

D 561

.S6

1918

LIBRARY OF CONGRESS



0 020 934 069 0

# Les souffrances d'un peuple



## MÉMOIRE

### DU PARTI SOCIALISTE SERBE

présenté au Comité International à Stockholm  
avec préface de

**CAMILLE HUYSMANS**

## RÉQUISITOIRE

### DE TRESSITCH PAVITCHITCH

et d'autres députés yougoslaves  
prononcé

**AU PARLEMENT DE VIENNE**

« Il se peut que la Serbie subsiste, mais il n'y aura plus de Serbes »

par MAURICE MURET

... Les documents en question fournissent aux soussignés l'occasion d'adresser un appel à la conscience de tout le monde civilisé. De tels crimes, qui tendent manifestement à la destruction de groupes nationaux entiers, peuvent-ils être livrés à la publicité sans soulever la plus profonde indignation ? Peut-on admettre qu'une fois les buts militaires complètement atteints en Serbie, la guerre soit poursuivie, depuis deux ans et demi, contre des vieillards, des femmes et des enfants ?

Indépendamment de toute considération politique, nous posons la question : le monde civilisé ne devrait-il pas trouver les moyens et la manière de mettre fin à cette affreuse domination par la terreur ?

**Balli, Lucarno. — Bossi, Lugano. — Bouvier, Genève. — Calame, Neuchâtel. — Calvino, Lugano. — Cattori, Bellinzona. — Chiesa, Lugano. — Colombi, Bellinzona. — Cuendet, Zurich. — Dubied, Neuchâtel. — François, Genève. — Garbani Nerini, Lugano. — Godet, Neuchâtel. — Grossmann, Zurich. — Köhler, Zurich. — Kober, Zurich. — Lombard, Neuchâtel. — Martinet, Genève. — Matthieu, Zurich. — Morel, Neuchâtel. — Nippold, Bern. — Marc Péter, Genève. — de Rabours, Genève. — Ragaz, Zurich. — de Reynold, Bern. — Seeholz, Zurich. — Frank Thomas, Genève. — Tobler, Berne. — Tschulck, Zurich. — Aubert, Lausanne. — Billieux, Porrentruy. — Bovet-Grisel, Berne. — Brüstlein, Berne. — Choulat, Porrentruy. — de Dardel, Saint-Blaise. — Dind, Lausanne. — Eberhardt, Saint-Imier. — Mercier, Lausanne. — Merlin, Bienne. — Mouttet, Berne. — Millioud, Lausanne. — Raymond, Neuchâtel. — Rhym, Tramelan. — Schnetz, Delémont. — Tissières, Martigny. — Vallotton, Lausanne.**

GENÈVE, 1915  
IMPRIMERIE SUISSE

COMITÉ CENTRAL DE L'ORGANISATION GÉNÉRALE  
DE LA  
JEUNESSE UNIVERSITAIRE SERBO-CROATO-SLOVÈNE EN SUISSE  
LAUSANNE

  
APR 11 1919

11-2-6

## APPEL SUISSE



Le parti social-démocratique serbe, représenté par M. D. Popovitch, secrétaire du parti, et le député T. Katzlérovitch, a remis, le 10 novembre 1917, au secrétaire du Comité hollando-scandinave, à Stockholm, M. Camille Huysmans, un mémoire qui contient des documents irrécusables sur les atrocités austro-hongroises et bulgares contre la population civile serbe. Le dossier d'accusation vient s'ajouter aux atrocités commises contre la population civile yougoslave de la double monarchie, et relatées déjà au Parlement de Vienne par le député au Reichsrat autrichien, M. Trésitch-Pavitchitch.

Les deux documents réunis forment certes un des plus formidables réquisitoires qui aient été, au cours de l'histoire, élevés contre un Etat. Le dossier à charge, riche en contenu, déjà publié, a suffisamment mis en lumière la jugulation systématique que le régime austro-hongrois poursuit également depuis de longues années contre d'autres nationalités de la Monarchie (Tchéco-Slovaques, Ukrainiens, Italiens et Roumains).

Les documents en question fournissent aux soussignés l'occasion d'adresser un appel à la conscience de tout le monde civilisé. De tels crimes, qui tendent manifestement à la destruction de groupes nationaux entiers, peuvent-ils être livrés à la publicité sans soulever la plus profonde indignation? Peut-on admettre qu'une fois les buts militaires complètement atteints en Serbie, la guerre soit poursuivie, depuis deux ans et demi, contre des vieillards, des femmes et des enfants?

Indépendamment de toute considération politique, nous posons la question: le monde civilisé ne devrait-il pas trouver les moyens et la manière de mettre fin à cette affreuse domination par la terreur?

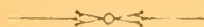
Ex-Cons. naz. **Franc. Balli**, Locarno. — Cons. Naz. **E. Bossi**, Lugano. — Prof. **B. Bouvier**, Genève. — Cons. d'Etat, **A. Calame**, Neuchâtel. — Pastore Valdese Prof. **P. Calvino**, Lugano. — Cons. naz. **Avv. Gius. Cattori**, Bellinzona. — Prof. **Francesco Chiesa**, Lugano. — Ex-Cons. di stato **D<sup>r</sup> L. Colombi**, Bellinzona. — Pasteur **W. Cuendet**, Zurich. — Prof. **Arthur Dubied**, Neuchâtel. — Prof. **A. François**, Genève. — Cons. di stato, **Avv. E. Garbani Nerini**, Lugano. — Prof. **Philippe Godet**, Neuchâtel. — Prof. **M. Grossmann**, Zurich. — Prof. **D<sup>r</sup> L. Kohler**, Zurich. — Pfarrer **H. Kober**, Zurich. — Prof. **A. Lombard**, Neuchâtel. — **Martinet**, Directeur de *La Suisse*, Genève. — Prof. **Matthieu**, Zurich. — Prof. **E. Morel**, Neuchâtel. — Prof. **O. Nippold**, Bern. — Cons. nat., Prés. du Grand Cons. **Marc Péter**, Genève. — Cons. nat. **F. de Rabours**, Genève. — Prof. **L. Ragaz**, Zurich. — Prof. **G. de Reynold**, Bern. — Fürspr. **D<sup>r</sup> H. Seeholzer**, Zurich. — Past. **Frank Thomas**, Genève. — Dir. **Th. Tobler**, Berne. — Priv. doc. **D<sup>r</sup> S. Tschulck**, Zurich. — **M. Aubert**, Lausanne. — **Billieux**, proc. gén., Porrentruy. — **B. Bovet-Grisel**, publiciste, Berne. — **A. Brüstlein**, anc. cons. nat., Berne. — **E. Choulât**, dép., Porrentruy. — **Otto de Dardel**, cons. nat., St Blaise. — **D<sup>r</sup> Dind**, méd., Lausanne. — **Albert Eberhardt**, prof., St-Imier. — **André Mercier**, prof. à l'Univ. de Lausanne. — **Louis Merlin**, réd. du *Journal du Jura*, Bienne. — **H. Mouttet**, juge d'appel, Berne. — **Maurice Millioud**, dir. de la *Bibliothèque Universelle*, prof. à l'Univ. de Lausanne. — **A. Reymond**, prof., Neuchâtel. — **R. Rhym**, not., Tramelan. — **B. Schnetz**, réd. du *Démocrate*, Delémont. — **J. Tissières**, cons. nat., Martigny. — **Benjamin Vallotton**, homme de lett., Lausanne



# UN APPEL DES SOCIALISTES SERBES AU MONDE CIVILISÉ

AVEC PRÉFACE DE

**CAMILLE HUYSMANS**



## PRÉFACE

La guerre a fait trois peuples martyrs : Les Belges, les Serbes et les Arméniens de Turquie.

L'Allemagne a martyrisé la Belgique.

L'Autriche-Hongrie et la Bulgarie ont martyrisé la Serbie.

La Turquie a martyrisé l'Arménie.

Dans les trois pays, l'agresseur s'est attaqué à une population innocente et sans défense.

En Belgique, il a passé au fil de l'épée des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants désarmés.

En Serbie, il a été plus impitoyable encore. Il a fait des victimes par milliers.

En Arménie, sa bestialité n'a pas connu de bornes. Il a tué avec sadisme.

La Belgique a perdu de nombreux civils et elle en perdra encore, sous un régime d'alimentation insuffisante et d'oppression insupportable.

La Serbie a quasi perdu la moitié de ses habitants, et si l'on n'intervient pas immédiatement, les hommes, les femmes et les enfants tomberont comme des mouches.

L'Arménie, hélas, ne saurait compter le nombre de ses victimes. Pourra-t-elle même, après la guerre, faire le relevé de ceux qui ont survécu et qui sont réduits en esclavage ?

Les méthodes de destruction et de meurtre ont été appliquées avec d'autant plus de brutalité et d'impudence que l'on se rapprochait de l'Orient, où l'existence humaine est appréciée à une valeur plus relative.

Les buts des agresseurs n'étaient pas les mêmes.

La généreuse Allemagne de Luther n'a certainement pas voulu exterminer les Belges. Ceux-ci sont d'abord trop nombreux ! Mais elle entendait les punir de leur résistance inattendue. Elle n'était pas une ennemie séculaire. Mais elle a pratiqué la saignée pour terroriser les vaincus et leur enseigner, pour l'avenir, la docilité.

La catholique Autriche, elle, n'a fait autre chose que continuer sa politique traditionnelle. L'agression d'hier n'était pas accidentelle. Durant tout le XIX<sup>me</sup> siècle, elle n'a cessé de s'attaquer à un jeune peuple vaillant, parce qu'il a conscience de sa force nationale. Et la tuerie a été perpétrée avec le but clair de la destruction totale. Dans l'armée impériale, les Serbes d'Autriche ont été envoyés de

préférence au feu, parce qu'on voulait s'en débarrasser, — et les Serbes de Serbie ont été affamés ou pendus, internés ou mis aux fers avec un raffinement cynique.

Et les frères Bulgares des cercles dirigeants ont aidé les Autrichiens dans cette tâche immonde ! Ils ont voulu se venger des défaites passées, et ils sont restés sourds à la voix du sang.

Le but des enfants du Prophète était identique. Ils voulaient aussi, eux, l'extermination d'un peuple. Et, il importe de le dire : ils l'ont accomplie consciencieusement, comme des nettoyeurs expérimentés. Ils n'ont rien épargné. Ils n'ont eu égard ni à l'âge, ni au sexe. Ils ont fait table rase. Ils ont exécuté la parole du Sultan Sélim, à la lettre. A la violence contre les hommes, ils ont ajouté la bestialité contre les femmes et même contre les enfants. Et les Chrétiens d'Allemagne ont assisté, impassibles, à cet égorgement des Chrétiens d'Arménie.

En s'attaquant aux êtres humains, l'occupant s'est préoccupé également des choses. Il a voulu ruiner économiquement l'occupé. Il lui a pris les vivres. Il lui a enlevé les machines. Il lui a confisqué les matières premières. Et il a couronné le tout par la déportation de la main-d'œuvre.

On dirait que les grands quartiers généraux des Turcs, des Autrichiens et des Allemands se sont donné le mot.

Et comment ont-ils justifié ces abominations ?

En Belgique, ils ont inventé la légende des francs-tireurs.

En Arménie, ils ont inventé la légende des complots.

En Serbie, les Autrichiens n'ont rien inventé. Ils ont trop d'imagination pour se complaire aux lourdes fantaisies pseudo-scientifiques du gouvernement allemand. Ils ont, depuis le procès d'Agram, acquis trop d'expérience pour rééditer un subterfuge qui leur a valu un blâme moral de toute l'Europe. Ils ont agi crânement, sans hypocrisie, et à tout prendre, cette attitude nous paraît plus décente. Ils ont le courage de leurs crimes.

Je ne veux pas rendre responsable de tout cela les peuples d'Allemagne, d'Autriche, de Bulgarie et de Turquie. Je connais les protestations qui ont retenti aux Parlements de Berlin, de Vienne, de Budapest et de Sofia. Je suis persuadé que des milliers de Musulmans condamnent la politique des Jeunes Turcs, et s'il en fallait une preuve, je ne citerais que l'émouvante brochure du Bédouin de Haouran, Faiez El-Ghocéin. Mais il importe que les socialistes au moins, dans les pays centraux, *sachent et agissent*. C'est pourquoi mes camarades de Serbie et d'Arménie ont jugé utile d'agir comme nous l'avons fait en Belgique : ils dénoncent à ce qui reste du monde civilisé ce qui s'est passé et ce qui se passe, et ils font appel tout au moins à la solidarité de ceux qui se réclament d'un même idéal d'humanité et de justice.

Et si on leur répond, que de l'autre côté de la barricade, il est également des situations déplorables ; si on leur répond comme il m'a déjà été répondu, que des prisonniers auraient été maltraités ailleurs, nous déclarons tous très nettement que la protestation socialiste doit viser les méfaits des uns aussi bien que les crimes des autres. Je repousse, quant à moi, le mot : « Krieg ist Krieg », « la guerre est la guerre ». Cette phrase n'est qu'une forme larvée de la lâcheté morale.

Les socialistes n'ont pas le droit de se désintéresser du sort d'autres êtres humains.

C'est pourquoi je remercie mes amis, Popovitch, secrétaire du Parti Socialiste Serbe, et Katzlerovitch, député à la Skoupchtina, d'avoir écrit la présente brochure, à l'intention de l'opinion publique, sans distinction.

Elle n'est pas une œuvre de haine.

C'est un cri de détresse !

Stockholm, le 10 décembre 1917.

Camille HUYSMANS.

## Mémoire du Parti Socialiste Serbe sur la situation de la Serbie occupée, présenté au Comité russo-hollando-scandinave.

---

Les opinions sur la culpabilité de la Serbie dans la guerre actuelle sont partagées, selon que les partisans de ces opinions appartiennent à l'un ou à l'autre des deux camps belligérants et ennemis. Mais ce qui est en dehors de toute discussion pour les deux parties, c'est que la Serbie est une des victimes les plus éprouvées de la guerre mondiale. Le poids de la guerre, qui a pesé sur ce petit et faible pays, est tellement écrasant et sanglant, qu'il n'existe pas de rapport équitable entre les deux facteurs, faute et punition, même si l'on accepte que la Serbie ait commis les fautes les plus graves. Encore moins peut-on en parler, si l'on considère que la *nation serbe* — abstraction faite de moments secondaires et de responsabilités de troisième ordre — *se trouvait, durant tout le siècle dernier, en état de légitime défense contre la brutale politique de conquêtes d'un grand Etat réactionnaire voisin : l'Autriche.*

Le monde entier est plus ou moins au courant de la grande misère dans laquelle la Serbie a été plongée par la guerre, et des sacrifices que celle-ci lui a causés. Mais ce que l'on en sait est bien superficiel et incomplet. Le but de notre mémoire est de compléter ces indications générales par des données et des informations recueillies dans la Serbie, afin de montrer combien une assistance matérielle et morale, rapide et efficace, est nécessaire à ce pays, séparé du monde entier et abandonné par lui.

### La veille de l'occupation et durant la catastrophe.

La Serbie a déjà subi de grandes pertes à partir de la première année de guerre. Elle a dû repousser, dans les premiers mois de la guerre, deux grandes offensives autrichiennes, l'une en septembre, l'autre en novembre 1914. Deux fois l'existence de la Serbie ne tenait plus qu'à un fil, et deux fois elle a paré le coup mortel. Mais ces événements ont causé des pertes énormes, aussi bien parmi les soldats que parmi la population civile. Effrayés par les horreurs de la première invasion austro-hongroise dans les environs de la ville de Chabatz, et pour échapper aux troupes ennemies qui s'aventuraient de plus en plus, les familles serbes ont dû fuir en masses par un temps défavorable, jusqu'à l'intérieur du pays.

Cette invasion fut suivie d'une épidémie effrayante qui a sévi durant tout l'hiver et tout le printemps de 1915. Des centaines de milliers d'hommes (y compris 140 médecins) ont péri, du typhus surtout. Il en a résulté que le chiffre total des victimes de la guerre atteignait, déjà en juin 1915, le nombre de 500.000.

Vint ensuite en octobre 1915, la *troisième invasion*, celle de Mackensen ; puis l'attaque bulgare par le flanc. Ces événements ont été suivis de la migration de tout un peuple — femmes, enfants, vieillards — à travers les montagnes d'Albanie, qui n'avaient vu jusque-là que des savants passionnés ou des aventuriers blasés, n'attachant plus aucun prix à leur existence d'ennui. Cette migration se faisait à pied, par les froids effrayants d'hiver et d'automne, aux mois de novembre et de décembre. Sur 39.000 jeunes gens, âgés de 15 à 18 ans, emmenés par les commandants de l'armée serbe, 31.000 sont

morts en Albanie de froid et de faim, — sans parler du nombre considérable d'enfants, de femmes, de vieillards et de soldats qui y ont succombé. A Corfou, les soldats affamés et mortellement exténués étaient attendus par le choléra. Des centaines de cadavres furent jetés à la mer, tous les jours. Le nombre total des victimes serbes atteignit le chiffre de 800.000 et même de 1.000.000, selon l'avis de personnes compétentes. C'était là déjà presque le *quart de la population totale* de la Serbie, d'après la statistique établie après la paix de Bucarest. La statistique générale comprenait un nombre considérable d'Albanais et de Turcs, ce qui signifie que le taux de la mortalité de la population serbe proprement dite était plus considérable encore. Quant à la Serbie, qui existait avant les guerres balkaniques et qui forme sous tous les rapports le noyau même de la nation serbe, on peut dire sans exagération que quasi la moitié de sa population a succombé.

Il est à noter également, que le sort des Serbes qui ont habité pendant la guerre actuelle l'Autriche-Hongrie, n'a point été meilleur. La politique des cercles dirigeants de l'Autriche-Hongrie était de résoudre la question serbe pendant la guerre, tout simplement, en exterminant autant de Serbes que possible. Les soldats de Bosnie, d'Herzégovine, de Dalmatie, ceux de l'ancienne frontière militaire de Lika, de Croatie, de Slavonie, de Syrmie, de Batchka, de Banat — qui sont tous des domaines serbo-croates — ont été envoyés aux batailles les plus périlleuses, tandis qu'un régime de cachot, de potence et de famine fut appliqué à l'intérieur du pays au reste de la population. Qu'on lise, par exemple, le discours sur la barbarie établie en Bosnie et en Herzégovine, prononcé au Parlement hongrois il y a quelques mois par le député croate, M. Guido Hreljanovitch. Ce discours, comme aussi le discours récent (17-10-17) de M. Anton Tressitch Pavitchitch au Parlement autrichien, contient des données à faire dresser les cheveux. Il a été accueilli en silence par toute la Chambre autrichienne. Nous n'y insisterons pas plus longuement. Ces faits dépassent le cadre de notre compétence. Nous abandonnons à la Socialdémocratie austro-hongroise le soin de combattre ce gouvernement barbare, dont le but est d'entraver tout développement du peuple serbe et d'anéantir la conscience qu'il a de sa nationalité. Nous voulons simplement constater ceci : la nation serbo-croate, qui comptait plus de 10 millions d'âmes, et dont l'augmentation annuelle s'élève à environ 100.000 têtes, a perdu tant de ses nationaux dans cette « guerre de libération » qu'elle ne pourra atteindre son ancien chiffre que trente années après la guerre.

### L'occupation.

Lorsque, en automne 1915, les conquérants passèrent la Save, le Danube et le Timok, la Serbie entière était divisée en deux parties : l'une offrait le triste tableau d'un cimetière, l'autre celui d'un hôpital. On n'était plus en présence d'un adversaire redoutable, dont il s'agissait de rompre la résistance, mais d'un pays gravement atteint et qui, d'après les principes humanitaires les plus élémentaires, avait le droit d'être ménagé.

Il est vrai que Mackensen, dès les premiers jours de son entrée dans le pays, a lancé une proclamation solennelle, dans laquelle il engageait toute la population civile à rentrer tranquillement dans ses foyers et à reprendre son travail habituel, car — ainsi que l'assurait le célèbre général — la guerre serait dirigée non pas contre la paisible population mais contre les troupes armées et combattantes. Mais ce n'était là que de vaines paroles. *Toute l'administration d'occupation en Serbie n'est qu'une guerre permanente contre la population pacifique.* Ce n'est point d'ailleurs une administration d'occupation, mais bien *une véritable expédition punitive de la part de l'Autriche-Hongrie et plus encore de la part de la Bulgarie.* C'est ce mot-là qui définit de la manière la plus exacte et la plus complète le caractère de la domi-

nation austro-hongroise et bulgare en Serbie. Les adversaires de la Serbie ont senti dès les premiers jours instinctivement, que ce pays ne restera pas toujours en leur possession. C'est pourquoi ils ont résolu de rendre la Serbie tout à fait incapable de continuer son existence. Ils ont malheureusement déjà accompli une partie de leur tâche. Le devoir du monde civilisé est donc de les empêcher de mener jusqu'au bout leur œuvre infâme.

### Passage des troupes allemandes.

Ce sont les troupes allemandes, lors de leur marche à travers la Serbie, en octobre, novembre et décembre 1915, qui ont fourni le modèle de cette affreuse politique. Ces troupes ne se contentèrent pas du butin formidable, représenté par l'énorme fortune d'Etat, abandonné là dans le plus grand désordre, butin qui, d'après les affirmations des officiers allemands, ne pouvait être comparé qu'à celui qu'ils ont recueilli en Russie après la percée de Gorlicz. En dehors de cela, le peuple serbe a été forcé d'entretenir *gratuitement* pendant quelques mois ces légions allemandes innombrables, pour lesquelles les Balkans n'étaient qu'un chemin de passage dans leur marche de conquérants vers l'Asie Mineure. Le pauvre paysan serbe fut contraint de soutenir de ses petits moyens les plans grandioses des impérialistes allemands et de participer à la réalisation de ces projets.

Tout ce qui était nécessaire à l'armée et très souvent aussi ce qui ne l'était pas, fut pour ainsi dire arraché de la bouche de la population, composée surtout de femmes et d'enfants, sans aucun ménagement et sans compensation. Il est vrai qu'on leur laissait quelquefois en échange des bons de réquisition, mais cela se faisait très rarement et toujours dans une forme non valable. Il arrivait, par exemple, qu'on trouvait chez de pauvres paysans ignorants, auxquels on venait de prendre la dernière vache, des bons de réquisition portant en allemand les mots suivants : « *Pierre Karagevitch doit payer* » etc. Mais ce qui est pis, c'est que la fortune du peuple était dans la plupart des cas anéantie sans nécessité aucune, tout simplement par *méchanceté*. On pourrait citer des exemples innombrables de cette rage d'extermination perverse et inutile, de la part des troupes allemandes par rapport à la fortune des paysans, exemples qui entrent parfois dans le cadre de l'humour soldatesque, mais qui coûtaient vraiment trop cher à la pauvre population. Nous croyons toutefois de notre devoir de déclarer, à cette occasion, que les soldats allemands, bien qu'il n'aient point eu d'égards pour la fortune du peuple, ne se sont jamais montrés barbares envers la population elle-même. Nous ne connaissons point de cas où les soldats allemands aient perpétré des meurtres, commis des violences, ou donné des coups. S'il y en a eu, ces cas ont été exceptionnels.

Après le passage de l'ouragan allemand vinrent les conditions « normales ». L'ordre fut créé en Serbie. Voyons ce qu'il était et ce qu'il est, cet ordre.

## A. LE DOMAINE OCCUPÉ PAR L'AUTRICHE-HONGRIE

### 1. Situation économique.

La vie économique de la Serbie a été ébranlée et éprouvée même avant l'occupation, comme jamais cela ne s'est vu dans aucun autre Etat belligérant. Le taux de la population mobilisée par la Serbie était plus élevé que partout ailleurs. Tout le pays fut transformé en un véritable camp de guerre.

Après chaque offensive ennemie et après chaque épidémie, les derniers restes de la population masculine des villages et des villes étaient enrôlés, de sorte que les seules forces ouvrières qui restaient se composaient de femmes, d'enfants et de vieillards. Le centre économique et commercial de la Serbie, Belgrade, fut évacué et abandonné par la population dès les premiers jours de la mobilisation, à cause de sa situation dangereuse au point de vue militaire. Il en fut de même de toute la Serbie du nord, de la zone qui va le long de la Save et du Danube, ainsi que de la Serbie de l'ouest le long de la Drina. C'est ainsi que dès les premiers jours de la guerre, toute vie économique et culturelle a dû cesser dans les régions les plus riches de notre pays, puisqu'elles furent toutes transformées en théâtre de guerre et couvertes de sang. Il s'y produisit, au moment de la catastrophe, une grande émigration de la population la plus apte à la production économique. Elle se mit à quitter en masses ses maisons, ses ateliers, ses affaires et ses champs, pour s'en aller, à travers l'Albanie, dans le monde inconnu.

Or, que firent les « Kulturträger » dans cette situation ? Au terrible fardeau de la guerre qui pesait déjà sur la population, ils ajoutèrent la brutalité, les pillages et la corruption d'un régime d'occupation et ils menèrent, par leurs brigandages, toute la Serbie à la ruine économique. Ce que les Allemands n'ont pas su « mettre en ordre » durant leur court séjour de quelques mois, les Autrichiens et les Hongrois l'ont fait à la perfection en deux années.

L'Autriche-Hongrie aime surtout à souligner le côté ordonnateur de son activité en Serbie. Le grand Etat voisin veut prouver au monde entier, que sa mission historique a consisté à guérir de la « politique » le peuple serbe « sauvage et rebelle » et à l'éduquer pour l'économie et le travail. Or, qu'a fait l'Autriche-Hongrie les deux premières années, afin d'encourager et de relever le développement des forces économiques et productives de la Serbie ?

La première action de l'administration d'occupation fut *d'interner* en Hongrie et en Autriche *plus de 150.000 hommes de la population civile, sans aucune raison et sans aucun besoin militaire ou politique*. La Serbie fut privée par là de la dernière réserve des forces ouvrières dont elle disposait encore, et des familles innombrables perdirent leur dernier soutien. Des centaines de milliers, enfants, femmes et vieillards, furent ainsi condamnés à mourir de faim. Un sort plus effrayant encore attendait les internés et le pays resta complètement dépourvu de forces ouvrières qui auraient pu l'aider à subsister. Ce fut là le premier acte, et le plus important, de l'administration militaire dans son œuvre de reconstitution économique et culturelle de la Serbie occupée ! Cette politique d'internement est cependant un des chapitres les plus cruels de toute l'histoire de l'administration d'occupation et nous en parlerons plus loin d'une manière plus détaillée.

Après s'être emparée de ces derniers restes des forces ouvrières, l'administration militaire a réquisitionné également, et elle le fait encore, sans interruption, tout ce qui est indispensable à la production, tout le matériel, sans lequel le développement futur des forces productives est tout à fait impossible. Les fabriques les plus importantes de la Serbie n'existent plus, les machines ont été démontées et trainées par delà la frontière, ainsi que tous les outils et matières premières. On a agi de même pour les ateliers. La plupart des magasins sont vidés de la même manière. Les paysans sont privés de leurs derniers chariots, chevaux et bœufs. Ces pauvres gens doivent fournir régulièrement aux autorités militaires des bêtes de trait et autre bétail, même quand ils n'en possèdent point. Il y a eu des cas, où de petits paysans ont fourni aux autorités austro-hongroises, en un an et demi : 15 bœufs ! *Il faut* qu'ils fournissent ce bœuf, même quand ils n'en ont pas en réalité. Il faut alors qu'ils l'achètent aux prix les plus élevés ou bien qu'ils l'obtiennent par contrebande en risquant leur vie de l'autre côté de la Morava sur territoire bulgare. C'est leur affaire de savoir où ils le trouveront, mais l'animal doit être fourni, ou bien le paysan ou la commune en question doit payer une amende fabuleuse. Il va de soi

que par suite de cette politique, la Serbie, très riche en bétail et qui en produisait beaucoup, en sera bientôt tout à fait dépourvue. Le paysan ne pourra plus labourer sa terre, l'artisan trouvera un atelier vide et l'ouvrier devra rester les bras croisés, car de toutes les fabriques il ne reste plus que les murs. En admettant même qu'il y ait encore en Serbie, après cette guerre exterminatrice, des mains capables de travailler, le matériel nécessaire au travail manquera tout à fait. Tel est l'état de relèvement économique de la Serbie sous le régime de l'administration d'occupation austro-hongroise !

La hache est également un instrument fort important dans la propagation de la culture austro-hongroise. C'est le moyen le plus favorisé de sa politique d'occupation et le levier le plus puissant d'encouragement économique dans les domaines conquis. La grande prédilection des Autrichiens et des Hongrois pour les bois est d'ailleurs déjà connue par l'exemple de la Bosnie. Il n'y a donc là rien d'extraordinaire ou d'étonnant, puisque les bois sont les meilleures sources d'enrichissement pour les parvenus capitalistes et pour les aventuriers de toutes les colonies. Le chiffre d'exportation du bois et de ses sous-produits permet de mesurer le caractère colonial qu'un pays assume vis-à-vis d'un autre. La Bosnie se trouvait sous ce rapport, à l'égard de l'Autriche-Hongrie, à une hauteur remarquable. A présent, c'est le tour de la Serbie. Ce que l'on fait aujourd'hui en Serbie avec les forêts, ces sources essentielles d'un pays comme le nôtre, n'est pas seulement une exploitation exagérée, mais une véritable et complète dévastation. En voici un exemple : La forêt Rogot, propriété de l'Etat, était une très belle forêt, vieille et épaisse, au centre de la Serbie. Elle avait une valeur de plusieurs millions. Cette forêt n'existe plus aujourd'hui, elle est détruite jusqu'au dernier arbre. Un grand terrain vide et triste marque son emplacement. Toutes les autres forêts de la Serbie, plus grandes et plus précieuses encore, comme celles du Kopanik, de Tara, de Roudnik, ont subi le même sort. Les coups sourds de la hache autrichienne dans la profondeur des vieilles forêts de Choumadia résonnent comme les coups de marteau sur un cercueil.

Et pendant que l'on continue d'un côté à abattre les bois, on organise d'autre part une expropriation systématique et ininterrompue de tout ce qui appartient à la population. Cela se fait sous le nom de « réquisition ». Presque tous les produits du pays, même ceux qui sont indispensables dans chaque ménage, objets en métal, etc., sont réquisitionnés sous prétexte de servir aux besoins militaires. Et on les paie à des prix dérisoires ! En fait, tout cela n'est qu'une forme voilée d'expropriation. Toute la moisson est également réquisitionnée. Le froment est payé à raison de 33 couronnes autrichiennes les 100 kg. Les prunes sèches, un des produits d'exportation les plus importants en Serbie, sont payées à raison de 10 couronnes les 100 kg. et cela dans une période où le gouvernement croate fournit à la commune de Vienne, par contrat, ces mêmes prunes à raison de 50 couronnes les 100 kg. On réquisitionne également l'eau-de-vie à raison de 40 à 50 couronnes pour la revendre ensuite aux aubergistes à raison de 200 à 250 couronnes, des sortes plus fines même à raison de 500 couronnes les 100 litres. On paie les bœufs 1 cour. 80 le kg. Et le paysan n'a même pas le droit d'être là quand son bœuf est pesé ! Cela ne regarde que les militaires et fonctionnaires qui, en réduisant le poids à payer à moitié ou à peu près, font des affaires extrêmement lucratives. La plupart des bons de réquisition portent généralement un chiffre arrondi : 100, 150, 200 kg., ce qui est déjà une preuve visible de cet énorme vol officiel. Les pores sont achetés à raison de 2.50 à 3 couronnes le kg., tandis qu'on les paie 6 à 7 couronnes en Autriche-Hongrie. Les pommes qui forment également dans le pays un article d'exportation très important, sont payées 25 à 40 couronnes les 100 kg. pour être revendues ensuite à raison de 80 à 100 couronnes en Autriche-Hongrie. On réquisitionne également les noix, les pommes de terre, les fèves, les fruits, les légumes, les œufs — en un mot tout.

Un système d'amendes infiniment subtil a le même but. Ce n'est point une punition imposée dans

l'intérêt général de la commune pour l'observation des règles prescrites, mais un nouveau moyen de dépouiller le peuple et d'enrichir rapidement les employés militaires et civils. L'été dernier, de nombreux habitants de Belgrade ont dû payer une amende de 1.000 à 1.500 couronnes pour avoir dépassé de quelques litres le quantum prescrit pour la consommation de l'eau. Les administrations des villages sont condamnées pour des riens, et sous des prétextes tout à fait ridicules, à payer des amendes de 2.000, 3.000, 5.000 ducats. Les paysans eux-mêmes doivent payer l'amende, en or et au comptant. L'intention est bien simple : on veut priver le paysan serbe du dernier gramme d'or qui lui reste peut-être encore du bon vieux temps, de l'époque du communisme patriarcal. On va quelquefois si loin dans cette avidité pour obtenir de l'or, qu'on s'est permis un jour de forcer la caisse d'un commerçant connu de Belgrade, pour lui prendre les 2.000 « napoléons » qui s'y trouvaient et ne les lui rembourser qu'à raison de 28 couronnes pièce, à un moment où chaque pièce valait en Bourse 70 couronnes. Et ce n'est pas là un exemple unique ! Mais qu'on ne se méprenne point sur nos intentions. Nous ne voulons pas pleurer sur le sort des capitalistes qui, pendant la guerre, ont plus d'une occasion de se dédommager d'une perte subie par un gain dix fois plus grand. Nous voulons simplement montrer que si l'on se permet de pareils procédés envers les grands capitalistes de Belgrade, le sort du paysan dans des villages éloignés de la capitale, du pauvre paysan livré sans merci à la puissance illimitée et tyrannique du gendarme local, doit être encore plus lamentable.

Quant à *la baisse forcée du cours de l'argent serbe*, ce n'est non plus autre chose qu'un pillage, le revolver en main. Aussitôt que la Serbie fut vaincue, il parut un ordre, avec menace des peines les plus sévères, ordre prescrivant que le franc serbe (le dinar) n'aurait que la valeur d'une demi-couronne autrichienne. Comme la population n'avait pas d'autre argent, elle fut forcée de mettre en circulation l'argent serbe, qui passa de cette manière aux Autrichiens, aux Allemands et aux Bulgares, à des prix dérisoires. C'est ainsi que les autorités et les personnes privées organisèrent une spéculation très lucrative avec l'argent serbe, dont la valeur réelle au marché international, grâce au titre solide du métal, est deux fois plus grande que celle de l'argent autrichien. Aujourd'hui même on peut changer en Autriche, *privatim*, 100 dinars serbes contre 120 couronnes autrichiennes. Les pertes subies de cette manière par la population serbe, celle des gens pauvres surtout qui n'ont pas comme les riches le moyen de garder leur argent jusqu'au moment le plus propice, sont énormes et s'élèvent à de nombreux millions. Ce qu'il y a de plus triste dans cette spéculation, c'est que les pauvres gens, femmes, enfants et vieillards, abandonnés du monde entier, n'avaient que leurs petites économies comme ressources vitales et étaient forcés par là de réduire de moitié le peu de nourriture qu'ils recevaient jusque-là.

Tous ces moyens raffinés d'exploitation finiront naturellement par épuiser ce qui reste des richesses du pays. Cette exploitation se fait d'ailleurs dans beaucoup de cas ouvertement, brutalement et sans aucune espèce de gêne. Aux premiers mois de l'occupation surtout, c'était l'usage de forcer la porte des maisons et des magasins appartenant aux citoyens serbes absents, et de s'emparer de tout ce qui plaisait à l'officier, à l'agent de police et au premier mouchard venu. Nombre d'appartements privés, à Belgrade surtout, ont été pillés de la sorte. On prenait tout, depuis le linge et les meubles jusqu'aux pianos qu'on faisait passer généralement de l'autre côté de la Save, en guise de « butin de guerre » pour les femmes et les maîtresses des officiers austro-hongrois. La Maison du Peuple de notre Parti socialiste n'a pas été épargnée non plus par les pillards et les exterminateurs. Dès les premiers jours de l'occupation, on y a pris plusieurs objets et on en a détruit une masse, des livres surtout. Il y a quatre mois seulement, ces messieurs ne se sont point gênés d'entrer dans notre Maison du Peuple, sans en demander la permission, et d'emporter tous les objets qui y restaient encore, sans laisser de bon de réquisition. Notre parti, qui est pauvre, perdit par là durant l'occupation, rien qu'à Belgrade, plus de

50,000 dinars. Notre intention n'est point de plaider ici *pro domo*. Nous n'avons cité cet exemple que comme illustration du triste état de choses en Serbie. Du moment qu'on se permet de pareils attentats à la propriété d'une organisation politique qui, comme on le sait fort bien, a des relations internationales et jouit, pour ainsi dire, de la protection internationale, on peut se figurer aisément le sort réservé à la population, qui n'est protégée par personne!

Bref: *les pertes économiques subies par la Serbie durant la guerre, — avant et surtout durant cette occupation catastrophique — sont si grandes, que la restauration de ce pays ne pourra être considérée que comme formelle et fictive si elle n'est pas complétée par une assistance financière collective largement organisée, à côté de la reconstitution de son indépendance politique.* Cette assistance financière est l'unique moyen de relever le pays ruiné et de lui rendre son existence d'autrefois.

## 2. La politique alimentaire.

Mais quelle est la compensation offerte par l'administration militaire de l'Autriche-Hongrie à la population serbe, pour la dédommager de toutes ses souffrances? Après avoir tout réquisitionné, lui a-t-elle au moins garanti le minimum nécessaire pour vivre?

Point du tout. Tout est au contraire organisé et calculé de telle manière que la population est condamnée à mourir de faim. La Serbie est par sa nature un pays riche, qui peut facilement nourrir sa population. Mais ce pays est divisé pour le moment en districts militaires et administratifs qui, par rapport à l'échange des vivres, sont séparés les uns des autres par de véritables murailles de Chine. Tout échange de vivres entre ces districts militaires est sévèrement interdit, de sorte qu'il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un œuf de passer d'un district à l'autre, en Serbie. Les commandants des districts disposent d'un pouvoir illimité quant à la répartition des vivres dans leurs districts et ne dépendent sous ce rapport de personne, pas même de leur gouvernement. Il en résulte que tout échange indispensable de vivres entre les divers domaines de la Serbie est devenu impossible, et que tout surplus de produits d'une partie du pays, qui pourrait et aurait dû servir à couvrir les besoins d'un autre domaine, est exporté immédiatement en Autriche-Hongrie. On parvient de la sorte à créer dans le pays un manque artificiel de vivres, qui est ensuite utilisé par ces mêmes commandements de districts, par les fonctionnaires des gouvernements et par leurs agents civils dans l'intérêt d'une spéculation éhontée. C'est ainsi que des officiers et des civils suspects s'enrichissent d'un jour à l'autre tandis que des centaines de milliers de femmes, d'enfants et de vieillards serbes manquent du nécessaire et sont en proie à la famine la plus affreuse. Les magasins autrichiens, ou plutôt les cartes, restent donc l'unique ressource de la population. Mais trop souvent on n'obtient même pas la quantité à laquelle on a droit, d'après ces cartes. Ce système devient aussi matière à spéculation. On sait, par exemple, que l'Autriche-Hongrie n'a jamais eu à se plaindre du manque de sel. Ce qui n'empêche point que les paysans serbes sont restés pendant des mois sans sel, sous prétexte qu'il n'y en avait pas, bien qu'il y en eût encore beaucoup dans les magasins. Et pendant qu'on refusait du sel aux paysans, les agents autrichiens, les soldats et les sous-officiers vendaient ce même sel, soi-disant en secret, à raison de 8, de 10 et de 12 couronnes le kg. Celui qui sait l'importance du sel dans l'agriculture, et surtout dans l'élevage du bétail, comprendra facilement pourquoi les paysans étaient prêts à vendre tous leurs produits à des prix dérisoires, pour obtenir seulement un peu de sel.

Quant à la ration de pain, elle est à Belgrade égale à celle de l'Autriche (pas à celle de la Hongrie, par exemple!) Malgré cela, la population de Belgrade ne recevait pendant des mois sous le nom de

« farine » qu'une espèce de mélange spécial qu'on ne pouvait ni transformer en pain, ni cuire, ni manger, et qui a provoqué bien des maladies parmi la population. Quant à l'intérieur du pays serbe, il s'y trouve des endroits où la ration de pain est encore plus misérable. C'est ainsi que les pauvres paysans des environs de Baïna-Bachta ne recevaient, le printemps dernier, *qu'un kilogramme de maïs par tête d'habitant pour tout un mois*. Qu'on se figure, d'après cela, la ration qu'ils auront cet hiver et au printemps prochain.

Cette politique d'alimentation, ou plutôt exactement d'inanition, se manifeste de la façon la plus éloquente sur les physionomies des habitants de Belgrade. Dans cette ville il est absolument impossible d'acheter quoi que ce soit. Ce n'est que par exception et à des prix vraiment fabuleux qu'on obtient un peu de graisse, des œufs, des pommes de terre et des fèves. On reçoit aussi un peu de viande, dont les prix, comparés à ceux de l'Autriche et de l'Allemagne, ne sont même pas trop élevés. Mais comme la population, dans presque tout le pays, est complètement privée des moyens de gagner sa vie, ces prix sont relativement élevés. Des centaines de personnes attendent, à Belgrade, devant la boutique qui vend des déchets de viande. Mais comme le nombre de ces déchets (pieds, intestins, estomacs, etc.) est très limité, ils sont devenus une telle délicatesse, qu'on se considère heureux quand on en obtient une ou deux fois par mois. Sur 50.000 habitants, actuellement à Belgrade, la commune fournit dans la saison d'été 2.000—3.000 litres de lait et quelques centaines de litres seulement en hiver. Ce ne sont donc que les personnes gravement malades et de tout petits enfants qui reçoivent, après bien des difficultés et des procédures les plus compliquées, un quart de litre de lait par jour. Au printemps dernier, le printemps est la meilleure saison pour les légumes, on ne recevait que 157 grammes de légumes par tête d'habitant et par semaine. On ne comprend vraiment plus ce qui fait vivre tous ces gens. Des milliers de femmes, d'enfants et de vieillards courent désespérément, jour et nuit, les grands chemins et les villages environnants, très éloignés quelquefois, afin de trouver un peu de nourriture. Ces courses sont cependant sévèrement interdites. On ne peut rien acheter dans les villages, ni les produits monopolisés ni les autres. On a même publié à Belgrade un ordre qui condamne toute femme, surprise à acheter des vivres, non seulement à être arrêtée, mais aussi à être *bâtonnée*. Les prix des vivres, fixés par les autorités, sont tels qu'aucun paysan ne veut fournir des vivres à pareils tarifs. C'est ce qu'il faut justement aux hommes du pouvoir. Ce sont eux alors qui vont aux villages, achètent tous les vivres d'après les prix établis et les exportent en Autriche. Leur politique, quant aux prix sur les vivres, au lieu de servir les consommateurs et les producteurs du pays, est dirigée contre eux ; et elle ne poursuit en réalité qu'un seul but : celui de voler et de ruiner le pays. C'est pour cela qu'à Belgrade, le centre d'un pays riche et agricole, la misère et la famine sont plus grandes qu'à Vienne.

Cette situation désespérée de la population de Belgrade a déterminé le président de la commune de Belgrade, le Dr Veljkovitch, le professeur de l'Université, M. Peritch, et quelques autres personnes encore, à remettre un mémorandum au chef de l'état major du gouvernement militaire, le colonel Kerchnawe. Il n'y avait dans ce mémorandum que des revendications bien modestes : on demandait tout d'abord de simplifier la procédure extrêmement longue et compliquée par laquelle les habitants de Belgrade doivent passer pour obtenir l'autorisation de voyager à l'intérieur du pays, et de donner cette autorisation non seulement à quelques spéculateurs privilégiés, mais à tous ceux qui auraient eu besoin de rapporter un peu de vivres. On priait ensuite l'administration de changer la politique des prix maxima. Et l'on finissait en demandant qu'on permit à la commune de Belgrade d'acheter elle-même la quantité fixe de bétail destiné à être abattu, afin d'empêcher l'intendance militaire de spéculer sur ces objets de consommation. Les intendants livraient parfois à la commune des bœufs dont l'intérieur

(les intestins) pesaient 43 kg. tandis que toute la chair ne pesait que 37 kg. -- Ce mémorandum apparut cependant aux autorités autrichiennes comme un document extrêmement suspect. Ce fut d'abord M. Veljkovitch qui fut invité à passer au bureau de police, où on lui fit subir un interrogatoire officiel sur « ses vraies intentions ». Vint ensuite, après un long intervalle, une audience chez le colonel Kerchnawe, qui fut extrêmement bref et froid. Ce ne fut en somme que M. Kerchnawe qui parla. Il déclara que le mémorandum n'était point exact, que la population ne souffrait pas du manque de vivres, que sa femme, p. ex., achetait tous les vivres à Belgrade très facilement et à très bon marché, et il conclut en disant que ces questions ne relevaient pas de la commune, mais du gouvernement militaire. L'audience se termina sur cette déclaration. Il ne faut pas oublier, pour apprécier ces procédés que le Dr Veljkovitch est ancien ministre, chef d'un parti qui est en opposition avec Pachitch et point ennemi de l'Autriche-Hongrie, tandis que M. Peritch est un austrophile convaincu et généralement connu comme tel. Malgré cela, ils furent tous les deux, M. Veljkovitch surtout, tellement maltraités, que celui-ci se vit obligé de demander sa démission. Il va de soi qu'on se gêne encore moins avec la canaille socialiste. Un de nos camarades, le conseiller municipal Mika Spasoïevitch, s'est permis l'an dernier de critiquer avec des paroles très modérées cette politique d'inanition, et d'exiger du pain pour le peuple. Il fut aussitôt, bien qu'il eût déjà 70 ans, arrêté et interné en Hongrie.

Cette situation intolérable s'aggrave encore par l'impatience extraordinaire des autorités et des banques austro-hongroises. Comme la Serbie d'aujourd'hui est privée de toute vie économique et ses habitants de toute possibilité de gagner leur vie, tout ce monde-là *ne vit que de l'assistance qui lui vient du dehors*. On vit de ce que l'on reçoit de la Suisse et de la France, de ses parents ou amis, ou bien des missions de bienfaisance. Or, la Serbie a été sous ce rapport oubliée par tout le monde. Deux fois seulement, en 1916, une mission américaine et une mission suisse sont venues distribuer à la population de Belgrade un peu de vivres et de vêtements. L'argent qu'on reçoit de ses parents de la Suisse ou de la France est donc l'unique ressource vitale de la population serbe. Les sommes que les pères de famille ont pu envoyer jusqu'ici sont très insignifiantes, si on les compare aux besoins de la population. Elles ne s'élèvent qu'à 20 millions environ en 2 ans ! Cette somme représente tout de même une grande valeur pour bien des familles, d'autant plus qu'elles ne reçoivent aucune autre assistance. Les banques et les autorités austro-hongroises sont cependant tellement cruelles et tellement dépourvues de toute conscience, qu'elles n'hésitent pas à traîner en longueur le paiement de ces sommes pendant des mois entiers. Il y a eu des cas où des sommes, envoyées de la Suisse ou de la France en septembre 1916, n'ont été payées à Belgrade qu'au mois de mars ou d'avril 1917 — après une spéculation qui a duré 6 mois. Il est vraiment inutile de prouver, une fois de plus, que la situation de la population de Belgrade, en hiver et au printemps qui va venir, sera affreuse, si ces pauvres gens sont forcés de vivre sans argent.

On a toutefois existé, ou plutôt végété jusqu'ici, péniblement, avec des souffrances horribles et avec un déficit physiologique énorme, dont on n'éprouvera les conséquences dangereuses qu'après la guerre. Mais cet hiver et le printemps prochain, la population sera éprouvée d'une manière plus cruelle encore, car l'administration militaire est parvenue à organiser un système parfait pour arracher à la population serbe jusqu'au dernier épi de la moisson de cette année. Tout, mais positivement tout, est exporté en ce moment-ci, de sorte que la population n'a plus qu'à se croiser les bras et à mourir de faim.

*Une assistance aussi grande et aussi rapide que possible, en vivres et en argent, est urgente, si l'on ne veut pas condamner à mourir de faim, dans des conditions affreuses, ce peuple doué cependant d'une grande énergie nationale.*

### 3. La situation politique.

L'esclavage politique vient compléter d'une manière tout à fait logique la misère économique de la Serbie occupée.

Il ne peut être question, naturellement, d'aucune espèce de droits publics. Aucune forme de vie collective n'est possible en Serbie, en ce moment. Toutes les organisations, y compris les sociétés professionnelles, coopératives et même philanthropiques, sont interdites. Celui qui oserait essayer de former une association quelconque serait immédiatement interné, et peut-être subirait-il un sort plus terrible encore. Le premier gouverneur militaire qui est entré en Serbie a publié aussitôt un ordre, interdisant rigoureusement toute politique dans le pays. Or, il est facile de se figurer tout ce qu'un gouvernement réactionnaire et militaire comprend sous le mot de « politique ». Il existe une seule imprimerie aujourd'hui, à Belgrade, celle du gouvernement militaire général qui édite le *Journal de Belgrade*. Toutes les imprimeries privées sont fermées, après avoir été pillées. Il n'y reste plus ni machines, ni autre matériel. Il est même interdit d'imprimer des menus. Une imprimerie équivaut, selon le mot courant des autorités locales, à un arsenal ennemi. Si un citoyen serbe avait l'audace de solliciter une autorisation pour l'édition d'un journal, il serait immédiatement inscrit sur le tableau noir du gouvernement. Il est interdit de se servir de l'alphabet serbe dans le commerce public, la poste y compris. Il est inutile d'ajouter que toute activité politique est interdite, puisqu'il est même dangereux de dire ouvertement ce que l'on pense et même d'avoir des idées indépendantes. Des philistres nullement dangereux, des paysans ignorants et même des femmes bavardes risquent, si leur conversation inoffensive et naïve est entendue et commentée par des espions, d'être envoyés dans les camps d'internement, en prison et même à la potence.

*Les droits de l'homme les plus élémentaires* ne sont pas garantis en Serbie. Dans les villages, ce sont les gendarmes qui disposent d'un pouvoir illimité et qui dominent tout. Leurs procédés reflètent le mieux le système appliqué par l'administration austro-hongroise aux peuples asservis. Espionnage, dénonciations, exactions de toutes sortes, vol, souvent même meurtres violents — telle est la manière d'agir de la gendarmerie dans les villages. Dans les villes, ce sont les officiers et les sous-officiers qui jouissent de ce privilège. On applique dans bien des villes des ordonnances officielles qui prescrivent à toute la population — hommes, femmes, enfants et vieillards — de se découvrir et de faire une profonde révérence devant chaque officier. On voit parfois des officiers qui, à l'aide de leurs cravaches, frappent les « rebelles » qui n'obéissent pas aussitôt à la prescription. Les coups de bâton sont devenus un moyen d'éducation très affectionné par les civilisateurs austro-hongrois. Cette peine est appliquée partout et sous les prétextes les plus ridicules. Deux lycéens de Belgrade qui avaient dû, par misère, devenir conducteurs de tramways, ont été condamnés à recevoir 75 coups de bâton, pour n'avoir pas salué un officier subalterne. Les pauvres jeunes gens se sont évanouis trois fois, et chaque fois on a recommencé à les bâtonner. Après cette exécution on les garda un mois en prison pour les interner ensuite en Hongrie. Un lieutenant, nommé Wiedmann, jouit à la préfecture de Belgrade d'un pouvoir illimité sur la vie et sur la liberté de tous les habitants. Il ne dépend que de sa violence que n'importe quel habitant de Belgrade ne soit arrêté, souffleté, bâtonné et surtout interné, ce qui, comme nous le montrerons plus bas, est indirectement une peine de mort. Tout Belgrade a passé, très souvent même littéralement, par les mains de ce gendarme, depuis les anciens ministres jusqu'au dernier des journaliers. Il n'y a presque personne à Belgrade qui n'ait pas eu à se plaindre d'avoir été maltraité, insulté et offensé dans ses sentiments les plus sacrés par ce Gessler autrichien, qui agit ainsi sans pré-

texte plausible et sans qu'il y ait la moindre faute de la part de celui qu'il poursuit. La Serbie ne connaît point de personnage plus haïssable que ce tyran. Ce qui ne l'empêche pas de garder son poste depuis le commencement de l'occupation. Ce n'est donc pas une exception ou une erreur accidentelle, mais tout au contraire : *cet affreux individu incarne tout un système*. Cette manière de maltraiter les citoyens serbes, de les réduire au rang de bestiaux, de les asservir autant que possible et de leur faire toujours sentir cette dégradation, c'est l'essence même de la politique d'occupation austro-hongroise en Serbie. Le nom du lieutenant Wiedmann restera dans le souvenir des générations futures comme un symbole vivant de la « Kulturtragerei » austro-hongroise en Serbie.

Les tribunaux sont là, non pour empêcher tous ces pillages et toutes ces violences, mais pour les augmenter. Pas un seul officier austro-hongrois, accusé de vol, d'exaction, de violence ou de meurtre, n'a jamais été condamné, bien que ces crimes aient lieu tous les jours. Il est même dangereux de porter plainte contre un officier ou un fonctionnaire. Celui qui essaie, ne fût-ce que de la manière la plus inoffensive, de défendre sa fortune, son honneur ou sa vie, est immédiatement arrêté, bâtonné, interné. On pourrait citer des exemples innombrables de ces excès. Les arrestations de citoyens tout à fait innocents et leurs condamnations au cachot et même à la mort, sont tout ce qu'il y a de plus ordinaire. Les agents secrets, les détectives et les espions, recrutés parmi les couches les moins recommandables et les plus pourries de la population austro-hongroise ou serbe, sont les organes auxiliaires les plus importants de ces tribunaux, ainsi que de toute l'administration en général. C'est de leurs dépositions et de leurs rapports que dépendent entièrement la fortune, la liberté, l'honneur et la vie de tous les citoyens serbes. Les tribunaux ne sont là que pour prêter une sanction quasi-légale aux décisions de ces individus, qui forment en Autriche-Hongrie une classe privilégiée et jouissent d'une haute considération dans la société. La dénonciation la plus insipide peut jeter un homme au cachot, et les peines de mort sont prononcées par ces tribunaux avec un sang-froid vraiment criminel. C'est ainsi qu'on a fait *fusiller ou pendre* cette année dans le village Ramatja et dans les environs de Grouja, *35 paysans et le maître d'école Glichitch et qu'on a condamné au cachot 250 hommes et femmes*, rien que pour avoir trouvé dans ce village de vieilles armes complètement hors d'usage et de vieux fusils de chasse. Quant aux condamnations à mort individuelles prononcées par les tribunaux, et même par les gendarmes et exécutées sur le champ, ce sont là les cas les plus ordinaires. Nombreux sont les *otages* tout à fait innocents qui ont été tués de la sorte. On dirait même que ces messieurs éprouvent un plaisir particulier à l'exécution de ces peines de mort. Dans bien des endroits on fait pendre les hommes — et on l'a fait même une fois avec une femme enceinte — en grande pompe, publiquement au marché, où les cadavres restent suspendus quelquefois pendant plusieurs jours. C'est ce qu'ils appellent : éduquer un peuple sauvage ! Quand le peuple serbe aura atteint la hauteur éthique et esthétique enviable des officiers austro-hongrois et commencera à prendre plaisir à ces spectacles de cannibales et à les rechercher, ce peuple deviendra apparemment susceptible de comprendre leur haute culture.

#### 4. Les internements.

Le plus grand crime de l'administration d'occupation austro-hongroise et bulgare est d'interner les citoyens les plus innocents et les plus paisibles et de les interner en masses. Tout ce que nous avons souligné jusqu'ici n'était qu'un massacre en détail. *Quant à ces internements, ce sont en réalité des massacres en masses*. On a interné, rien que dans le domaine occupé par l'Autriche-Hongrie, *plus de 150.000 sujets serbes, y compris plusieurs milliers de vieillards, âgés de plus de 60 ans, plusieurs milliers de femmes et même des enfants, âgés de huit à quinze ans !* En constatant ce chiffre vraiment épouvantable, nous lais-

sons cependant de côté les 150.000 soldats serbes, prisonniers de guerre, qui partagent le sort de leurs frères internés en Autriche et en Hongrie.

Nous aurions besoin de tout un livre, à tableaux effrayants, si nous voulions retracer la situation et l'existence de ces martyrs. Nous devons y renoncer pour le moment. Nous nous bornons à cette déclaration : le fait d'être interné en Autriche-Hongrie ou en Bulgarie *signifie en réalité être indirectement condamné à mourir*. Trente pour cent environ de ces misérables sont morts à l'heure qu'il est. Les autres traînent une existence lamentable avec une peine infinie et des souffrances indicibles, en attendant la mort inévitable. Dans les nombreux camps de concentration, qui contiennent en moyenne quelques milliers d'internés, le nombre de 10, 20 et 30 morts par jour est une règle. Mais il y a des cas, en Hongrie surtout, où il meurt 200 à 300 personnes par jour. Il y a des camps de concentration où la moitié des internés sont déjà morts au moment actuel.

Il ne s'agit pas ici d'une épidémie qui fait ces victimes innombrables : on meurt de *faim* et de *froid*. C'est là qu'on peut observer sur des cas vraiment classiques et beaucoup trop nombreux comment les organismes complètement sains sont peu à peu réduits à mourir de faim. La première période est celle où l'organisme, bien que subissant tous les jours un déficit énorme d'alimentation, vit encore de ses réserves antérieures. Vient ensuite la seconde période, celle d'une sensation de faim atroce, animale, insurmontable. Ces misérables mangent alors l'herbe qu'ils trouvent le long des haies, bien que ce genre d'alimentation soit sévèrement interdit. Ils passent des jours entiers à fouiller les tas de fumier et mangent tout ce qui ressemble quelque peu à de la nourriture. Les gardiens sont impuissants, même à l'aide de bâtonnettes, à les en empêcher. Cette seconde période est suivie de la troisième et de la dernière : la période d'épuisement complet et d'apathie. Le malade devient complètement indifférent : la meilleure nourriture ne le tente plus dans cet état d'accablement, et il n'attache plus aucun prix à la vie. Il attend en pleine conscience, calme et impassible, venir sa dernière heure. Quand il la sent venir, il se couche, se couvre et meurt, sans proférer une parole. Les gens de son entourage le regardent avec la même indifférence, sachant bien que leur sort sera pareil à celui de leur camarade et ne se fera point attendre. On a pu constater par l'autopsie, dans des cas innombrables, que l'organisme avait une *santé idéale*, mais qu'il n'y avait pas un seul gramme de graisse dans tout le corps.

Même ceux qui vivent encore doivent être considérés comme des *demi-morts*. Ces misérables sont *condamnés* à mourir un ou deux ans après la guerre. Seul un tout petit nombre de gens exceptionnellement forts seront encore capables de vivre et de travailler après la guerre. Cet horrible sort des internés est connu de tout le monde en Serbie, même des enfants. Voilà pourquoi tout homme, condamné, sur la dénonciation d'un espion quelconque, à être interné, est-il accompagné par la famille désespérée avec les mêmes plaintes et les pleurs qui accompagnent un mort. Il n'y a donc rien d'étonnant et d'incompréhensible à ce que l'on soit terrifié par la perspective d'être interné. Mais lorsque, l'an dernier, un certain nombre de paysans des environs de Grouja, condamnés par les autorités militaires à être internés, se sont permis de se *cacher* et de ne pas répondre au premier appel des autorités, tous ces pauvres gens, *quarante hommes environ, furent fusillés sur-le-champ, sans autre forme de procès. Leurs maisons furent brûlées, toute leur fortune fut détruite et leurs parents furent internés.*

Nous savons fort bien que la population autrichienne, aussi bien que les soldats, souffre également de la faim et qu'on ne peut pas donner aux Serbes internés ce qui manque aux autres. Mais ceci n'explique point les cruautés inutiles. C'est ainsi, par exemple, qu'on spéculé dans les camps de concentration d'une manière vraiment criminelle sur l'argent que les Serbes internés reçoivent de leurs parents, soit de leur pays natal, soit de la France ou de la Suisse. Il existe une règle, d'après laquelle — sans égard à la somme envoyée — on ne paye aux internés qu'une partie minime de cette somme,

de 20 à 50 couronnes par mois, et l'on fait bien souvent ainsi attendre ces pauvres gens des mois entiers. Le reste de l'argent reste à la disposition des officiers et des fonctionnaires pour toutes sortes de spéculations. Or l'interné doit dépenser au moins quelques centaines de couronnes par mois, pour compléter la nourriture misérable qu'il reçoit au camp par celle qu'il peut obtenir à des prix très élevés, et au moyen d'agents intermédiaires, dans les villages environnants. Pour ces internés, l'argent signifie positivement la vie. C'est pourquoi l'administration des camps de concentration, en privant ces gens-là de l'argent qui leur est dû, *les prive en fait de la vie*. Ce jeu criminel avec la vie humaine forme une partie essentielle de la politique de tout conquérant. C'est ainsi que plusieurs médecins austro-hongrois de ces camps interdisaient qu'on leur amenât plus de *dix malades* par jour, — à un moment où 20 à 30 personnes y mouraient quotidiennement.

Mais ce qu'il y a de plus important, c'est que ces pauvres gens ne devaient point être internés. Il n'y a là aucune nécessité militaire ! Durant tout le temps de l'occupation par les troupes ennemies, pendant un an et demi, il n'y a pas eu l'ombre d'un trouble, pas une velléité de révolte dans tout le pays. Ce fait ne doit pas être considéré comme un compliment à l'administration d'occupation, ni comme une preuve de l'existence d'une situation enviable en Serbie. Il prouve tout simplement que le peuple serbe est tellement exténué par les souffrances, qu'il ne peut songer qu'au repos. Malgré cela, l'administration militaire austro-hongroise a interné, sans aucune raison plausible, plus de 150.000 Serbes innocents, parmi lesquels se trouvaient des milliers d'enfants, de femmes, et de vieillards âgés de plus de 60 ans. Ces internements ont condamné les familles de ces misérables, aussi bien que tout le pays privé par là de ses dernières forces ouvrières, à mourir de faim. Et ce n'est qu'*après* tous ces internements et d'autres chicanes cruelles, comme *conséquence* de mauvais traitements et non comme un *fait antérieur* qui aurait pu les justifier — que vint la révolte dans la Serbie du Sud, au mois de mars dernier.

Quelle est donc la raison de ces internements innombrables ? Elle s'explique, d'une part, par la stupidité de l'administration austro-hongroise, qui voit dans chaque enfant serbe un inculpé de haute trahison et un jeteur de bombes. D'autre part, elle est provoquée par le gaspillage criminel de vies humaines qui est propre aux militaires, et surtout aux conquérants. Par exemple, le lieutenant Wiedmann, dont le nom a été mentionné plus haut, a sur la conscience la perte d'au moins quelques milliers d'existences humaines. Ce fonctionnaire fait interner un Serbe tout simplement, parce que celui-ci n'a pas répondu *immédiatement* à sa question, ou bien, parce qu'il s'est permis de manifester de la peur pendant l'interrogatoire. C'est là, pour lui, une raison suffisante pour faire exécuter un homme avec toute sa famille. En fait, toute la manière d'agir de l'administration autrichienne est dominée par l'*intention inébranlable d'exterminer les derniers restes de la population serbe*.

Nous protestons avec énergie contre cette politique criminelle de l'Autriche-Hongrie. Nous exigeons qu'on mette fin à ces massacres de milliers de citoyens serbes innocents ! Nous faisons appel au monde civilisé tout entier, pour qu'il élève la voix contre ces crimes inouïs et pour qu'il exige que le gouvernement austro-hongrois rende la liberté à nos compatriotes et les renvoie chez eux. Si cette libération n'a pas lieu le plus vite possible, avant le commencement de l'hiver rigoureux, *tous ces gens seront condamnés à mourir d'ici quelques mois*.

## B. LE DOMAINE OCCUPÉ PAR LA BULGARIE

Avant de commencer la peinture de la situation dans la partie bulgare de la Serbie, nous tenons à constater un fait très important et qui doit réjouir tous les socialistes en général et les socialistes des Balkans en particulier, à savoir, *qu'il faut faire une distinction très nette entre les cercles dirigeants de la Bulgarie et le peuple bulgare*. L'un des deux soussignés de ce Mémoire a eu l'occasion, durant les premiers mois de l'occupation, de connaître personnellement ces deux administrations, celle des Bulgares et celle des Austro-Hongrois. Il a pu les observer de près et les comparer. Le soldat bulgare, c'est-à-dire *le peuple bulgare armé*, a produit sur toute la population serbe, partout où il est entré en contact avec elle, une bonne impression. Aux premiers jours de l'invasion, où chaque soldat avait pour ainsi dire le droit de vie et de mort sur la population asservie, où son pouvoir discrétionnaire était illimité et sa responsabilité presque nulle, alors qu'il n'y avait là aucun ordre judiciaire, la situation dans les domaines conquis par l'armée bulgare était bien meilleure. Il y avait bien plus d'ordre et de liberté que plus tard, lorsque l'administration d'occupation vint s'y établir et que « l'ordre » officiel y fut introduit par les cercles dirigeants. On ne connaissait point, dans cette première période, de cas d'assassinats, de viols, de pillages, et personne ne s'amusait à maltraiter la population. La situation dans la partie de l'Est de la Serbie, occupée par les Bulgares, était meilleure alors et moins intolérable que celle de la partie de l'ouest, occupée par les Allemands et les Autrichiens. Le simple soldat bulgare avait de la sympathie pour le peuple serbe, vers lequel il se sentait attiré par cette parenté de race, qui les unit, et il comprenait très bien l'horrible tragédie de notre situation. Il arrivait très souvent que ces fils de peuple bulgare pleuraient en notre présence sur la ruine de la Serbie et se désolaient profondément de voir la Bulgarie et la Serbie entraînées de nouveau, pour la troisième fois déjà, dans une guerre fratricide. Il y en avait même qui prophétisaient à la Bulgarie un avenir sinistre et néfaste, pour avoir consenti à fomentier la discorde entre les peuples balkaniques. Il serait faux de prétendre qu'il n'y avait que des socialistes qui parlaient de la sorte, puisqu'il y avait parmi les soldats bulgares qui exprimaient ces opinions, des paysans ignorants et des petits bourgeois, dépourvus de toute éducation politique. Il est naturel d'ailleurs que ce sentiment de solidarité tout instinctif soit développé à un degré aussi élevé parmi les peuples balkaniques, puisqu'ils ont tous été solidaires sous le joug turc, dont ils ont supporté l'esclavage pendant des siècles. A plus forte raison, ce sentiment doit-il persister entre les Serbes et les Bulgares qui ne forment en réalité qu'un seul peuple, parlant la même langue avec dialectes différents.

Mais cette situation a changé avec l'arrivée des maîtres de Sofia, et la politique officielle, imposée par la bande réactionnaire des brigands commandés par Radoslavoff. Ces gens, qui ont terrorisé pendant des dizaines d'années leur propre peuple, étaient très peu enclins à ménager la population complètement asservie d'un domaine occupé. C'est par un système incroyable de violence et par une politique méthodique d'extermination des Serbes que ces criminels veulent préparer le terrain à l'hégémonie de la Bulgarie aux Balkans et à l'établissement d'un empire bulgare, sous le sceptre des Cobourg. Les crimes commis par ces individus envers le peuple serbe sont innombrables et notre rapport deviendrait trop étendu, si nous voulions retracer la situation dans les pays serbes occupés par la Bulgarie, comme nous l'avons fait par rapport au domaine gouverné par l'Autriche-Hongrie. Ce n'est d'ailleurs point nécessaire. *Tout ce qui a été dit plus haut sur l'administration austro-hongroise est vrai pour*

celle de la Bulgarie, avec cette différence seulement que ce qui a été dit sur l'Autriche-Hongrie doit être élevé au carré lorsqu'il s'agit de l'administration bulgare.

Les tribunaux, quelque mauvais qu'ils soient, existent au moins dans la partie austro-hongroise. On y essaie, au moins de temps en temps, de revêtir d'une espèce de forme légale le despotisme des autorités. On y ménage parfois, ne fût-ce qu'en apparence, l'opinion publique. On s'y sent, ne fût-ce que dans une très petite mesure, lié par de vagues règles de droit international et de morale.

Tout cela cesse complètement, dès qu'on entre dans le domaine de l'administration bulgare. De l'autre côté de la Morava, c'est l'Asie qui commence. Les classes dirigeantes de la Bulgarie ont prouvé qu'elles sont, sinon de très bonnes alliées des Turcs, du moins leurs très bons élèves. La partie bulgare de la Serbie ne connaît point de tribunaux. Ce n'est que dans ces temps derniers qu'on a établi à Nich un tribunal qui doit servir pour tout le domaine occupé de la Serbie. C'est la police, recrutée parmi les couches les moins recommandables de la populace, qui jouit d'un pouvoir illimité. La liberté personnelle de chaque citoyen serbe, aussi bien que sa vie, dépend pleinement et exclusivement du bon plaisir de chaque agent de police, de chaque gendarme bulgare. Les coups de bâton, distribués aux hommes, aux femmes, aux enfants et aux vieillards, sont plus ordinaires encore que sur le territoire austro-hongrois. Les vieillards, âgés de plus de 60 ans — non seulement dans les villages, mais aussi dans les villes, — reçoivent 75 coups de bâton pour n'avoir pas salué un gendarme. Une femme, dont la maison est habitée par un officier bulgare — qui ne paye pas sa propriétaire, bien entendu — est condamnée à 25 coups de bâton, si l'officier s' imagine que la nappe qui couvre la table de sa chambre est moins belle que celle de sa propriétaire. Un juge serbe qui a une instruction supérieure et habite la ville de Tchoupria, doit scier du bois tous les jours pour les maîtresses d'école qui habitent gratuitement chez lui, s'il ne veut pas être condamné à être bâtonné. On pourrait citer des exemples analogues innombrables. Les Serbes sont réduits dans ces domaines à un véritable esclavage, pareil à celui qu'ils subissaient, il y a 200 ans, sous le joug turc.

On voit dans le domaine austro-hongrois au moins une apparence d'ordre public. Quant au domaine occupé par les Bulgares, la sûreté publique la plus élémentaire n'y est même pas garantie. Les autorités bulgares se servent, toujours sous la menace de la peine de mort, d'exactions et de contributions, de sorte que bien des Serbes ont dû fuir de l'autre côté de la Morava, dans le domaine autrichien. Des bandes de brigands innombrables, tolérées par les autorités et pillant et assassinant tout le monde, circulent dans tout le domaine. Il arrive même assez souvent que ces bandits sont des compagnons secrets des officiers, des agents de police et des gendarmes bulgares. Telles sont les autorités qui règnent aujourd'hui dans la Serbie occupée. C'est ainsi qu'elles font le bonheur de la Macédoine et de la « Serbie libérée de l'est ».

Les limites de notre rapport ne nous permettent pas de peindre tous ces abus en détail. C'est pourquoi nous nous bornerons à signaler encore quelques *spécialités de l'administration d'occupation bulgare d'un caractère tellement particulier*, qu'on n'en voit même point d'exemple dans le domaine austro-hongrois.

### 1. La politique de dénationalisation.

L'administration austro-hongroise a déjà manifesté une certaine tendance à modifier la culture nationale des Serbes et des aspirations vers la « croatisation » et la « magyarisation » de la jeunesse scolaire. Elle a fait également des tentatives de propagande cléricale parmi la population, qu'elle voulait voir imprégnée de cet esprit. Mais elle a atteint dans ce domaine de bien faibles résultats. La tentative de cléricaiser la population serbe était vouée dès le commencement à un échec, parce que les

Serbes sont au point de vue religieux, un peuple très émancipé. L'église comme institution politique et sociale, n'a aucune importance et aucune puissance dans notre pays. Le clergé n'a que fort peu d'influence sur la vie politique. Ce ne sont pas les prêtres qui attirent les masses populaires. Ce sont, au contraire, les masses qui exercent une influence sur le clergé. Les prêtres, qui se sont voués énergiquement à la cause démocratique, ont seuls joué un certain rôle dans notre pays.

Mais tout ce qui a été fait sous ce rapport, dans le domaine austro-hongrois, ne peut même pas être comparé à la politique de dénationalisation faite par les Bulgares. Les cercles dirigeants bulgares *nient en principe l'existence de la nation serbe* dans tout le domaine qu'ils ont conquis, bien que ce soit justement ce domaine-là qui ait fourni à notre pays ses plus grands héros nationaux, qui, il y a cent ans, pendant la Révolution Serbe de 1804, ont combattu pour la libération et l'indépendance de la Serbie et qui sont morts pour elle (Stevan Sindjelich, près de Nich ; Haïdouk Veljko, près de Negotine, etc.). Mais celui qui se déclarerait aujourd'hui, dans ce domaine occupé, membre de la nation serbe et voudrait insister sur cette qualité, serait immédiatement inculpé de haute trahison et prononcerait contre lui-même la peine de mort. Tous les écrits serbes, non seulement les livres des bibliothèques publiques mais même ceux qui se trouvent dans les appartements privés, sont réquisitionnés et brûlés. Il est expressément défendu, même dans la conversation privée, d'écrire le serbe.

Même l'organe du domaine allié — celui du gouvernement militaire austro-hongrois — est sévèrement interdit dans tout le domaine occupé par les Bulgares, uniquement parce qu'il paraît dans la langue croate, c'est-à-dire serbe, puisque « croate » et « serbe » ne sont que deux noms différents pour la même langue et la même nation. Il est également interdit de porter des noms serbes. Un des signataires du présent mémoire, Popovitch, n'a pu obtenir son passeport pour aller de Tchouprija (une ville située dans le domaine occupé par les Bulgares) à Belgrade, en janvier 1916, que comme Popov, c'est-à-dire comme Bulgare. Les enfants nouveau-nés n'ont été baptisés par les prêtres bulgares qu'avec des noms bulgares, de sorte que les fidèles devront les faire baptiser à nouveau après la guerre. On n'enseigne que la langue bulgare dans les écoles populaires, et l'enseignement y est donné par des maîtres et des maîtresses bulgares. Il en est de même pour les Eglises. Tous les postes d'instituteurs et de prêtres, toutes les fonctions de l'administration municipale, sont occupés par les Bulgares. Sur tout le territoire occupé par les Bulgares, on ne trouve *pas un seul* instituteur ou prêtre serbe : tous sont internés ou bien assassinés, sauf ceux qui ont été obligés, sous menace de mort, de souscrire une déclaration disant qu'ils sont *Bulgares* et que les districts occupés par les Bulgares sont tous pays bulgares ! On a agi de même à l'égard des autres fonctionnaires serbes, à très peu d'exceptions près. Comme preuve, nous ne citerons que quelques exemples, qui se sont particulièrement gravés dans notre mémoire. Nous ne pouvions, pour des raisons faciles à comprendre, emporter de notre pays des matériaux systématisés et des données écrites. Les voici :

1. Dans la ville Vrania, on a tué : Axientié Michitch, prêtre, et Georges Antitch, ancien député du parlement de cette ville.

2. Au mois de novembre 1915, on a emmené, une nuit, de la ville de Leskovatz, après leur avoir lié les mains, le grand prêtre Stevan Komnenovitch, les prêtres Michaïlo Ignjatovitch, Josif Popovitch, Trandafil Kotzitch, Svetolik Antoniévitch et un maître d'école Marko Jocovitch. Deux ans se sont écoulés depuis, sans qu'aucun de ces hommes ait donné signe de vie à sa famille, comme le font généralement tous les autres internés. Mais les paysans ont trouvé plus tard, non loin de l'embouchure de la Morava, quelques cadavres de victimes d'une mort violente, avec de longs cheveux et de longues barbes (les prêtres orthodoxes de l'Orient portent tous, conformément à leur ordre, de longs cheveux et une longue barbe). Il n'y a point de doute que ce soient ces pauvres, traîtreusement tués.

3. Les autorités bulgares ont emmené une nuit de Vlassotinci le prêtre Onoufrié Popovitch. Quelque temps après, la famille a trouvé la tête du prêtre cachée sous un tas de pierres.

4. Dans le village de Prekoptchelitza, les autorités bulgares ont commencé par piller la maison d'un prêtre, Petar Tzvetkovitch, pour lui enlever 5.000 dinars en or, et elles ont fini par l'assassiner.

5. Le 9 novembre 1915, les autorités bulgares ont emmené 24 *prêtres serbes* de la ville de Nich, parmi lesquels se trouvaient : Luka Marianovitch, Jovan K. Popovitch, Janko Jankovitch, Marko Jankovitch, Dorbrossav Markovitch et Kojitch. Aucun d'eux n'a plus jamais donné signe de vie à sa famille.

6. Le 19 novembre 1915, on a emmené de Nich un autre groupe de prêtres, parmi lesquels se trouvaient Tzvetko Bogdanovitch, Georges Jankovitch et Milan Tzvetkovitch, dont on ne sait jusqu'ici ce qu'ils sont devenus, ou plutôt, on ne le sait que trop bien.

7. Le 14 novembre 1915, on a emmené de Nich Vessa Milovanovitch, fonctionnaire en retraite, frère de feu le ministre des Affaires Etrangères et du ministre président serbe, Dr Milovan Milovanovitch. Sa femme, désespérée, s'adressa enfin au général bulgare Ratcho Petrov, ancien ami personnel du Dr Milovanovitch. Le général Petrov lui envoya le rapport officiel suivant : « Le nom de Vessa Milovanovitch ne se trouve pas sur la liste des internés ».

8. Trois prêtres, Georges Petrovitch, Sima Jovanovitch et Vladimir Rachitch, ont été emmenés de la ville Zaietchar. Ils furent tous les trois assassinés sur le chemin de Vidin et leurs cadavres furent jetés dans un fossé, où les chiens du village les dévorèrent. Les paysans n'ont plus retrouvé, pour les enterrer, que les os des cadavres.

9. Le prêtre Pavle Jovanovitch, du village Veliko Jasikovo, a été tué de la même manière. Sa femme trouva enfin son cadavre, qu'elle fit enterrer.

10. Au mois de mars dernier, quatre citoyens de la ville Prokouplié et un prêtre, Radivoje Voutchinitch, ont été *égorgés* en pleine rue publiquement, par les Bulgares.

11. Le prêtre Trajko du village Tourekovac a été emmené, et on n'a plus entendu parler de lui. Sa fille, accusée d'avoir été en relations secrètes avec les komitadchi serbes, fut pendue. Mais avant de la faire pendre, on lui a fait subir des tortures atroces en la faisant bâtonner au moyen d'un fil de fer barbelé. La sœur de la jeune fille, la femme d'un libraire, I. Obrenovitch, de Leskovatz, a été battue d'une manière tellement cruelle qu'elle perdit non seulement les dents, mais qu'elle devint folle deux jours après l'exécution. Elle mourut peu de temps après. Le frère, le prêtre Vassa, fut également assassiné, ainsi que son fils, un jeune garçon de 16 ans ! Et toutes ces victimes ont été faites dans une seule et même famille !

## 2. Déportation et extermination de la population serbe.

Un très grand nombre de Serbes, qu'on ne parvient pas à tuer en Serbie, sont déportés en Asie Mineure. Des familles entières de la Serbie de l'Est, femmes, enfants, vieillards, sont arrachés par force à leurs foyers et trainés en Asie Mineure. Et ce n'est point là une punition personnelle et individuelle. C'est tout un système, correspondant à une politique déterminée. On veut éloigner d'abord, de cette partie de la Serbie, tous les éléments capables de déployer une force de résistance nationale et les exterminer, pour se mettre ensuite à bulgariser le reste de la population. Il va de soi qu'on s'est fixé là un but irréalisable, puisque la Serbie de l'Est ne ressemble en rien à la Macédoine au point de vue national. La population slave de la Macédoine devient facilement serbe ou bulgare. Quant à la Serbie de l'Est, elle a une physionomie nationale et culturelle beaucoup trop accentuée pour se laisser dénationaliser.

Vouloir bulgariser cette partie de la Serbie est aussi stupide que le serait, de la part de nos cercles dirigeants, une tentative de vouloir serbiser la ville de Sofia avec ses environs confinant à la Serbie.

Ces procédés de dénationalisation, que les Bulgares ont empruntés aux Turcs, ne peuvent avoir pour résultat qu'une extermination barbare de la population serbe, innocente et non protégée. Des familles serbes innombrables, déportées en Asie Mineure dans des conditions épouvantables, sont toutes condamnées à mourir. Ces déportations ne sont en réalité que des exécutions de Serbes en masses, pareilles à celles qui ont été organisées contre les Arméniens par Abdul Hamid ou par les Jeunes-Turcs.

*La révolte du mois de mars dernier*, qui éclata dans la Serbie du Sud, sur le territoire bulgare surtout, donna aux autorités bulgares une belle occasion de manifester toute la cruauté bestiale qui les anime. Il serait difficile de dire exactement comment cette révolte a pu avoir lieu. Mais ce qui est hors de doute, c'est que la population civile serbe n'y était pour rien. Toute l'insurrection fut organisée et exécutée par des soldats et des komitadchi serbes, qui avaient réussi à échapper aux autorités. Ces éléments conspirateurs furent très probablement soutenus par des déserteurs bulgares et austro-hongrois, mécontents de leur condition. Ce fut cependant la population innocente qui eut à répondre de toute cette affaire. Comme la population serbe avait été désarmée par les autorités, depuis le commencement de l'occupation, elle était hors d'état de s'opposer aux insurgés et de leur résister. Elle dut, *volens nolens*, leur fournir la nourriture, le logement et les servir dans d'autres occasions. Il va de soi que tous ces actes furent interprétés par les autorités bulgares et austro-hongroises, comme une participation directe à la révolte, et que ces pauvres gens furent punis de mort. Et quand ils essayaient de se défendre auprès des autorités, leur expliquant qu'il était matériellement impossible de résister aux insurgés, ils recevaient presque toujours cette réponse d'un cynisme incroyable : Votre devoir était de vous opposer à toutes les exigences qui venaient de la part de ces hommes et de vous laisser tuer au besoin. Mais puisque vous n'avez pas voulu être tués par eux, nous les remplacerons.

*20.000 Serbes environ ont été tués* sous ce prétexte, dont 3.000 au maximum qui avaient réellement pris part à la rébellion. Tous les autres appartenaient à la population civile innocente. Ce sont les Bulgares qui sont responsables de la plus grande partie de ces massacres. On n'épargnait ni les femmes, ni les enfants. La femme d'un ancien député du parlement, Gaïa Nikolitch, a été fusillée, après avoir été gardée en arrestation pendant huit jours sans eau et sans pain, pour avoir fondé à Lebané, au moment de la révolte, un hôpital, afin de soulager les victimes de l'insurrection. Des milliers de femmes et d'enfants ont été internés et d'autres ont été jetés dans des cachots. 36 villages autour de Leskovatz ont été complètement exterminés. Des familles innombrables sont restées sans feu ni lieu. Presque toute la population de Nich, 4000 hommes environ, a été emmenée. Une partie a été expédiée en chemin de fer à Pirot. Le reste dut s'en aller à pied — et ne revint plus. Un fonctionnaire de la police des environs de Nich s'est glorifié plus tard, en société, d'avoir égorgé à lui seul, près de 300 Serbes. « C'était assez compliqué au commencement, racontait cet homme de grand mérite, il fallait toujours donner plusieurs coups de couteau, mais quand j'en ai acquis à peu près l'habitude, l'opération alla à merveille : un seul coup — et l'homme était tué. » Il est probable que ce patriote bulgare, si zélé, aura un peu exagéré et quelque peu défiguré les faits réels. Il n'en reste pas moins vrai que ce récit est extrêmement caractéristique pour la mentalité des occupants bulgares.

La cruauté des autorités bulgares est si grande et si révoltante, qu'elle finit parfois par indigner les soldats allemands qui s'y trouvent en garnison, et qui essayent même de prendre sous leur protection la population serbe maltraitée par leurs alliés. Les rapports entre les Allemands et les Bulgares, dans les garnisons mélangées, sont très tendus. C'est ainsi que la ville de Nich, par exemple, est divisée

par la rue principale en deux zones rigoureusement séparées. Le soldat allemand n'a le droit de passer la zone bulgare qu'avec une autorisation spéciale et seulement pour des besoins de service. Il en est de même pour le soldat bulgare.

La barbarie des cercles dirigeants bulgares dépasse vraiment toutes les limites.

## CONCLUSION

Notre but, en rédigeant ce mémoire, a été d'exposer au monde entier les crimes commis par les cercles dirigeants bulgares et austro-hongrois envers les Serbes, et de les flétrir comme ils le méritent. Mais nous ne songeons pas un seul moment à identifier les peuples avec ceux qui les dirigent. Nous ne voulons point prêcher la vengeance contre le peuple bulgare, ni contre la nation de la monarchie voisine. Les soldats austro-hongrois, bulgares et allemands ont presque toujours manifesté leur sympathie et leur compassion pour le peuple serbe, dans l'horrible crise que celui-ci subit actuellement. Les peuples ne sauraient jamais éprouver pendant longtemps une haine profonde les uns contre les autres. Ils peuvent tout au plus être déroutés ou éblouis un moment par les chauvinistes et les hommes de pouvoir. Aux premiers mois de l'occupation, les soldats allemands partageaient souvent leur nourriture avec les femmes et les enfants serbes, comme on voit des femmes serbes partager leur pauvre ration de pain avec les soldats austro-hongrois affamés, qui vont d'une maison à l'autre pour mendier de la nourriture. C'est là que se manifeste d'une façon touchante cette solidarité spontanée de la grande classe internationale, la classe de ceux qui sont opprimés, exploités, privés de leurs droits, qui ne se divisent point en occupants et occupés et dont la misère est également grande dans les deux camps.

*Notre Mémoire poursuit les buts suivants :*

1<sup>o</sup> Nous voulons engager le Comité Russo-Hollando-Scandinave à développer une activité énergique en faveur de la protection de la population serbe, qui jusqu'ici n'a été protégée par personne et a été oubliée par tout le monde. Nous voulons le prier, en première ligne, d'agir sur les socialistes des puissances centrales, afin que ceux-ci combattent la politique de leurs gouvernements dans la Serbie occupée.

2<sup>o</sup> Nous voulons surtout pousser les socialdémocrates d'Autriche-Hongrie et de Bulgarie à développer une activité plus énergique, au parlement et en dehors du parlement, afin de contribuer à sauver les derniers restes du peuple serbe dans les domaines occupés. Leur premier devoir serait d'exiger immédiatement auprès de leurs gouvernements que tous les Serbes internés soient renvoyés chez eux. Ils devront exiger ce retour à la liberté, non seulement pour les internés civils, mais aussi pour les prisonniers de guerre qui sont en somme, à très peu d'exceptions près, séparés de leurs familles depuis la première guerre balkanique, depuis tantôt cinq ans. Il n'y a vraiment aucune nécessité militaire de garder ces pauvres gens dans les camps. Ils sont tous désarmés et d'ailleurs, même en rentrant en Serbie, ils se trouveront toujours sur le territoire occupé par les Austro-Hongrois et les Bulgares, et toujours sous le pouvoir illimité des occupants.

3<sup>o</sup> Nous voulons attirer l'attention du monde civilisé sur la misère effrayante qui règne en ce moment en Serbie, pour qu'on apporte une assistance rapide, de l'argent et des vivres, à ce peuple délassé jusqu'ici. En dehors des deux visites, celle de la mission américaine et celle de la mission suisse, qui sont venues l'an dernier distribuer un peu de nourriture et de vêtements à la population de Bel-

grade — tout ce que la Serbie a reçu jusqu'ici de l'Europe, et de nos alliés en particulier, n'a été qu'un encouragement verbal.

4° Nous voulons que le gouvernement serbe, ainsi que les autres gouvernements de l'Entente, montrent plus d'intérêt à la population serbe, qui est vraiment hors d'état, dans les conditions actuelles, de supporter toute seule la dernière phase de la guerre.

5° Et nous tenons à prouver par ce Mémoire que le besoin vital du peuple serbe *n'est pas la prolongation de la guerre, mais la conclusion rapide de la paix*. Ce n'est qu'à cette condition qu'on pourra empêcher la ruine définitive du peuple serbe, et que les prolétaires de tous les pays pourront asseoir sur le banc des accusés leurs gouvernements respectifs, pour les crimes que ceux-ci ont commis durant la guerre, crimes qui, selon l'expression si juste du dernier Congrès du Parti Socialdémocrate à Vienne, ont été non seulement des actes de violence contre les peuples asservis, mais aussi un forfait contre les peuples au nom desquels ils ont été commis.

Stockholm, novembre 1917.

*Pour la Socialdémocratie Serbe :*

Douchan POPOVITCH,  
secrétaire du Parti.

T. KATZLEROVITCH,  
député.

# LE RÉGIME AUSTRO-HONGROIS

---

Discours prononcé à la Séance du 19 octobre 1917 du Reichsrat de Vienne,

par le Dr Tressitch-Pavitchitch, député yougoslave.

représentant de la circonscription dalmate des îles Bratch-Hvar-Vis.

---

Des traitements barbares sont infligés par les autorités austro-magyares aux Slaves de la Double Monarchie. Les débats qui, depuis le 30 mai dernier, ont lieu au Reichsrat, permettent aux députés de préciser les faits. Leurs interpellations, véritables réquisitoires, montrent que ce que nous avons pu apprendre jusqu'ici n'est rien à côté de la réalité. Le 19 octobre dernier encore, le député dalmate Tressitch-Pavitchitch — qui fut, lui aussi, victime du régime — apportait à la tribune de la Chambre des révélations sensationnelles que les journaux de Vienne n'ont pas osé reproduire en entier. M. Tressitch-Pavitchitch a donné lui-même au journal croate *Novosti* (25 et 26 octobre) une traduction de son discours prononcé en allemand. La censure a trouvé les paroles du député si compromettantes pour le gouvernement et ses dirigeants qu'elle en a supprimé une bonne partie. On n'est pas surpris de ce qu'affirme le 26 octobre, la *Hrvatski Država* qui écrit : « Les horreurs exposées au Parlement autrichien par le député Tressitch-Pavitchitch ont fait trembler jusqu'à ceux qui étaient *in fractione panis*. » Le journal ajoute : « Nous attirons l'attention sur ce fait que certains journaux allemands prétendent déjà que ce discours a été prononcé au profit de l'Entente. Lorsque ces horreurs avaient lieu, ces grands seigneurs se taisaient, car elles étaient à leur avantage ; maintenant qu'on les divulgue, ils sont consternés, ils frémissent et ils disent que tout cela profite à l'Entente. Leur effroi ne provient donc pas des faits eux-mêmes, mais seulement de la publicité qu'on leur donne. La morale de certaines « nations privilégiées » est d'une nature toute particulière. » C'est qu'en effet, les Germano-Magyars de l'Empire habsbourgeois, qui ont tant célébré le « loyalisme » des sujets de S. M. apostolique, tremblent en songeant que le monde pourra connaître de quelle façon ils ont traité ces « loyaux » sujets qu'ils auraient bien voulu anéantir au plus grand profit des « nations privilégiées ». Il est inutile, d'ailleurs, de commenter plus longuement le discours de M. Tressitch-Pavitchitch. Il se suffit à lui-même tel que la censure nous l'a laissé.

## INTRODUCTION

« La dernière fois<sup>1</sup>, ce n'est point par peur que j'ai renoncé à prendre la parole, bien que certaines personnes aient voulu interpréter avec malveillance mon abstention ; mais pour des raisons toutes différentes. Quoique je sache par l'amère expérience que j'en ai faite moi-même, qu'ici l'immu-

<sup>1</sup> Le député Tressitch-Pavitchitch fait allusion ici à quelques mots qu'il a prononcés à la séance du Reichsrat du 14 juin dernier.

nité de la parole n'est qu'un jonet bon pour les naïfs, je vais cependant prendre la parole, car la voix de la conscience et du devoir est en moi plus forte que l'instinct de la conservation et la vie de mon peuple m'est plus chère que ma propre existence. Tout silence, d'ailleurs, ne serait qu'une lâcheté et qu'une trahison envers l'idéal humain.

Ayant ressenti jusqu'à en mourir, pendant que j'étais au cachot, les influences de ces forces ténébreuses qui engendrèrent cette guerre effroyable, *je déclare que, si, par un moyen quelconque, je venais à disparaître, la raison ne devrait point en être cherchée dans ce que je suis las de la vie, encore que, depuis trois ans déjà, la mort me soit apparue comme très désirable.*

Malheureusement le discours que je vais prononcer était destiné à durer deux heures, et je suis obligé de le mutiler, pour pouvoir le resserrer et le prononcer en une demi-heure seulement <sup>1</sup>.

### Persécutions malveillantes.

Comme toujours notre peuple a été placé dans cette guerre aux premières lignes de feu, exposé jusqu'à sa complète destruction à une grêle de fer brûlant, tandis que sur son sol natal, il était systématiquement exterminé par la corde, le plomb, la baïonnette, le cachot, les déportations, la relégation, les évacuations et les tribunaux d'exception, par la faim, par les camps de concentration et par les maladies provoquées intentionnellement. Les persécutions contre notre peuple ont commencé dès avant la guerre et surtout après l'attentat de Sarajevo. A ce moment, sous la protection des autorités, on commença à organiser des battues contre les Serbes, dont les magasins furent partout pillés et anéantis. *Dès cette époque on fit périr beaucoup de Serbes.*

Le député *Ivan Frank* a déclaré au Parlement croate que le chef de la police de Zagreb l'avait incité à faire *tuer les leaders serbes* par la lie du peuple ameutée.

Dès que la guerre éclata, la tempête d'extermination de tous les patriotes yougoslaves commença à sévir. Dans le pays tout entier on n'entendait que des gémissements et des cris de détresse. On ne voyait que des choses hideuses comme si la peste venait à passer. Les journalistes soudoyés, ayant à leur tête le *Nase Jedinstvo* de Split (Spalato), inventaient matin et soir des nouvelles relatives à des attentats commis par les Serbes au moyen de bombes contre les trains, les chemins de fer, les bateaux et autres moyens de transport. On prétendait justifier ainsi des mesures draconiennes prises par les différentes autorités. *Tous les hommes aux sentiments nationaux, conscients et honnêtes, furent arrêtés, relégués, jetés dans les prisons, ruinés, condamnés, exécutés ; tous ceux qui étaient trop jeunes ou trop vieux furent destinés à mourir de faim ; le reste fut intimidé, démoralisé, et déshonoré.*

Dans la seule ville de Dubrovnik et au cours d'une seule journée, *on a arrêté 75 personnes.* Les lamentations qui se firent entendre alors dans l'enceinte de cette noble ville n'avaient d'égales que celles qui jadis avaient été entendues pendant le grand tremblement de terre qui anéantit la cité.

L'ancienne Athènes avait élevé sur l'Acropole un autel à la Charité. Les sur-hommes d'aujourd'hui ont chassé ce sentiment de leur cœur, comme une faiblesse nuisible, car leur but était d'anéantir tous ceux qui ne voulaient pas se courber devant eux. *Depuis longtemps déjà on avait pris des dispositions pour envoyer dans les casemates, à une heure déterminée, tous les chefs du peuple, pour les employer comme otages, pour les mettre en pièces, afin de pouvoir transformer tout le peuple en ilotes.*

Lorsque, après trois mois de prison, subis à Maribor (Marbourg), je fus invité pour la première

<sup>1</sup> On sait que le Parlement a décidé que les députés ne pourraient pas parler pendant plus d'une demi-heure pendant la discussion du budget.

fois à comparaitre devant un juge, celui-ci me dit : « *Je ne sais pas de quoi l'on vous accuse, et vous pouvez facilement le comprendre si vous songez que seulement en Dalmatie, en Istrie et en Carniole nous avons arrêté plus de cinq mille personnes.* » Vous pouvez vous imaginer maintenant combien de personnes ont été arrêtées en Bosnie, en Herzégovine, en Slavonie et dans la Hongrie méridionale.

Lorsqu'à Split on nous embarqua par centaines, mêlés aux brigands de la pire espèce, lorsqu'on nous conduisit de Rijeka jusqu'à la gare, par une pluie torrentielle de sorte que pas un seul morceau de toile n'est resté sec sur nous, lorsque nous dûmes voyager pendant trois jours et quatre nuits par Zagreb et Budapest jusqu'à Maribor, dans des voitures répugnantes, sans pain, sans sommeil, exposés aux injures de la lie magyare, en butte comme des prisonniers serbes, aux coups de crosse et aux malédictions des soldats magyars en fureur — alors un grand nombre d'entre nous, à la suite de la terreur éprouvée, *perdurent la raison*, et je vis de mes propres yeux un malheureux, par la fenêtre d'un wagon marchant à toute vitesse, se lancer dans les ténèbres de la nuit et de la mort. Au bout de ces quatre nuits sans sommeil, on nous enferma dans une écurie de manège d'où l'on sortit quelques jours après plus de cent charretées de fumier de cheval. C'est sur ce fumier que nous avons dû nous reposer et dormir, presque étouffés par l'odeur de l'urine. Nous avons pu voir de nos propres yeux les soldats cracher dans le chaudron qui contenait la soupe qu'on nous destinait.

Je ne veux pas cependant parler de Maribor et de Gratz, car je ne tiens guère à parler de mes souffrances personnelles. Je dois toutefois signaler que le médecin des prisons de Gratz, le conseiller Dr Hoffmann, injuriait impitoyablement les misérables détenus, ayant coutume de dire *qu'il vaudrait mieux donner du poison à ces traîtres qui hésitaient à crever de mort naturelle*. Une foule de ces détenus succombèrent aux souffrances de Maribor et de Gratz, tel le malheureux Denitch, frappé à coups de crosse par les gendarmes jusqu'à ce qu'il en mourut, tel Puskarevitch, tel Busitch auquel on accorda la permission de ne plus être relégué le jour même de son enterrement.

### Gaspar Scholier.

Le sort de ceux qui ont été enfermés à Mostar, à Doboj et à Arad a été beaucoup plus effroyable. Deux témoins qui ont été à Mostar et qui plus tard ont partagé mon sort à Maribor, m'ont relaté les faits qui s'y sont passés. Ce sont le député *Ivo Lupis* et le publiciste *Domitch*.

À Mostar, les malheureux dormaient dans un souterrain sur le sol, entassés les uns contre les autres côte à côte avec des voleurs, des brigands et des tziganes. La fameuse tinette était constamment pleine, se versant sur le sol où il fallait se mouvoir, dormir et manger. Dans cet antre l'homme le plus terrible était le geôlier, *Gaspar Scholier*. Cet individu, armé d'un bâton de fer recourbé qu'il dénommait « *Kronprinz* », rendait visite à ces malheureux plus souvent que ceux-ci ne l'auraient souhaité, avec son *Kronprinz*, pour les frapper aveuglément sur la tête et sur les épaules. Des filets de sang ruisselaient sur le visage des torturés. Il est superflu de signaler ses injures, ses invectives empreintes de bestialité et ses cris sataniques et furieux. *L'argent seul pouvait calmer pour un moment la fureur de ce Cereber et lui fermer la gueule*. Parmi les malheureux internés se trouvaient *Rinda Radulovitch*, rédacteur du *Narod*, et le prêtre orthodoxe *Tichy*. Ils succombèrent plus tard à Arad des suites des tortures infligées par cette bête féroce. *Tichy*, dans son cœur miséricordieux, partageait avec les affamés une partie de sa minime subsistance, ce qui rendait Scholier si furieux qu'il le frappait de son *Kronprinz* d'une façon si impitoyable que le prêtre en perdit plus d'une fois connaissance. Par suite des coups reçus, le sang coulait à flots de ses épaules et sur sa poitrine, car le crochet du *Kronprinz* lui avait enlevé une bonne partie de la peau. *Tichy* est mort en véritable martyr.

### Les otages.

Plus tard, ces malheureux furent envoyés aux étages supérieurs, où se trouvaient enfermés ceux qui étaient destinés à servir d'otages. Les mots *otage* et *traître* étaient synonymes. Les brigands ordinaires et les assassins surnois étaient mieux vus qu'eux. On choisissait pour servir d'otages les plus instruits, et les notables de la population. Rares furent ceux qui purent jouer ce rôle jusqu'au bout et sauver leur tête. Ordinairement sur l'ordre de quelque officier, on les amenait des casemates dans la cour où chacun d'eux était remis à deux musulmans armés jusqu'aux dents. L'officier se chargeait de faire à haute voix une leçon d'une demi-heure à ces gardiens, leur énumérant tous les cas dans lesquels ils doivent tuer l'otage. *Au moindre bruit, plonge-lui ta baïonnette dans le cœur. Brûle-lui la cervelle, si tu entends le crépitement d'un fusil dans la forêt. Marche-t-il à gauche, tue-le; fait-il un mouvement à droite, mets-le en pièces.* » La garde musulmane n'avait pas besoin de ces encouragements!

Les otages étaient choisis pendant la nuit. La face hideuse de Scholier, encadrée de baïonnettes semblables à des cierges mortuaires, pénétrait silencieusement pour, de ses yeux de tigre, chercher et choisir les victimes. Les compagnons d'Ulysse dans l'ancre de Polyphème ne durent pas éprouver une horreur plus terrible lorsque le monstre s'efforçait de reconnaître par le toucher ceux qui étaient le plus gras. Les yeux enflammés de ce monstre sanguinaire s'abattaient sur les malheureux. Plus d'un, en une seule nuit, vit de frayeur blanchir ses cheveux. Hier, adolescents dans la fleur de l'âge, aujourd'hui, vieillards courbés. Celui qui voulait prolonger de quelques jours cette triste vie, devait, par le mouvement des mains, montrer combien de billets de banque il était à même de sacrifier. Etre choisi comme otage équivalait à une condamnation à mort. *Des centaines de gens périrent ainsi.* N'ayant pas le temps d'en énumérer davantage, je n'en citerai que deux. A la halte de Rastelica, on fusilla comme otage un certain Damitch, cela sans aucune procédure. Sur la ligne de Doboj-Tuzla, on assassina sans jugement le pope *Georges Petrovitch*.

### Arad.

De Mostar, on emmena le reste de ces malheureux à Arad, où se trouvaient déjà des milliers de cadavres vivants, venus de Bosnie-Herzégovine et de Syrmie. Le long du voyage, la populace magyare les injuriait, leur crachait au visage et leur jetait des pierres. Affamés, nus, à demi morts sous les coups de crosse et de baïonnette, on les emmena, comme du bétail, dans les casemates de cette forteresse qu'infestaient des milliers de punaises et de poux. Dès qu'ils essayaient de dormir, ils étaient réveillés par l'invasion de cette vermine qui leur couvrait la peau et les vêtements.

Dans les galeries souterraines, ces malheureux ne sentaient pas le froid, tellement ils étaient pressés les uns contre les autres; l'air était chargé d'une vapeur tiède semblable à celle d'une étuve, et la lumière des lampes électriques vacillait à travers ce brouillard. Obligés de dormir en rangs serrés, des deux côtés de ce tunnel fort étroit, ils ne pouvaient s'étendre sans que leurs jambes se touchassent. Bientôt le typhus exanthématique, ou, comme l'appelaient ces malheureux dans leur humeur de désespérés, le *tunnelitis terribilis*, se mit à sévir. Au début, il n'en mourait que deux ou trois par jour; plus tard ce fut par masses qu'ils tombèrent. Lorsque les jours froids arrivèrent, *on déshabilla les morts pour babiller ceux qui étaient nus.* Souvent morts et vivants étaient couchés les uns à côté des autres pendant toute la nuit. Il y eut aussi des malades auxquels la fièvre faisait perdre connaissance et qui se blottissaient

dans un coin quelconque, dans la paille, ce n'est que deux ou trois jours plus tard que l'odeur cadavérique décelait leur présence. Les corps étaient jetés en tas dans des voitures. Un tzigane quelconque se mettait à la tête du convoi, une croix entre les mains et un sourire cynique et hideux sur les lèvres, tandis que les soldats magyars hurlaient autour des voitures et criaient, comme s'ils avaient fait prisonnière toute une compagnie ennemie. *C'était un véritable sabbat de sorcières, qui remplissait de répugnance et d'horreur le cœur des spectateurs.*

La nourriture était immangeable; beaucoup restaient sans manger pendant plusieurs jours, leur estomac ne pouvant pas la supporter... Il n'y avait en général pas d'eau, mais, par contre, beaucoup d'alcool, car le gardien *Rosner* voulait faire des affaires lucratives. Les misérables buvaient pour s'engourdir, pour oublier la vie et pour pouvoir quitter plus tôt pour la froide terre cette atmosphère viciée, cette paille pourrie, infectée par les bacilles du typhus exanthématique. *On évaluait à 3 ou 4000 le nombre des morts d'Arad.* Beaucoup d'otages moururent peu après leur libération, des suites des souffrances endurées; parmi ceux-ci je citerai le négociant *Konditch*, de *Gradiska*, qui rassembla juste assez de forces pour arriver jusqu'à sa maison et s'étendre sur son lit pour ne jamais se relever. Comme témoins de toutes ces horreurs, je citerai le sous-préfet de *Gradiska*, en Bosnie, *Georges Djuritch*, les médecins *Vladimir Kujundzitch*, *Bokonjic* et *Jovo Malitch* qui, eux aussi, furent enfermés à Arad.

### Les horreurs de Doboj.

À Doboj ce fut pire encore. Les environs de cette ville constituent le plus grand cimetière des victimes innocentes de cette époque effroyable. Le 27 décembre 1915, arrivait à Doboj le premier transport de prisonniers serbes et monténégrins, qu'accompagnait une multitude de gens de Bosnie et d'Herzégovine, obligés de quitter leurs foyers proches de la ligne frontière. Les femmes, les vieillards, les enfants, tous exposés au froid, à la pluie, au vent, à la faim, à la soif, à l'insomnie, étaient forcés de voyager dans des wagons à bestiaux ouverts. Pourtant toutes ces souffrances n'étaient rien en comparaison de l'obligation pour les femmes de satisfaire leurs besoins naturels dans les wagons, sous les yeux des hommes, et vice versa.

On enferma tous ces gens dans des baraques qui auparavant avaient servi d'hôpital pour les chevaux, et qui, infectées de toutes les maladies chevalines et pleines de fumier, n'avaient jamais été désinfectées ni nettoyées. Bientôt commencèrent à sévir des douleurs lombaires, le typhus exanthématique, la variole et le choléra. Tout était infecté de toutes sortes de vermine. *À ce moment les gardiens furent pris de pitié. Ils ordonnèrent aux femmes de se déshabiller complètement et prirent plaisir à leur raser les poils sur toutes les parties du corps, malgré leurs cris et leurs gémissements. Ensuite ils se mirent à enduire les parties sexuelles d'une sorte de graisse et cela de la manière la plus absolue. Voilà jusqu'où allait leur sollicitude pour la propreté de ces malheureuses!*

Étant donné qu'un ordre confidentiel, émanant du commandement militaire de Sarajevo, commandait une conduite des plus sévères et des plus draconiennes envers les détenus, les gardiens firent de leur mieux pour envoyer le plus tôt possible ces malheureux dans l'autre monde. *Le moyen le plus commode et le plus lucratif en même temps fut la faim.* Aux femmes ayant quatre ou cinq enfants, on ne donna qu'un pain de munition pour cinq jours. On ne leur donna même pas d'écuelle pour leur soupe, et on était obligé de recevoir sa nourriture dans des boîtes à conserves répugnantes. Et quelle espèce de nourriture! Lorsque le médecin *Geher* vit une fois la soupe qu'on servait, il fit déverser deux ou trois boîtes pour juger quel liquide cela pouvait être et il ajouta *qu'il n'aurait pas même permis qu'on lavât ses bettes dans cette eau boueuse.* Les enfants se lamentaient et demandaient du pain à leur mère :

celles-ci n'avaient que des larmes à leur offrir. *Souvent, la mère était déjà morte que l'enfant la secouait encore pour la réveiller, et en pleurant lui demandait du pain.*

Au début *quinze à vingt* de ces détenus mouraient *par jour*. Le 5 avril 1916, *il en mourut 92*. Les corps étaient entassés, et, en plein jour, à la consternation de la population, on les transportait dans des voitures à travers les rues de Doboj. A en juger par le compte approximatif d'hommes de confiance, *plus de 8000 victimes innocentes y trouvèrent la mort*. Je pourrais vous citer beaucoup de témoins des horreurs de Doboj, n'ayant pas le temps, je me contente de vous nommer le prêtre *Slavko Trninitch*.

### Des horreurs inouïes.

L'autocrate de Bosnie, le général *Potiorek*, avait ordonné d'éloigner des frontières tous les Serbes de Bosnie-Herzégovine. Ses ordres furent consciencieusement exécutés et *celui qui s'y opposait était tué sur place*. Les habitants du village de *Sirce* furent tous emmenés, les jeunes comme les vieux. Lorsqu'ils furent arrivés sur la montagne de *Rudo*, les gardiens du convoi leur ordonnèrent de s'arrêter et **les forcèrent de creuser chacun sa tombe et de s'y coucher tranquillement. Beaucoup de femmes entrèrent dans la tombe avec leurs enfants au sein. Les soldats ne les fusillèrent pas tous en une seule fois, mais les uns après les autres. Les vivants devaient couvrir de terre les morts jusqu'à ce que leur tour fût venu d'être couverts de terre par les soldats**, qui s'épargnèrent ainsi tout travail.

Près de *Samirovac*, les soldats *tuèrent*, en novembre 1914, et sur l'ordre de leur officier, *seize* notables ainsi que le prêtre *Trifko Maksimovitch*, leur disant qu'ils *avaient la certitude d'obtenir « la sanction complémentaire de la condamnation à mort »*.

A *Tchelebitch*, dans l'arrondissement de *Fotcha*, la soldatesque, sans aucun procès, *mit en pièces toute la population mâle âgée de 14 à 60 ans*. Le prêtre *Vladimir Popovitch* avait été pendu antérieurement comme otage.

D'après le député *Kosta Majkitch*, dans la seule prison de la garnison de Sarajevo, *passèrent près de dix mille personnes, abstraction faite de celles qui avaient été pendues*.

En septembre 1914, deux jours après le départ de l'armée serbe du village de *Kupinovo*, les gardes-frontières magyars arrêtaient immédiatement tous les adultes. Le lendemain, on les emmena en voiture vers *Brtebko* en Bosnie. Lorsqu'ils furent arrivés au cimetière, le commandant de la patrouille militaire ordonna à un des cochers de diriger sa voiture vers le cimetière, tandis que les autres continuaient leur route. Les gardes-frontières, les « *strafun* », *alignèrent cinq notables l'un à côté de l'autre et, pour économiser les cartouches, les percèrent de leurs baïonnettes*. Les malheureux s'abattirent sur le sol, encore vivants et les mains jointes, ils demandaient grâce. Les *strafun* leur donnèrent le coup de grâce (*Gnadenstoss*) avec leur baïonnette. Voici les noms de ces cinq victimes: *Micha Radosavljevitch*, dit *Saban*, maire de *Kupinovo*, *Grmusa* et *Ljupko Vlasitch*, *Nikola Raditch* et *Mezinjanin*. Il faut ajouter que les *strafun*, en quittant *Kupinovo*, mirent le feu à *vingt maisons*, de sorte que les suppliciés, en quittant leur cher pays natal, purent voir les rues éclairées par les flammes qui dévoraient leurs propres habitations.

### Nouvelles horreurs.

L'inspecteur des forêts de *Petrovaradin* (*Peterwardein*) *Obrad Peitchitch* fut assassiné clandestinement par les soldats, dans sa propre maison, à *Kleñak*, c'est par la fenêtre qu'on tira sur lui. Le curé *Steva*

*Jovanovitch Racina*, de *Douji Tervarnik*, fut entraîné par les soldats à *Irig*. Là il fut rencontré par deux officiers qui dirent quelques mots à l'oreille d'un garde : celui-ci emmena immédiatement le curé à l'écart de la route, et le fusilla. Le prêtre *Bosko Momirovitch* de *Brestec* en *Syrmie* fut pendu en même temps que le maire et les greffiers de la commune, sans aucune procédure, puis on brûla leurs corps. Le prêtre *Dujanovitch*, une institutrice, et cinq autres personnes, tous de *Bechka*, furent conduits à *Petrovaradin*, et la tua tous les sept. Dans le village de *Golubinci*, les soldats, avec leurs baïonnettes, poussèrent la population dans la cour de l'école et là ils fusillèrent les gens comme des lièvres dans une battue (*Kesseltreiben*). Les cris, les lamentations et les gémissements se mêlaient au crépitement des fusils.

Je me borne à mentionner les noms de quelques hommes instruits, car je n'en finirais pas si je devais citer les noms des paysans. Nulle imagination humaine ne pourrait se représenter tous les procédés employés pour tuer ces hommes. **On les a fusillés avec des mitrailleuses. On les a noyés dans la Save. On les a attachés à des meules de foin auxquelles on mettait le feu. Beaucoup de ces innocents demeuraient des semaines sans sépulture et les corbeaux leur mangeaient les yeux.**

A *Zemun* (*Semlin*), on tua le professeur *Duchan Sovitch* dans sa propre maison, on lui vola 50.000 couronnes et on jeta son corps dans le Danube.

Aux environs de *Zubac*, on pendit, au début, sans jugement, 82 personnes ; à *Trebinje*, on pendit en tout 103 personnes, dont 39 pour la raison convaincante qu'ils étaient des notables. C'est pour la même raison qu'on en pendit à *Fotcha* 71. Je ne suis pas à même de vous indiquer le nombre de tous ceux qui furent pendus à *Sarajevo*, à *Bielina*, à *Srebrenica*, à *Zvornik*, à *Avtovac*, à *Visegrad*, à *Bilek*, etc., n'ayant pas pu faire une enquête. Ce que je sais cependant de façon positive, c'est que là également, on n'épargna pas la corde : un seul bataillon hongrois avait avec lui 1000 mètres de corde lorsqu'on l'envoya de *Sarajevo* à la frontière. **A Tuzla, on vit, pendus aux branches, plus de 300 corps serbes<sup>1</sup>.** Toute la frontière serbo-monténégline s'est vue presque privée de sa population et, comme le Palatinat au temps de Louis XIV, elle fut transformée en désert ! On dit que le général *Potiorek* lui-même a signé de sa main 3500 condamnations à mort.

### Les victimes innocentes.

On n'a parlé que de trois ou quatre victimes innocentes de Dalmatie. Le capitaine *Adzija*, de *Albitch*, fut appelé télégraphiquement à *Cattaro* pour témoigner contre le second capitaine de son vaisseau, *Szentitch*. Il y avait à peine deux jours que le capitaine *Adzija* était arrivé chez lui pour voir sa femme, qui était enceinte, et son enfant âgé de deux ans. Le mécanicien de son bateau avait accusé le second capitaine *Szentitch* d'avoir proféré des paroles serbophiles, ce qui constituait un crime de haute trahison. Les juges ayant demandé s'il avait entendu des expressions de ce genre de la bouche de *Szentitch*, *Adzija* répondit négativement, mais il ajouta que de temps en temps, autour de la table, on avait critiqué la partialité du gouvernement autrichien envers les Slaves du sud. Pour ce fait, le procureur étendit son acte d'accusation au témoin. Les deux accusés furent condamnés et exécutés trois heures plus tard. C'est en vain qu'*Adzija* cria son innocence, il fut obligé d'accompagner lui-même dans son propre cercueil, la bière qu'on portait devant lui, tandis qu'un prêtre chantait des chants funèbres. A plusieurs reprises, il tomba sur le sol, et il fallut le trainer jusqu'à ce que les balles des soldats vinssent mettre fin à ses souffrances.

<sup>1</sup> Le mot « serbe » designe ici les sujets austro-hongrois de nationalité serbe

Le même sort frappa *Onisime Popovitch*. Son cas étant généralement connu, je n'insisterai pas davantage.

Le médecin de *Hvar* (Lesina), *Vranjican*, fut emprisonné comme *suspect d'avoir soigné consciencieusement les malades serbes qui venaient à Hvar*. Pour cela, il fut accusé de serbophilie. On l'emprisonna dans la forteresse de Sarajevo. Son martyre dans cette forteresse dut être indescriptible car, lorsque, après avoir constaté son innocence, on lui rendit la liberté, il se suicida dans un hôtel de Sarajevo, dans un moment de dérangement mental. C'était cependant un homme doué des meilleures qualités et qui n'avait jamais donné le moindre signe de faiblesse mentale. En prison, on lui inculqua si profondément la répugnance de la vie, qu'oubliant sa jeune épouse et ses petits enfants, il commit une double tentative de suicide, buvant d'abord une forte dose de poison, puis se brûlant la cervelle d'un coup de revolver.

### Dans les baraques.

Les évacués d'Istrie tombaient comme des mouches, de faim, de froid, du typhus exanthématique et d'autres maladies, tant à Leibnitz qu'à Gmünden, Möllersdorf, etc. Un curé d'Istrie *Ljubomir Nikolitch*, a publié dans les journaux croates une lettre dans laquelle il dit que lui seul a béni rien qu'à Gmünden et à Möllersdorf *plus de 2000 cadavres de Croates* évacués d'Istrie. Un témoin m'a raconté qu'il a vu en un seul jour et dans une seule baraque, à Leibnitz, *les cadavres de 41 enfants croates*. L'étudiant en médecine *Baica Martinitch*, Monténégrin, raconte avoir vu mourir en Styrie *plus de 8000 évacués croates d'Istrie*.

. . . . .  
. . . . .



## Extraits des discours et des interpellations au Parlement de Vienne.

Plusieurs ouvrages ont été publiés depuis le commencement de la guerre sur les persécutions des Yougoslaves de la monarchie habsbourgeoise. Presque tous ces ouvrages contiennent des documents authentiques et accablants sur les nombreux procès infâmes intentés et les procédés inqualifiables appliqués aux Serbes, aux Croates et aux Slovènes par les Allemands et les Magvars <sup>1</sup>.

La convocation du parlement de Vienne au mois de mai 1917 a permis aux députés yougoslaves de flétrir même du haut de la tribune parlementaire ces crimes inouïs commis sciemment et avec préméditation par les autorités austro-magvares. Ils en ont dévoilé d'autres inconnus jusque-là. Le requiatoire sanglant du député Tressitch-Pavitchitch, qui a suscité l'indignation de l'humanité entière et qui n'a pas pu être infirmé dans son moindre détail, n'est qu'un résumé succinct des peines et des souffrances endurées par son peuple martyr. On ajoute ici quelques-uns des documents supplémentaires. Il va de soi que ces documents ne sauraient être complets, la censure exerçant un contrôle étroit sur les discours prononcés au sein du Reichsrat par les représentants des nations martyrisées.

### LES DÉPUTÉS YUGO-SLAVES ACCUSENT

Le député slovène *Rimbar* a dit au Parlement de Vienne :

« Par la faute de la bureaucratie allemande, le peuple yougoslave a cent au cours de cette guerre la *pour une tu martyr*. Des centaines et des centaines des nôtres sont internés ; nos fonctionnaires sont deportés ou déplacés dans des régions étrangères. Il suffit d'un petit geste du « Volksrat » allemand, d'une dénonciation d'espion pour sévir contre nous. Aucune explication, aucune plainte, aucune protestation n'a été prise en considération. On a dispersé des familles, on a séparé les enfants de leurs mères, on a envoyé les femmes en Asie et des milliers et des milliers de personnes ont été exposées à la misère la plus sombre et à la famine. Aujourd'hui encore, d'innombrables malheureux ne savent pas pourquoi ils sont persécutés. » (*Slavski Narod* 16 VI. 1916.)

« La Lika, la Dalmatie, l'Istrie et les régions montagneuses du littoral et de la Carinthie, a dit le député croate *Matec Ljudegna*, sont complètement ruinées : la population *meurt* et ce qui reste de son bétail *crève de faim*. *Toute la population apte au service ou non est enrôlée*. Un grand nombre de femmes, de vieillards et d'enfants ont *arraché de leur maisons*. Tout a été emporté. Cette guerre effroyable confirme l'ancienne vérité que les parties méridionales de la monarchie souffrent beaucoup plus que les parties centrales et qu'on demande à notre peuple plus qu'il ne peut donner. » (*Horvatski Ričeh* 18 juin 1917.)

<sup>1</sup> Le nom de Victor Korne. *Ceux font en guerre le martyr* est une œuvre généreuse et impartiale qui dénonce au monde entier, par des preuves irréfutables, les crimes inouïs des autocrates austro-magvares sur le peuple yougoslave.

Le 3 juillet, le député *Benkovitch* a prononcé au Parlement de Vienne un discours dans lequel il s'est ainsi exprimé :

« J'ai lu de mes propres yeux toute une série de dénonciations, où, comme preuve de haute trahison, on prétendait que l'accusé était *un fanatique national slave et, par cela même, serbophile*.

« Les gendarmes recueillaient comme des *corpora delicti* les livres imprimés en caractères cyrilliques, et d'innocentes traductions d'auteurs serbes et russes, tels que Tourguénieff, etc. Les prisons militaires regorgeaient de victimes innocentes. Les autorités locales étaient absolument impuissantes ; Elles n'ont rien fait contre ces agissements honteux ; au contraire, d'innocentes victimes ont été, pendant leur transport, abandonnées à la fureur de la populace, qui les a frappées et poursuivies à coups de pierres. *C'est à ce moment qu'entre nous et des citoyens d'autres nationalités s'est creusé un abîme qui ne pourra jamais être comblé...*

« Je vais répéter les paroles que j'ai entendu prononcer dans ces moments difficiles par l'ancien commandant militaire de Gratz. Sans connaître au juste le contenu des dénonciations et sans savoir si celles-ci étaient justifiées ou non, ce militaire m'a dit : « *Quiconque fait des démarches en faveur de ces hommes est à mes yeux tout aussi suspect qu'eux.* » Si des personnages aussi haut placés se sont inspirés de pareils principes, il n'y a pas lieu de s'étonner que les gendarmes et les organes subalternes aient fait montre du plus grand arbitraire, et qu'ils se soient comportés d'une manière furieuse contre tout ce qui portait le nom de slovène ou de croate...

«... Un jour on remarqua dans un village, situé sur le Danube, une fumée. Un sous-lieutenant jugea que cette fumée devait être un signal à l'usage des Serbes. Immédiatement il fit rassembler tout le village afin de découvrir le coupable. Les hommes, les femmes, les enfants, tout le village fut réuni sur la place publique. Sur l'ordre du sous-lieutenant, le secrétaire de la commune dut dire quels étaient ceux qui, d'après lui, devaient être considérés comme innocents. Ce triage fait, le secrétaire fut invité à désigner ceux qu'il jugeait insuffisamment sûrs et enfin ceux qu'il considérerait directement comme suspects. Tout ce triage eut donc lieu conformément aux bonnes dispositions du secrétaire. Les innocents, uniquement des femmes et des vieillards, furent renvoyés chez eux ; ceux que le secrétaire avait désignés comme peu sûrs furent expédiés, sans autre forme de procès, dans des camps d'internement, tandis que ceux désignés comme suspects, durent passer devant les tribunaux militaires. (Emotion).

« Avant que tout fût terminé, le sous-lieutenant avait demandé au secrétaire de lui indiquer ceux d'entre tous qui lui paraissaient les plus suspects. Le secrétaire désigna trois hommes. *Le sous-lieutenant ordonna alors à un sergent de s'en emparer, il fit un signe — et personne ne revit jamais plus ces hommes.* (Cris de révolte). **Plus tard, il fut démontré que ces trois hommes avaient été massacrés dans un bois voisin par le sergent et quelques soldats, sans aucun jugement et sans aucune condamnation.** (Cris d'indignation). Il ne s'agit plus ici d'une psychose de guerre, c'est le triomphe des instincts les plus bas et les plus lâches. De nombreux témoins dignes de toute confiance sont prêts à déposer... ».

De son côté, le député croate *Biankini*, dans un discours émouvant, a décrit ainsi au Parlement de Vienne le voyage d'un transport d'internés :

« Le plus important transport de déportés passa par Riéka (Fiume) pour aller à Budapest et de là à Maribor. Dans ce transport et sous une escorte militaire très forte, il y avait : **quatre députés au parlement de Vienne, cinq députés à la Diète dalmate, 16 prêtres catholiques et orthodoxes, 17 avocats et notaires, 5 médecins, une femme médecin, 33 commerçants et banquiers, 7 journalistes, 16 fonctionnaires, 32 rentiers, 12 étudiants,**

**plusieurs jeunes filles et femmes, dont deux avec leur petit nourrisson, et plus de 200 paysans.** Tous ces gens étaient poussés dans des wagons comme du bétail, sous la menace d'être fusillés s'ils abandonnaient, ne fût-ce qu'une minute, leur place dans le train. Le voyage jusqu'à Maribor dura quatre jours et quatre nuits. Pendant tout ce long voyage, les malheureux ne reçurent qu'une seule fois à manger. Mais, en guise de nourriture, ils recevaient quelque chose d'autre... (Zahradnik : Probablement des coups de crosse !) Dans toutes les stations de chemins de fer, particulièrement en Hongrie, les malheureux furent injuriés et menacés. A de nombreuses reprises leurs vies furent en danger. Beaucoup ne purent supporter ces scènes sauvages et perdirent connaissance. *L'un d'eux, pour mettre fin à ses souffrances, se jeta par la fenêtre et se tua.*

« Les déportés arrivèrent à Maribor affamés, altérés, les pieds enflés. Un grand nombre de ces misérables ne pouvaient plus marcher et on dut les porter jusqu'à la prison. Une partie fut enfermée dans les cellules destinées aux militaires, tandis que les autres étaient dirigés vers la caserne de l'artillerie, où ils durent se coucher dans la boue et sur une paille infecte. Là, deux de ces malheureux moururent peu après leur arrivée. Ces martyrs durent supporter pendant de longs mois les pires souffrances dans les prisons de Maribor, sans qu'il fût procédé à la moindre enquête. Certains ont été relâchés sans avoir jamais su pourquoi ils avaient été emprisonnés...

« Le sort des internés de Maribor fut terrible, mais les souffrances de ceux que l'on enferma dans les forteresses furent plus effroyables encore. *3400 internés de Bosnie sont morts, rien qu'à Arad, sans parler de ceux qui ont été enfermés dans les différentes forteresses de Kotor (Cattaro)...*

« Nous élevons la voix pour déclarer ici que jamais le gouvernement ne pourra justifier ce qu'il a commis, et que les arrestations, les otages et les potences sur lesquelles nombre de Yougolaves ont terminé leur vie, constitueront une tâche éternelle et une honte sans égale pour l'Etat. » (Novine, 21 juillet 1917)

Le député tchèque Stribny, en parlant des souffrances dans les camps d'internement de Thalerhof, près Gratz, a dit en plein Parlement :

« Si on compare la rage folle de Néron à la bestialité et à l'animalité du XX<sup>e</sup> siècle, les actes de Néron nous paraissent empreints de l'humanité la plus pure. »

Le même député a ajouté d'une voix pleine d'émotion et de larmes :

« Le triste cimetière de Thalerhof, où gisent deux mille martyrs slaves, restera comme un monument séculaire de la honte de cet Etat. » (Novine, 15 novembre 1917).

A la séance du 2 octobre du Parlement de Vienne, le député slovène Benkovitch a affirmé :

« Qu'en Bosnie, un tribunal militaire a condamné en un seul jour cent personnes, qui ont été fusillées... » (le reste du discours a été supprimé par la censure. Zeit, 2 octobre).

Le député Ravnihar a pris également la parole au cours de la séance du 2 octobre :

« En Bosnie, en Serbie et en Galicie - a-t-il dit - une masse d'assassinats ont été commis par cette bureaucratie... **C'est avec cet esprit criminel qu'on gouverne cet Etat.** Nous avons refusé d'entrer dans un cabinet parlementaire, parce que nous n'avons pas voulu jouer un rôle de coulisse dans la comédie préparée pour l'étranger. » (Slovenki Narod, 3 octobre).

Le 25 octobre 1917, le député au Parlement croate Stjepan Raditch s'est exprimé ainsi :

« Ces actes et cette politique auront comme conséquence qu'aucun Croate ne pourra plus être fidèle à l'empereur. Si l'on continue à agir ainsi, je serai le premier à n'avoir pas peur des potences et à m'ériger : **A bas les Habsbourg !** »

Le député yougoslave, *Bojidar Voukotch* (Serbe de Dalmatie), a prononcé un discours qui constitue un réquisitoire tout aussi sanglant que celui de Tressitch-Pavitchitch. Voukovitch raconte à ses collègues du Parlement de Vienne les horreurs qu'il a vues et celles qu'il a subies lui-même.

« Lorsque le président du Conseil et le ministre des affaires étrangères prétendent que les nations représentées dans ce parlement jouissent, de par la constitution même, de la garantie la plus large de pouvoir réaliser leurs volontés nationales, *nous devons protester de la façon la plus catégorique contre ces affirmations qui ne correspondent en aucune manière aux faits* et démontrer qu'en réalité dans cet Etat, et plus particulièrement pendant la durée de la guerre actuelle, *la constitution et les lois ont été mises violemment hors de vigueur uniquement pour pouvoir commettre sans aucun contrôle envers les nations subjuguées les crimes les plus inouïs et les plus barbares*. Seule l'histoire pourra prononcer la condamnation de ces mal-fauteurs et de ces oppresseurs des peuples. **Le chapitre le plus effroyable de cette histoire sanglante sera très certainement celui qui aura trait aux proscriptions et aux violences commises chez les Yougoslaves ; aussi devra-t-il porter le seul titre qu'il mérite : le tyran et ses victimes.**

« A l'appui de ce que je viens de dire, qu'il me soit permis de relever quelques-uns des exemples qui constituent une suite de cette *chronique terrible* commencée déjà par mes collègues. Afin que l'on puisse se rendre compte comme tout a été organisé méthodiquement et comme tous les moyens ont été employés pour faire disparaître nos intellectuels, je citerai deux exemples de Dalmatie.

« Le docteur *Mirko Déyanovitch*, professeur suppléant au grand gymnase de l'Etat de Split (Spalato), a été congédié subitement le 28 février 1915 sur l'ordre télégraphique du conseil scolaire de Zadar (Zara). On lui supprima de suite son traitement ; on ne lui indiqua pas le motif de son renvoi et une enquête disciplinaire lui fut refusée. En 1916, à l'occasion d'une plainte déposée par M. le Dr Beg contre le détective royal et impérial Chantitch, on apprit au cours des débats à Chibenik (Sebenico) que sur l'ordre du chef de district de Split, Szilva de Szilvasa, Chantitch avait fait une dénonciation relative à une prétendue conduite antipatriotique du Dr Déyanovitch *et qu'il avait reçu pour cela 60 couronnes de Szilvasa*. Au cours des débats judiciaires, Chantitch confirma, ainsi qu'un autre témoin dont il avait allégué la déclaration, la fausseté de cette dénonciation. Ainsi se trouva démontrée judiciairement l'innocence du Dr Déyanovitch. Mais depuis mars 1915, le Dr Déyanovitch resta sans appointement. En 1917, il fit une démarche pour obtenir une place de professeur à la grande école réelle de Split, mais, bien qu'il possédât toutes les qualités requises pour ce poste, le ministère de l'Instruction Publique repoussa sa demande, *en se référant au décret du conseil scolaire relatif à son renvoi*.

« Un autre cas. A Split vivait un riche banquier du nom de *Stévo Pérovitch*. Dès la déclaration de guerre, il se présenta aux autorités du district de Split et fit don à la Croix-Rouge de 500 couronnes. L'argent fut reçu avec reconnaissance, mais le donateur fut immédiatement *jeté en prison*, sans aucun motif. Après un temps assez long, notre collègue, le député Baljak, intervint en sa faveur auprès du gouvernement de Zadar et cela d'autant mieux que tout le monde savait que l'incarcéré ne s'était jamais occupé de politique. Le sous-commissaire du gouvernement, Dr Bandel, répondit au Dr Baljak qu'en effet *rien n'avait été relevé à la charge de Pérovitch*, mais que l'on avait considéré sa précipitation à faire don à la Croix-Rouge de la somme en question *comme étant l'indice d'une mauvaise conscience*.

« Du moment que ces messieurs et leur entourage jugèrent à propos d'employer de pareils procédés à l'égard du Dr Déyanovitch et de S. Pérovitch, qui ne se sont jamais occupés de politique, je vous demande quels sont les moyens considérés comme licites lorsqu'il s'agit de priver de leur liberté des personnalités plus ou moins lancées dans la politique ?

« La manière d'agir des pouvoirs militaires a été dirigée non seulement contre la **liberté**, mais encore contre la **vie** des citoyens gouvernés. Le peuple innocent et pris au dépourvu se trouva placé tout à coup sous un régime de terreur. *L'n'y a qu' les horreurs de l'inquisition espagnole et de la Saint-Barthélemy qui pourraient être comparées à celles que nous avons vécues.* Pour illustrer cela, je me bornerai à citer quelques exemples.

« Avant que la guerre éclatât, Yovo Radanovitch avait quitté le Caire pour venir chez lui dans les Bouches de Cattaro. Lorsqu'il arriva à Trieste, il n'avait encore aucune idée de la guerre. Après avoir montré ses papiers et laissé fouiller ses bagages, il se mit en route pour l'Herzégovine. Là, de même qu'à Tivat, ses papiers furent trouvés en ordre et on lui donna la permission de rentrer chez lui. Mais en route il fut arrêté par une patrouille militaire et l'on fouilla de nouveau ses bagages. Comme l'on trouva dans ceux-ci un *revolver* muni de 50 cartouches, acheté par lui au Caire pour sa sécurité personnelle, ainsi *qu'environ 1000 napoléons*, représentant les économies faites par lui au cours de quatorze ans de labeur, Radanovitch fut arrêté. *Le revolver, les cartouches et l'argent étranger le conduisirent devant le tribunal de Tivat. Toutes ses explications n'aboutirent à rien. Il fut fusillé.*

« En Bosnie, on avait institué autrefois une organisation connue sous le nom de *Schutzkorps* que l'on avait instruite systématiquement dans un *esprit d'hostilité* envers la population serbe du pays. C'est surtout chez les musulmans indigènes, tout à fait incultes, qu'on avait incité la haine en leur assurant que plus ils se comporteraient *brutalement*, mieux ils seraient vus par leurs chefs. Lorsque la guerre eut éclaté, les conséquences de cette instruction ne tardèrent pas à apparaître. La population des régions frontières fut remise complètement à la discrétion des *Schutzkorps* et des *gendarmes*. **Une dizaine de mille de personnes innocentes tombèrent victimes de ceux-ci.** A Pale, la population restée après la retraite des Monténégrins fut *effectivement exterminée* (bien qu'elle aurait pu s'enfuir avec les Monténégrins, si elle avait fait quoi que ce soit d'incorrect). Le docteur Savo Lyoubibratitch et Yovo Lavinitich qui se trouvaient à Pale comme otages, peuvent témoigner que les membres des *Schutzkorps* *ont massacré sans jugement et aucun motif* les hommes suivants : Krsta Popovitch, le prêtre Rista Tchetchar, Stjepan Simitch, Péro Karavdija, Péro Pantitch, Rista Kostitch, Laza Yourouk, Milé Koumouk avec ses deux fils et *un vieillard âgé de près de cent ans*, Gorges Klotchkar ; *ils tuèrent en outre des femmes* dont voici les noms : Milka Tchoustilo, Lyoubitza Terzitch, Milka Karavdija, Mara Schimatrovitch et Djouka Bielobrk. *Spasovic Chibouja fut pendu.*

« Dans la commune de Romania, deux soldats *massacrèrent en une seule fois sept hommes*, dont voici les noms : Milan Fourtoul, Jovan, Krsta, Vassili, Miloch et Péro Glouhatovitch et Stoian Pouzitch — cela sans la moindre enquête et uniquement parce que ceux-ci n'avaient pas pu donner une *raison* quelconque, tandis que Mile Ninkovitch, Jovo Glouhovitch Spassoïe Voukotitch et Krsto Yoikitch de Romania eurent la vie sauve chacun d'eux avant remis à chaque soldat 100 couronnes. Le prêtre Timoteï Popovitch de Drinatcha en Bosnie, *père de six enfants en bas âge*, fut dès le début de la guerre enlevé par une escorte militaire et *au la moindre enquête, conduit à mort par un capitaine.*

« Au commencement de la guerre, des citoyens complètement innocents furent pris et enfermés comme otages. Cela s'est passé en Dalmatie, en Bosnie-Herzégovine, en Croatie, dans le Banat, etc. Dans l'histoire mondiale on n'avait encore jamais eu un État *exercer de ses propres sujets comme otages*. On a dit aux otages qu'ils étaient responsables de tout attentat contre les chemins de fer, les objets ou les personnes militaires et qu'ils seraient immédiatement *exécutés* au cas où la population ou des individus isolés viendraient à entreprendre quelque chose dans ce sens. Les otages furent publiquement *maltraités* de la façon la plus *brutale* et **la plupart d'entre eux massacrés sans la moindre**

**raison.** On a peine à croire avec quelle férocité les organes officiels se comportèrent envers les otages et avec quel sang-froid scélérat et sanguinaire **ils en ont fait pendre ou fusiller un grand nombre.** C'est ainsi que l'ecclésiastique George Petrovitch, de l'arrondissement de Dervent en Bosnie — homme vraiment paisible et qui ne s'était jamais occupé de politique — fut arrêté comme otage en août 1914. On lui donna un Tzigane comme sentinelle. *Celui-ci le tua dès la première nuit sans aucune raison.* L'archiprêtre Grgourévitch de Zenitza, en Bosnie, fut arrêté et dut, d'abord à la station de Zenitza et plus tard à Lachtva être présent sur le quai à l'arrivée de chaque train. De cette façon, le malheureux vieillard n'eut pas même une demi-heure pour se reposer. En même temps que lui, on avait arrêté son fils ; lorsqu'il y eut, à un certain moment plusieurs trains dans la gare, les autorités officielles ordonnèrent au fils — en menaçant de le fusiller — de saisir son propre père par la barbe et de le traîner ainsi sur le quai devant tout le monde. Une autre fois ce vieillard fut torturé dans un wagon découvert de Zenitza à Alinpachin Most ; on lui ordonna alors de rester agenouillé dans le wagon pendant trois heures entières sous peine d'être fusillé. A la suite de cela, le vieillard martyr tomba évanoui. — L'otage Péro Nikitch, employé à la prison de Zenitza, fut mis dans les fers. *Le soldat qui devait l'escorter ainsi ligoté le tua en route sans aucun motif.* Pour ce travail, l'assassin reçut même une récompense de ses supérieurs, car il prétendit que Nikitch avait voulu s'enfuir, alors que celui-ci avait les jambes dans les fers.

« A Fotcha (Bosnie), les personnes les plus en vue furent enfermées comme otages. Six parmi celles-ci furent placées sur les deux ponts sur la Drina. Sur le premier pont, on plaça l'ecclésiastique Vlado Popovitch, l'archiprêtre Kotchovitch et le négociant Niko Hajdoukovitch. *A l'aube du 9 août 1914, arriva un détachement de soldats qui se placèrent en face d'eux et les fusillèrent tous les trois.* Les trois autres otages durent rester assis sur un banc près du pont. Un des soldats qui les gardait se leva vers minuit et **frappa de deux coups de baïonnette George Hajdoukovitch qui tomba raide mort.** Après cet assassinat, le même soldat **frappa** l'ecclésiastique Kanditch et le négociant Milan Hajdoukovitch chacun de deux coups de baïonnette à la poitrine et au ventre, leur faisant à tous deux des **blessures mortelles.** Les autres soldats regardaient **placidement ce carnage.** On défendit d'enterrer les suppliciés. On transporta l'ecclésiastique Kanditch et Milan Hajdoukovitch, blessés gravement, dans des voitures d'ambulance, pendant que les officiers qui les accompagnaient discutaient avec une joie un peu singulière quel serait celui que fusillerait l'un et celui que fusillerait l'autre, et cela à une voix tellement haute que les blessés étaient obligés de les entendre.

« L'ecclésiastique Dimitrié Yevdjevitch fut arrêté le 28 juillet 1914. Il fut conduit comme otage à la station de chemin de fer de Sietlina. Six hommes, sous le commandement d'un enseigne l'entourèrent et chargèrent leurs armes. On lui lia les mains et on lui ordonna de marcher. Comme il marchait de son pas ordinaire, un soldat lui cria qu'il tirerait s'il ne se mettait pas à marcher au pas militaire. Après l'avoir escorté à Ratcha, le soldat lui ordonna de se tenir sur une seule jambe et le menaça de mort au cas où son autre jambe toucherait la terre. Cela dura jusqu'au moment où le malheureux tomba sur la chaussée... Une fois, ce soldat le serra si fortement avec les chaînes que l'infortuné qui souffrait atrocement commença à supplier qu'on allège sa peine. Le soldat répondit : « **Sans cela, tu dois crever un de ces jours : plus tôt tu mourras, mieux ce sera.** » Lorsqu'un train arriva à la station, le soldat conduisit Yevdjevitch au bout d'une corde ainsi qu'une bête féroce de wagon en wagon, tandis que les autres soldats lui crachaient au visage. Tout ceci se passait sous les yeux de leurs supérieurs. C'est ainsi qu'il fut maltraité jusqu'au 16 août 1914. Ce qui arriva alors constitue une barbarie encore plus épouvantable. Ce jour-là le lieutenant Kozmitch lui annonça officiellement qu'il avait reçu l'ordre de le traiter d'une façon encore plus sévère qu'auparavant. Le même soir, vers minuit, Yevdjevitch fut tiré subitement du lit, on lui lia les mains et les pieds et on le transporta à trois kilomètres de là, en

pleine forêt. Là on l'attacha à une haie en le menaçant de mort, au cas où il viendrait à faire le moindre mouvement. Il resta ainsi immobile pendant six heures. Tout à coup le lieutenant qui commandait se précipita vers l'ecclésiastique, et en poussant un cri sauvage, braqua un fusil contre le malheureux qui, dans ses moments de trances, vécut des heures dans l'effroi le plus désespéré. Des scènes semblables ou encore autrement plus épouvantables se produisirent à de nombreuses reprises.

« L'ecclésiastique Simo Bégovitch fut arrêté devant l'église de Mochitch ; on ne lui permit même pas de faire ses adieux à sa femme et à ses enfants. Il servit lui aussi d'otage. Son collègue dans les souffrances Atanase Kossoritch fut transporté dans une cave et là battu d'une façon terrible. *On brûla avec des allumettes les moustaches* d'Aleksa Voutchinovitch et de Sava Koprivitch de Blajouï, puis on les ligota. Les malheureux n'osaient pas faire le moindre mouvement, car les soldats tenaient leurs baïonnettes sur leur gorge... On maltraita feu l'ecclésiastique Tricha Maksimovitch de la façon la plus atroce. *Le médecin avait donné l'ordre de le transporter dans un hôpital*, on le conduisit pourtant à Semizovatz, où on l'**assassina**. En même temps on **assassina** également plusieurs paysans après les avoir si effroyablement frappés et torturés qu'ils restèrent étendus longtemps, privés de leurs sens et couverts de sang, tout cela parce qu'ils n'avaient rien pu dire de mal contre l'ecclésiastique Eranovitch de Nichitch et contre l'instituteur Voivoditch d'Ilich.

• Moi aussi, j'ai été un otage. Que les très honorables députés me permettent de rappeler brièvement mes propres aventures.

Le 26 juillet 1913, et par conséquent avant que la guerre eût encore éclaté, j'ai été pris comme otage, c'est-à-dire que je devais répondre sur ma vie de la conduite loyale des habitants des Bouches de Cattaro. Les yeux bandés, je fus conduit dans la forteresse de St. Ivan (San Giovanni) tout près de la frontière monténégrine. Quelques jours après arrivèrent également d'autres otages, parmi lesquels le député à la Diète de Dalmatie, l'archiprêtre Jovan Butchin. Après quelques jours indiciblement durs pendant lesquels nous nous trouvâmes constamment *entre la vie et la mort*, on nous transporta dans la forteresse de Mamula.

Nos souffrances atteignirent leur comble le 26 août 1914, *lorsque la flotte française bombardait cette forteresse*. On nous attacha de nouveau les mains et les pieds et cela d'une façon tellement dure que chez beaucoup d'entre nous le sang coulait sous les cordes. Des soldats, baïonnette au canon et un feldwebel le revolver à la main menaçaient de tuer quiconque laisserait entendre la moindre plainte... Longtemps plus tard je fus envoyé à Vienne pour y subir une opération et je fus confiné dans cette ville. A la visite complémentaire de la fin de 1915, je fus reconnu apte au service, mais dans la suite, je fus refusé comme inapte à tout service de landwehr. Ainsi les terribles émotions causées par une aussi longue captivité avaient pour toujours compromis ma santé.

Malgré cela je fus appelé à la police où l'on me communiqua que le commandant militaire impérial et royal avait donné l'ordre de m'amener au commandement complémentaire de la Landwehr. Là sans aucune explication, on me fit *endosser l'uniforme*. Ceci avait lieu le 13 mars 1916. Peu après je fus présenté au conseil sanitaire puis à la révision. Toutefois dès le 28 du même mois, avant même que le certificat (Betund) fût obtenu, l'ordre était déjà arrivé de me verser dans les compagnies de marche sans égard au résultat de la constatation et à mon instruction militaire. En même temps, on m'enleva les insignes de volontaire <sup>1</sup> d'un an.

<sup>1</sup> Le volontariat d'un an est une institution autrichienne analogue à l'ancien volontariat français dont le principal effet est de permettre aux jeunes gens qui ont terminé leurs études secondaires de ne faire qu'un an de service au lieu des trois annuels.

« A mes demandes de savoir pourquoi on agissait ainsi envers moi d'une façon exceptionnelle, on me répondit par des insultes de « brigand », « assassin », « traître ». Un sergent me dit : « Je vous accompagnerai sur le front et vous allez voir alors ce que vous allez devenir. Les prescriptions n'ont pas de valeur en ce qui vous concerne. »

« A la suite de terribles souffrances, je tombai malade le 3 mai 1916 et à la visite médicale, je fus reconnu comme capable seulement d'un service léger dans les bureaux. Mais au lieu de recevoir un emploi de secrétaire, je fus envoyé à Komorn dans le détachement des *suspects politiques*. Comme mes camarades de souffrance, j'y fus employé aux travaux ordinaires des champs.

« Le colonel général et ministre de la Défense Nationale de l'époque Georgi a eu en temps opportun connaissance de ces choses, mais malgré tous ses serments d'officier et de ministre, il n'a pas jugé bon de s'opposer à toutes les violations flagrantes des lois et des arrêtés.

(Député Laguigna : La chanson ne dit-elle pas : Le jour pour les Allemands, la nuit pour les Slaves).

« Lorsqu'en mai 1917, le Reichsrat de Vienne fut convoqué et que vint l'ordre impérial de licencier tous les députés qui se trouvaient sous les drapeaux, mes supérieurs se comportèrent envers moi comme si cet ordre ne me concernait pas, et c'est à peine si j'ai pu être licencié après l'ouverture du parlement.

« Que l'on réfléchisse seulement à ce fait : du moment que l'on agit de cette façon et avec une pareille impudence envers un député au Parlement, que doit-il en être avec la malheureuse population !... (*Glas Slovenačka, Hrvata i Srba*, 11, 12, 13 II 1918).

Terminons cette série d'accusations par un petit extrait d'un discours prononcé tout dernièrement au Parlement de Vienne par le député *Tressitch-Pavitchitch*.

« Ce que j'ai dit le 19 octobre 1914, affirme Tressitch-Pavitchitch le 22 février 1918, n'est que la pâle image de tout ce qui s'est passé en réalité et de tout ce qui se passe encore aujourd'hui dans diverses régions, tel, par exemple, le sandjak de Novi Bazar où toute la population serbe a été exterminée systématiquement. Ceux qui se sont déclarés les défenseurs des droits culturels les plus sacrés de leur peuple, sont qualifiés de traîtres à la patrie, et sont menacés de la potence. Cependant si ceux qui menacent venaient à se demander combien il y en a encore en vie de ceux qui avaient été condamnés dans le procès de Sarajevo, ils seraient obligés de rougir de honte. La meilleure preuve de cette « moral insanity » est le fait d'avoir pris des otages dans les rangs des propres ressortissants de l'Etat et d'avoir pendu les uns pour les actes commis par les autres.

« L'histoire mondiale ne peut citer aucun cas dans lequel l'Autriche ait accordé à un peuple quelconque sa liberté, tandis que l'on connaît des cas innombrables où les peuples qui ont eu confiance en elle, ont perdu leur liberté de la façon la plus sournoise.

« Les Yougoslaves des trois noms et des trois confessions se sont rendu compte sur eux-mêmes de ce que signifie la fureur allemande. Les Yougoslaves ont en effet moins à perdre qu'à gagner. La mort même est préférable à une continuation de la situation actuelle.

« Le martyr qu'ont eu à subir les régions yougoslaves, s'écrie Pavitchitch, constituera la page la plus sombre, la plus noire et la plus sanglante de l'histoire mondiale. Partout où nous dirigeons nos regards, nous n'apercevons qu'une anarchie venue d'en haut. »

## LES INTERPELLATIONS YUGOSLAVES

Le Club Yougoslave ne s'est pas lassé de dénoncer les crimes abominables commis par les autorités civiles, militaires et judiciaires contre les propres sujets de la monarchie austro-hongroise.

### Sur la Bosnie-Herzégovine.

Les députés yougoslaves Korochetz, Spintehitch et Balijak ont adressé au président du Conseil autrichien l'interpellation suivante :

« Lorsque la guerre a éclaté, le gouverneur de Bosnie et d'Herzégovine, un homme d'une *réputation* *réputé* a **aboli tous les droits des citoyens et tous les droits de l'homme**. Des personnes complètement *innocentes* ont été arrêtées et traînées dans les casernes d'Arad. Un nombre énorme de personnes ont été prises comme *otages* et un très grand nombre ont été *fusillées sans aucune raison*. Potiorek a créé une troupe de protection où l'on a enrôlé et armé les hommes les plus suspects. Un bon nombre de ceux-ci avaient déjà été condamnés à plusieurs reprises pour vol, pillage et détournements. Il est à peine possible de décrire les souffrances de la population laissée sans défense, sous la terreur de hordes pareilles. Partout où ces hordes ont fait apparition, les violences, les assassinats, les pillages, les vols, les incendies ont été à l'ordre du jour.

« Il est bien compréhensible qu'un tel gouverneur du pays n'ait pas pu souffrir le contrôle de la Diète et ait tout préparé pour la dissoudre par la ruse et la sournoiserie. La Diète de Bosnie-Herzégovine avait contre elle toute cette partie des fonctionnaires qui ont voulu travailler à leur guise et à leur profit sans subir de contrôle. Une fois la Diète dissoute, l'administration a pu faire tout ce qu'elle a voulu.

« Les conséquences de cette situation sans contrôle ont été des abus, des malversations, des prévarications de toutes sortes d'origines administratifs. Aujourd'hui un assez grand nombre de *fonctionnaires supérieurs* se trouvent *inculpés de crimes dont on vient de parler*. Deux fonctionnaires se sont suicidés. On a ordonné encore d'autres enquêtes qui ont été menées à huis clos, de peur que quelques détails ne troublent dans le public. Il suffit de mentionner le commerce scandaleux de chevaux à Banialouka, commerce où étaient impliqués aussi un grand nombre de fonctionnaires supérieurs. Nous allons exposer, aux prochaines séances des Délégations et du Parlement, des faits concrets.

« Pendant ce temps de violations des lois sans aucun contrôle et sans Parlement, tout le peuple est devenu étranger au gouvernement et la confiance du peuple dans l'administration a été ébranlée par le fait d'une administration et d'une justice insuffisantes et contraires à tout droit.

« L'administration bureaucratique a commis de lourdes fautes dans le ravitaillement de la population. Il est arrivé que des départements entiers en Bosnie et en Herzégovine ont subi la famine. *Plusieurs milliers de personnes ont péri de faim*.

« Ce sont les conséquences d'un État sans contrôle. Il paraît qu'aujourd'hui encore, on applique en Bosnie-Herzégovine le principe, contraire à l'esprit de notre époque, de gouverner par *l'usurpation* *par la violence*...

Au nom du Club Yougoslave, nous demandons :

1° M. le président du Conseil sait-il qu'en Bosnie-Herzégovine règne un Etat anti-constitutionnel?

2° Le président du Conseil est-il disposé à mettre fin à cet état de choses et à travailler à restituer les droits constitutionnels et civiques à la population de Bosnie-Herzégovine?

3° Le président du Conseil est-il disposé à employer toute son influence pour que la Diète de Bosnie-Herzégovine soit convoquée immédiatement? »

### Sur les Slovènes.

Le 16 juin 1917 le député slovène Korochetz a déposé, au nom du Club Yougoslave, une interpellation concernant les persécutions dont sont victimes les Slovènes :

« Dès le début des hostilités, les autorités civiles et militaires persécutèrent le peuple slovène par tous les moyens, lui faisant subir les pires humiliations, cela sans aucun motif réel. Ces persécutions ont en effet leur source, soit dans un manque inné de confiance et dans un sentiment de méchanceté envers notre peuple, soit dans l'ignorance absolue de notre situation. Le principal motif de ces persécutions se trouve dans la *haine* qu'on nourrit contre nous, *haine qui fleurit même dans les milieux officiels*.

« On a cherché dans notre pays des traîtres et des espions afin de pouvoir mieux démontrer la nécessité de sévir dans nos régions comme dans un pays ennemi. N'ayant pu en trouver, la gendarmerie et la police ont dressé des listes noires sur lesquelles ils ont porté les noms des éléments soi-disant politiquement suspects. C'étaient des personnes qui ne cachaient pas leurs convictions nationales et qui, par ce fait même, ne plaisaient guère aux détenteurs du pouvoir.

« Le plus souvent ils étaient considérés, sans aucun motif, comme des ennemis de l'Etat. C'est ainsi que le député *Rochkar* fut traduit, comme traître envers la patrie, devant le tribunal de Gratz ; la gendarmerie l'avait qualifié, sans trop savoir pourquoi, de *serbophile*. *Rochkar* ne fut même pas interrogé sur le fond de cette accusation. Après plusieurs semaines de prison préventive, il se vit frappé d'une forte amende pour « s'être immiscé dans les affaires officielles. » D'autres députés se sont vus accusés du crime de conspiration contre l'Etat, accusation basée sur le plus insignifiant bavardage. *Une véritable chasse fut dirigée contre les intellectuels, contre les prêtres*. Des centaines de victimes furent traînées en prison, après avoir été exposées, chemin faisant, aux violences et aux humiliations des masses surexcitées ; dès le début, on les traita comme des traîtres avérés. A Maribor (Marbourg) ainsi que dans les autres villes, on créa des organisations spéciales ayant pour but de dénoncer les Slovènes. Naturellement, les autorités étaient toujours prêtes à prendre en considération ces dénonciations.

« *L'exaspération contre les persécutions dont nous sommes victimes se transmettra de génération en génération, car elles dépassent par leur fourberie, par leur manque d'égard et par leur cruauté, les plus grandes violences que le peuple slovène ait eu à souffrir même au temps des guerres turques et des guerres avec la France.* » (*Slovenski Narod* 20. VI. 1917.)

A la veille de la convocation des Délégations, le Club Yougoslave a demandé publiquement, par la voie de la presse, à toutes les victimes qui avaient survécu, de décrire les injustices et les souffrances dont elles ont été victimes. Sur l'ordre du gouvernement, la police a déployé les plus grands efforts pour empêcher le Club Yougoslave d'être mis au courant de toutes les iniquités. Malgré cela, Korochetz et ses amis ont pu recueillir un grand nombre de comptes rendus authentiques, relatifs aux crimes et violences commis sur les Yougoslaves.

### Discours dans les Délégations.

À la Commission de l'armée de la Délégation autrichienne (séances du 12 et 13 XII 1917) le président du Club Yougoslave *Koročetz* a parlé des exécutions qui ont eu lieu au sud de la monarchie. Ce discours a été supprimé par la censure. L'*Arbeiter Zeitung* du 13 XII, en le résumant, relève les faits suivants :

« Koročetz cite toute une série de cas dans lesquels, à la suite d'un système de dénonciation perfectionné, de nombreuses personnes innocentes ont été emprisonnées, condamnées malgré leur innocence et souvent même *exécutées* sans condamnation. En Bosnie, le corps des tirailleurs bosniaques a été organisé et instruit dans le but de procéder hostilement contre la population slave et plus particulièrement contre la population serbe. *C'est au moins par dizaines de mille que se chiffre le nombre des innocents qui ont été victimes des persécutions.* Dans le territoire fortifié de Trebinje, dès le début de la guerre, les citoyens les plus notables remplirent les cachots; au cours de leur incarcération, on les menaça déjà de l'exécution, bien que personne parmi eux ne se soit rendu coupable d'un crime ou ait été l'objet d'une instruction. Le principal responsable de ce procédé est le général *Braun*, qui est encore aujourd'hui en activité de service. De même en Croatie, une quantité de personnes ont été *exécutées* militairement sans enquête. **Une femme qui avait un enfant âgé de trois jours a été assommée dans son lit. De même une femme de 73 ans a été exécutée.**

Après la retraite des Serbes, dans un village croate, on a *exécuté sans enquête 24 personnes, et 700 ont été internées; 18 citoyens ont été fusillés sans enquête*; parmi eux se trouvait un prêtre qui, au moment de l'invasion serbe était absent du village.

« Ces persécutions n'ont pas cessé pendant l'année 1915; elles se sont même produites encore tout récemment. Jusqu'à présent, aucune enquête n'a été entreprise sur tout ce qui s'est passé en Styrie, en Carinthie, en Carniole, dans la province du Littoral, en Dalmatie, en Croatie, en Bosnie et en Herzégovine. On n'a pas accordé la moindre satisfaction aux Yougoslaves **pendant que de nombreux assassins, depuis le plus simple soldat jusqu'au général Braun, peuvent circuler comme des gens respectables.** »

Le 22 janvier 1918, les parlementaires yougoslaves à Vienne déposent quarante interpellations très étendues, qui ont presque toutes trait aux cruautés et aux persécutions subies par les Yougoslaves.

Le 26 février 1918, ils déposent de nouveau onze interpellations. Voici, d'après le *Slovenetz* du 27 février 1918, les sujets de ces dernières onze interpellations.

1) Persécutions injustes contre l'écrivain et prêtre *Mesko*; 2) *Cruautés inouïes en Serbie*; 3) *Crime d'un médecin en Serbie*; 4) Persécutions à Indjija (Syrmie); 5) Cruautés commises à Chumanovski; 6) Interdiction de l'entrée en Serbie du journal *Glas Slovenatz, Hrvata i Srba*; 7) *Règne de terreur et conditions extraordinaires en Dalmatie*; 8) Persécutions contre l'avocat Josip Kochtchina de Trogir (Traw); 9) Persécutions de l'institutrice *Milka Kolaritch* de Zamet (Istrie); 10) Situation insupportable dans les camps de prisonniers à Brovno (Bohême); 11) Persécutions de *Nicolas Hadjia Damasov* de Dinich en Dalmatie. »

Il ne nous a pu être possible de connaître le texte intégral de ces interpellations. Il n'est permis depuis quelque temps de publier que les parties des discours et des interpellations qui se trouvent reproduites dans la *Reichs-Rat-Korrespondenz*. Toutefois des cas moins compromettants arrivent à la connaissance du public. Nous reproduisons ici quelques uns de ces cas; ils permettront aux lecteurs de se faire une idée de ceux qu'on ne peut pas encore connaître. Si l'on se rappelle les discours prononcés

au Parlement de Vienne par Tressitch-Pavitchitch et par ses collègues, il est facile de se figurer quelles sont les horreurs et les abominations commises en Autriche-Hongrie, dans la guerre ouverte et exterminatrice entreprise par la monarchie contre ses propres sujets yougoslaves.

**Le cas de Fran Grafenauer, député yougoslave (Slovène de Carinthie)  
au Parlement de Vienne.**

Après avoir été amnistié, Fran Grafenauer a raconté à ses collègues du Reichsrat les souffrances qu'il a eu à endurer.

Voici le jugement du tribunal par lequel il a été condamné :

« a) 1. En 1915 et à une date indéterminée, il a déclaré, puis répété plus tard dans le café de Josip Lederitch à Dellach, donc en public, *que la Russie est une grande puissance et qu'elle a beaucoup plus de céréales...* Il est vrai qu'il n'a pas prédit ouvertement la victoire des Russes, mais la façon dont il s'est exprimé a donné au témoin Josip Lederitch l'impression que l'accusé aurait aimé que les Russes fussent vainqueurs. Le témoin ne peut pas répéter exactement les propos de l'accusé.

2° En 1915 et à une date non établie, il a déclaré, dans la cuisine de la cure de Egg, en présence du curé Anton Sturm, de sa sœur Lucie Sturm et de Maria Pipp, donc en présence de plusieurs personnes, en s'adressant à Maria Pipp qui voulait payer l'honoraire pour la messe chantée pour le repos de l'âme de son frère : « *Matbé (frère de Maria) n'est pas mort ; c'est un homme sage ; il n'a pas été assez fou pour se battre ; il s'est enfui ; il serait fou de revenir ici, puisque la terre de là-bas est meilleure que celle d'ici.* »

Par ces paroles, l'accusé a essayé de provoquer la haine et le mépris contre l'Unité d'Etat de la monarchie.

b) Au mois de janvier 1916, dans la cuisine du café de Anna Lederitch à Egg, et devant Julie Platzer et Ernestine Lederitch, donc en public et devant plusieurs personnes, il a dit : « *Cela ne fait rien qu'une jeune fille d'ici ait un Russe comme amant ; qu'elle l'ait si elle l'aime, à condition que ce soit un beau garçon (fescher Kerl).* On l'enfermera (la jeune fille) elle, une autre ou une troisième, mais on les relâchera par la suite parce que nous en avons besoin pour les travaux. »

Par ces paroles (l'accusé) a commis le délit d'incitation, c'est-à-dire *tenté d'induire à la désobéissance, à l'opposition, et par suite à la résistance aux ordres des autorités publiques et en particulier à l'ordre du commandant du front sud-occidental, en date du 12 novembre 1915, par lequel il est défendu aux personnes civiles d'entrer en relations avec les prisonniers.* Ainsi il a commis le crime contre l'ordre public prévu par le § 65 a et b du Code Pénal.

L'accusé est condamné, d'après le § 65 du Code Pénal, c'est-à-dire d'après le § 3 de la loi du 15 novembre 1867, à 5 ans de prison avec application du régime de rigueur, aggravé du régime de cellule pendant 24 heures chaque mois. En vertu du § 56a du Code Pénal, on déduira le temps passé en prison préventive depuis le 4 mars 1916.

« Le tribunal militaire ne sait pas, commente l'*Arbeiter Zeitung* du 5 juillet, quand le crime a été commis, ni en quoi il consiste, mais il suffit, pour condamner l'accusé, que le témoin Lederitch ait eu l'impression de ce que ce dernier a voulu dire.

« En ce qui concerne les prisonniers russes, l'infraction commise est punie partout ailleurs par les autorités politiques, aux termes des lettres patentes du 11 avril 1854, d'une peine maximum de 14 jours de prison. Donc, celui qui commet l'infraction à la prescription n'est puni que de 14 jours de prison, alors que celui qui approuve cette infraction se voit frappé d'un emprisonnement de cinq ans, avec application du régime de rigueur.

Au cours du procès (continue l'*Arbeiter Zeitung*) il y a eu encore d'autres imputations. La principale c'est que Grafenauer avait une fois déjà été accusé de haute trahison ; l'enquête dut alors être suspendue. C'était en 1888 que ceci se passait ! Quelqu'un en a parlé en 1916. Comme preuve, on fait état contre Grafenauer d'une enquête interrompue datant de 1888 ! Le tribunal militaire ne s'est pas contenté des actes de 1888 pour condamner Grafenauer ; il a relevé aussi une condamnation du père de l'accusé, pour offenses à Sa Majesté.

Ainsi la série de ces « constatations importantes » commence avec le « fait acquis » que le père de l'accusé, Josip Grafenauer, d'après un rapport du sous-préfet de Smohor adressé au procureur de Krichko, était connu dans le public comme *un agitateur national et un russophile fanatique*. » Et encore : *On a cité douze témoins contre l'accusé, à l'occasion d'un fait qui s'était passé vingt-huit ans auparavant...* Le tribunal militaire reconnaît lui-même que la condamnation de 1916 est avant tout basée sur les dépositions de 1888. Comme circonstance aggravante, on cite principalement « la haute intelligence manifestée par l'accusé même au cours des débats ».

Le député *Grafenauer* n'a pas encore été réintégré dans ses droits de député au Parlement de Vienne.

### Le cas de Jirovnik, prêtre catholique slovène.

Voici comment un prêtre catholique persécuté raconte lui-même son odyssée :

Je soussigné, Pierre Jirovnik, âgé de 44 ans, prêtre suppléant à Ptuj (Pettau), je me dirigeais le soir du 30 août 1914 vers ma maison, lorsque sur le pont je fus arrêté par le chef des gendarmes de Breg près de Ptuj. Il m'invita à me rendre chez moi en sa compagnie. Une fois arrivés, il me dit d'une voix féroce : — « Avez-vous commis le crime de haute trahison ou de lèse-majesté ? » — « Ni l'un ni l'autre. » — « J'ai l'ordre de vous arrêter. » — « Si cet ordre existe, je dois me soumettre. »

Il sortit alors de sa poche une chaîne pour me ligoter. Je me laissai faire. Je le priai de prendre une voiture pour me rendre à Pangerce, ayant peur de subir des mauvais traitements de la part de la populace allemande de Breg et de Ptuj. Il refusa et nous partîmes à pied.

Sans nous reposer nulle part, nous arrivâmes à Breg. La rue était complètement obstruée par les hommes, les femmes et les enfants. Je demandai au gendarme quelques explications, mais, au lieu de me répondre, il poussa d'une voix sévère un « En avant ! » Arrivé près de la foule, je me vis attaqué de toutes parts. On me criait en allemand : *A bas ce maudit chien serbe... traître... régicide*, etc. A la chancellerie communale, le sergent Zlatar m'arracha à la foule et me fit conduire au bureau. Là, je montrai la plaie qu'on venait de me faire... Zlatar me demanda si je savais pourquoi j'étais emprisonné ; je lui répondis que non, et que ma conscience était tranquille.

— Nous avons des témoins confidentiels qui vous chargent. — Ceci est exclu ! fis-je. — *Tous, prêtre*, répondit Zlatar, *vous êtes des traîtres à la patrie. Nous allons vous enfermer tous.* — Vous protégez les brigands et les assassins contre la foule et pour moi vous n'avez rien fait. — Vous êtes pire et bien plus dangereux que les brigands.

Ensuite vint l'interrogatoire :

— Avez-vous donné quelque chose pour la Croix Rouge ? — 40 couronnes. — Pourquoi pas davantage ? — Parce que cela m'était impossible. Je donnerai encore à la première occasion. — Avez-vous chanté la messe de Requiem pour leurs Altesses Impériales ? — Oui ! — Pourquoi avez-vous célébré si solennellement l'anniversaire de la naissance de Sa Majesté ? — Telle est la coutume.

Puis le gendarme de continuer :

— Pourquoi avez-vous hissé le drapeau impérial le jour du 18 août ? Pourquoi avez-vous prié dans

l'église pour l'empereur, pour la patrie et pour l'armée ? *Vous n'avez fait tout cela que pour cacher ce que vous ressentez dans votre for intérieur !*

L'interrogatoire dura une heure. Pendant ce temps-là, la foule hurlait devant la chancellerie. On grimpait jusqu'aux fenêtres et on voulait enfoncer la porte en criant : *A la porte ce chien serbe ! Qu'il meure aujourd'hui même ! Voleur ! Que Votre Christ vienne vous aider aujourd'hui !*

Je fis observer au gendarme que la foule proférait des blasphèmes, et lui de me répondre :

— *Quoi donc ? c'est l'enthousiasme pour la guerre.*

Vers 10 heures et demie, trois gendarmes me conduisirent à la gare. Je fus maltraité par la foule sans que les gendarmes fissent rien pour la contenir. Sur le pont de la Drave, une patrouille militaire vint se joindre à nos gendarmes, mais le chef la disposa de manière que la foule pût me frapper constamment des pieds et des poings. Je faillis m'évanouir de deux coups particulièrement violents reçus à la tête. Le sergent Zlatar ne faisait que crier : *En avant !*

La foule allemande était informée de mon arrivée à Pragersko, et elle m'attendait. Des soldats ivres s'étaient mêlés à la foule. On criait : — *Fusillez-le ! Donnez-nous une baïonnette pour l'abattre.*

J'ai reçu plusieurs coups féroces à la tête. Il en fut de même à Gratz, où je reçus encore des coups quand j'étais en voiture.

Dans la prison de la garnison, nous étions 24 dans la même chambre. Le geolier Furst nous saluait matin et soir par les paroles : — *Cochons et chiens serbes, tueurs de rois ! Voleurs noirs !*

J'ai passé dix-neuf jours en prison, sans être interrogé et sans être convoqué devant un juge. Lorsque je fus relâché, on ne me dit même pas pourquoi j'avais été arrêté, quel était celui qui m'avait dénoncé et de qui était venu l'ordre de m'attacher avec la chaîne que j'avais dû traîner pendant 13 heures...

De Breg à Gratz, il m'a fallu voyager tête nue, tout en sang et gardant sur le visage la boue et le fumier qu'on m'avait jetés. Mon aspect était plus terrible et plus répugnant que celui d'un criminel ou d'un assassin. »

Le cas du curé Petar Jirovnik n'est pas isolé. Il y en a par centaines de pareils et de pires.

(Edinost 28. II, d'après l'*Union* de Prague 19. II. 1918).

### **Le cas d'Ivan Lah, homme de lettres slovène.**

« Au début de la guerre, on suspendit à Ljubljana 8 journaux parmi lesquels le *Dan*. Quelques jours plus tard, la police opéra une perquisition infructueuse dans l'appartement du rédacteur du *Dan*, Ivan Lah, en même temps que dans la rédaction elle-même. Le 20 septembre 1914, le commissaire de police Skubl invita Lah dans son bureau, où il lui fut donné lecture d'une dénonciation d'après laquelle il aurait prononcé, le 24 mai 1914, les paroles suivantes dans un banquet à l'occasion de l'inauguration du chemin de fer de Belakrajina :

« L'empereur est malade et il se peut qu'il ne survive pas : mais que m'importe cela : *je suis Serbe.* »

La dénonciation affirme que Lah a porté l'anneau de la *Défense Nationale*.

Lah a été immédiatement arrêté et incarcéré dans la prison de Novo Miesto. Après deux mois d'enquête, le 31 octobre 1914, on reconnut sa parfaite innocence. Six prêtres qui avaient assisté au banquet en question établirent par serment le mensonge du dénonciateur. Quant à l'anneau de la Défense Nationale, le secrétaire du parti populaire slovène, invité à témoigner, déclara ne pas en savoir

davantage à cet égard que Lah lui-même ; d'ailleurs, personne n'a jamais rien su relativement à l'existence d'un anneau de la *Narodna Odbrana*.

Ne pouvant atteindre son but au moyen de la dénonciation précédente, le commissaire Skuhl délivra à Lah, à l'usage des autorités militaires, un certificat qui, à lui seul était de nature à faire condamner le journaliste à mort. Ce certificat qualifiait Lah d'*anarchiste et révolutionnaire serbophile passionné*.

Au lieu de se voir rendu à la liberté, Lah fut remis à la police de Ljubljana, qui le retint encore un mois dans la prison où se trouvaient enfermés les ivrognes et les vagabonds. Il va sans dire que la police ne lui dit pas pourquoi elle le privait ainsi de sa liberté. Après avoir purgé cette peine, Lah fut confiné à Ljubljana.

Le 19 mai 1915, on lui annonça son internement. On le conduisit dans la forteresse de Ljubljana et on l'enferma dans un grand souterrain où se trouvait déjà un très grand nombre d'internés italiens. Dans cet espace malsain étaient entassés plus de 200 personnes. Quelques jours plus tard, Lah fut conduit avec d'autres victimes à Lipnizza où les baraques regorgeaient de malheureux. Une odeur infecte s'exhalait de ces baraques. Chaque jour, on constatait de nombreux décès. Dans le secteur destiné aux Italiens, *les internes ne recevaient pas de pain, mais uniquement un peu de chou pourri, et cela seulement une fois par jour*. Ce n'est qu'à des prix fabuleux qu'il était possible de se procurer du pain de très mauvaise qualité, plein de morceaux de pommes de terre et de haricots. Dans ces baraques étaient entassés des paysans, des fonctionnaires, des avocats, des prêtres, des moines, des nonnes, etc.

Le 5 juin, Lah fut conduit à Hainburg, où il fut emprisonné dans une écurie. Le directeur de la prison, un agent de police de Bukovine, était un ivrogne. Les hommes et les femmes devaient coucher dans un même local. 20 femmes devaient coucher dans une toute petite chambre et ceci par la plus grande chaleur. La nuit, des milliers de rats sortant du canal venaient visiter les malheureuses et provoqua souvent des paniques, car les rats passaient sur les visages des femmes, pendant que la porte devait être fermée et gardée par une sentinelle, qui par la fenêtre menaçait de son fusil. La lutte avec les rats se répétait chaque soir. Pendant les intempéries, il n'était pas possible de se coucher ; on était exposé à recevoir la pluie sur soi, le toit étant percé. Le directeur de la prison qui était constamment avec deux filles, une Juive et une Roumaine, confisquait tout ce qu'il y avait de mieux dans les paquets envoyés aux victimes. Jusqu'au 15 juillet, un seul fonctionnaire vint faire une inspection, et encore ne voulut-il pas écouter les doléances des internés.

Le 15 juillet, Lah fut conduit à Sitzendorf, où il fut reçu par ce célèbre sergent qui avait ordonné aux femmes internées de se raser les poils des parties sexuelles. Une *Serbe*, étudiante à la faculté de médecine de Vienne, était tombée mortellement malade. On ne voulut pas lui donner la nourriture prescrite par le médecin et on se contenta de lui servir du thé.

Le 30 juin 1915, Lah fut conduit dans le camp de Mittergraben.

On ne saurait s'imaginer la composition incroyable d'un camp d'internement. Il y avait là un octogénaire, Deregé de Carinthie, dont tout le crime était *d'être né en Lombardie*, alors que cette province était encore autrichienne. Des femmes, des enfants côtoyaient des gens ayant fait du service militaire. Entre autres, il y avait un Ukrainien auquel les soldats autrichiens avaient pris ses chevaux. On l'avait interné purement et simplement pour l'empêcher de réclamer ses chevaux. D'ailleurs, jamais un interné n'a su exactement pourquoi il se trouvait là.

Lah a passé 16 mois dans les camps d'internement. Mais si l'Etat autrichien ne l'a pas jugé digne de recevoir la mort, il l'a trouvé tout de même assez bon et assez capable pour défendre, les armes à la main, l'empereur d'Autriche.

Le 16 novembre, Lah, entouré de baïonnettes, partit pour Vienne, pour servir dans l'armée. Le symbole de méfiance le « p. v. » (politisch verdächtig) l'accompagna partout. Il est bon de ne pas oublier que, durant tout le temps de son internement, il ne fut pas interrogé une seule fois ; on ne voulut jamais lui dire pourquoi il était persécuté. Au cours d'une visite, *le baron* Beck déclara d'ailleurs que 99 % des inculpés étaient innocents ; mais il ne fit rien pour sauver ces gens.

Sur le front, Lah fut blessé grièvement.

Nous posons au gouvernement les questions suivantes : 1° Est-il disposé à reconnaître que tous les fonctionnaires qui ont porté atteinte à la liberté de Lah ont commis un crime ? 2° Est-il disposé à ordonner aux procureurs d'Etat de faire leur devoir et d'intenter des actions contre les fonctionnaires coupables de ces crimes ? 3° Pourquoi les crimes sont-ils intangibles ?

Les persécutions dont a été victime l'écrivain Lah ne fournissent-elles pas la preuve que les autorités autrichiennes cherchent à punir le peuple en atteignant ses chefs ? Il n'est possible de protéger notre peuple contre les violations flagrantes et répétées de la constitution que par un seul moyen : l'obtention de son Etat indépendant, dans lequel il prendra lui-même le pouvoir en main » (*Slovenski Narod* 23 février).

### **Le cas de Knaflitch, directeur de la « Veda », revue slovène.**

Il n'est ici reproduit qu'afin de montrer quels sont les procédés employés pour un crime de haute trahison.

« Le 26 août 1914, le Dr Vladimir Knaflitch écrivait à un de ses amis une carte ainsi conçue :

« Viens me voir un de ces jours, car j'ai à parler avec toi de différentes choses. »

Ces « différentes choses » ne pouvaient être que l'agitation serbophile, la Défense Nationale, ou quelque chose de plus terrible encore, selon l'esprit inventif de la police de Goritza.

Le commissaire de police de Goritza était à cette époque un homme connu par ses violences, par ses abus du pouvoir, par l'emploi qu'il faisait de la force et des procédés brutaux vis-à-vis de milliers de personnes, par son esprit vindicatif, par son intolérance et par sa haine contre les Slaves. Après avoir arrêté et interné toutes les notabilités politiques de Goritza, il s'attaqua ensuite à ceux qui n'avaient jamais fait de politique. La carte de Knaflitch était tout indiquée pour que la police y découvrit une *grande machination serbe*. La police était convaincue du crime et il ne s'agissait plus que de trouver des preuves ou, le cas échéant, de les inventer.

Le 28 août au moment où Knaflitch se préparait à se rendre dans une localité voisine, on lui remit la dépêche suivante :

« Viens aujourd'hui à 7 heures du soir au café Dogana. Ton Slavko. »

C'était une dépêche falsifiée... Il fallait faire venir la victime dans un local où il n'avait jamais été, parce que, dans les recherches maladroites du serbisme, le bruit courait dans la ville que le café Dogana était le rendez-vous des conspirateurs qui tous portaient des bombes sur eux, et qu'au milieu de la table des conspirateurs se trouvait la photographie de Pierre Karageorgevitch.

Knaflitch décida de ne pas aller au rendez-vous ; mais pour voir quel était celui qui dépensait de l'argent pour des dépêches, il passa près du local. En ce moment, un détective surgit devant lui et l'arrêta. Le fait seul d'être passé par la rue où se trouvait le café constituait une nouvelle preuve contre lui. A 8 heures du soir Knaflitch fut conduit au commissariat, où il dut subir un interrogatoire et passer à la fouille. On fit également une perquisition dans son bureau et dans son appartement, où l'on trouva quelques journaux écrits naturellement en caractères cyrilliques. La perquisition dura trois

heures sans donner aucun résultat; après quoi, la victime fut conduite dans la prison. Quelques jours plus tard, Knaflitch fut transporté dans une cellule où il se trouva en compagnie d'un voleur, d'un assassin et d'un homme coupable d'attentats aux mœurs.

La dépêche qui avait servi de prétexte avait été fabriquée par le commissaire de police. Les employés de poste l'ont avoué plus tard à Knaflitch lui-même ». (*Slovenski Narod*, 27. II.)

#### **Le cas de Zalar, rédacteur du « Glas Juga ».**

Au printemps 1914, l'homme de lettres slovène Zalar avait commencé à publier à Ljubljana une revue intitulée le *Glas Juga* (La voix du sud). Cette revue s'occupait de questions yougoslaves. Jamais une ligne de cette revue n'a été confisquée par la censure si sévère cependant, de Ljubljana. Malgré cela, le 26 juillet 1914, la police interdisait la publication de cette revue. Quelques jours plus tard, le 29 août 1914, le rédacteur Zalar était emprisonné, sous prétexte que sa revue était l'organe de l'organisation des écoliers, contre lesquels on avait intenté une action vers la fin de juin 1914. La police de Ljubljana, suivant les nombreux exemples venus de Dalmatie, de Croatie et de Bosnie-Herzégovine, brûlait du désir d'avoir, elle aussi, un procès de haute trahison afin de pouvoir démontrer que *les influences de Belgrade s'étendaient même jusqu'à Ljubljana*. La police eut à subir un fiasco lamentable.

Après cinq mois de prison préventive, le rédacteur Zalar fut condamné pour avoir rédigé et publié la revue *Glas Juga* bien qu'il eût été impossible de trouver autre chose à sa charge que des lettres d'écoliers recommandant la lecture et l'abonnement de cette revue.

Une fois remis en liberté, Zalar fut confiné à Ljubljana avec l'obligation de se rendre une fois par semaine à la police pour faire constater sa présence.

Le 21 mai 1915, lors de la déclaration de guerre italienne, Zalar fut interné en même temps que les écrivains Lah et Levskitch et que le rédacteur du *Slovenski Narod*, Pustoslemchek. Il fut tout d'abord emprisonné dans la forteresse de Ljubljana, dans un trou souterrain humide et sombre. Il fut interné ensuite à Wagna, puis à Hainburg, sur le Danube, puis à Sitzenburg et enfin à Mittergraben. (Suit la description des camps d'internement connus pas ailleurs). Zalar ne fut délivré qu'au milieu du mois d'avril 1917. Après avoir passé trois mois à Prague, il se rendit à Ljubljana, mais la police ne le laissa pas tranquille. Il y fut confiné jusqu'au 8 janvier 1918. » (*Slovenski Narod*, 2. III. 1918.)

#### **Le cas de Ljubomir Moussanitch, propriétaire croate de Dalmatie.**

Le 18 août, 1914, le rentier Ljubomir Moussanitch, natif de Vrgoratz (Dalmatie) retournait de Spit (Spalato) où il venait de contracter un emprunt de 12,000 couronnes; il fut arrêté par deux gendarmes d'après l'ordre du commandant de Mostar. Cinq autres indigènes furent emprisonnés en même temps que lui. On leur défendit de rien emporter avec eux. On les envoya d'abord à Metkovitch où ils durent passer deux nuits sur la terre glacée, sans couvertures. Après avoir été gravement maltraités par la populace musulmane surexcitée, ils furent transportés à Mostar dans des fourgons à bestiaux et dirigés vers le palais gouvernemental (konak). Là, ils furent arrêtés devant un trou béant pratiqué dans le mur, et on les força à pénétrer dans cette espèce de caverne. Bientôt, ils entendirent de tous les côtés des cris et des gémissements. Dans ces couloirs sans fenêtres, sur des dalles de pierres, se trouvaient entassés des vieillards, des enfants, des femmes. Une odeur répugnante se dégageait de partout: les recipients à ordures non enlevés se versaient dans les coins de cet antre. Après une ter-

rible nuit passée au milieu de ces immondices, le géolier vint le matin à 8 heures demander si Moussanitch avait de l'argent... Plus tard, Moussanitch fut transféré dans la prison de la garnison où se trouvaient, entre autres personnes, un jeune prêtre et le rédacteur du journal *Narod*, tous deux gravement malades. Quelques jours plus tard, un géolier fit apparition dans la prison, revolver au poing. Il s'en prit d'abord au prêtre qu'il se mit à frapper du poing au visage tout en criant : « Cochons serbes, qu'avez-vous dit contre l'Autriche ? » De son fouet, il frappa alors le malheureux qu'il ne lâcha un instant que pour se jeter sur le rédacteur. Les coups de poing, les coups de pieds et les cinglements de fouets pleuvaient sur le journaliste. Puis, on emmena les deux victimes dans des cellules particulières. Le second jour, on les mena dans la prison de la garnison ; ils portaient encore les traces d'une fustigation féroce ; tous les deux crachaient le sang.

Quelque temps après, on avertit Moussanitch et ses amis qu'ils devaient être transportés à Arad, et on les enferma dans une baraque où ils durent passer des nuits entières sur le plancher et sans aucune couverture. Il y avait là 200 internés serbes de Chabatz (Serbie), des femmes et des enfants ainsi qu'un grand nombre de Bosniaques. Moussanitch et ses compagnons durent passer 20 jours dans cette baraque, puis on les chargea dans des fourgons à bestiaux pleins de fumier et on les transporta ainsi à Arad. Les horreurs des prisons d'Arad ont été décrites ailleurs. Par suite de la malpropreté, de la mauvaise nourriture, de l'air vicié, le typhus y faisait des ravages indescriptibles.

Plus tard Moussanitch et ses compagnons furent conduits dans les prisons civiles. Moussanitch y resta jusqu'au 15 janvier 1915. Pendant deux mois entiers, il fut gravement malade, au point qu'il dut garder le lit trois mois après son retour à la maison. Moussanitch est maintenant complètement incapable de tout travail physique ou intellectuel. Il est actuellement ruiné, alors qu'il jouissait auparavant d'une certaine aisance. Grâce aux bons soins des autorités autrichiennes sa fortune n'existe plus ; son bétail a été anéanti et il se trouve aujourd'hui dans la misère.

Il n'est même pas nécessaire de mentionner que Moussanitch n'a été accusé d'aucun fait concret. En tant que membre du parti populaire progressiste croate, il était mal vu par les autorités impériales et royales, et cela a suffi. » (*Slovenetz*, 4 mars 1918).

**Quelques faits simples : Horvat ; une institutrice slovène et une étudiante serbe ;  
pour son fils.**

« Le juriste Henrik Horvat de Ljubljana a été emprisonné sans aucune raison. Il est resté sous les verrous depuis le mois de novembre 1916 jusqu'en février 1917. En cachot, Horvat est tombé gravement malade. Après sa libération, on l'expulsa en Croatie ; plus tard il fut interné à Ljubljana. » (*Slovenetz*, 23 février).

« L'institutrice Léopoldine Kos de Blok (Carniole) a été arrêtée sous l'accusation d'avoir célébré, en compagnie de quelques amies, l'occupation de Przemyśl par les armées russes. En même temps qu'elle se trouvait en prison une Serbe étudiante en médecine. Cette jeune fille dut pendant des mois croupir dans une cellule, pour avoir dit au directeur de la prison Rabitsch qu'elle ne permettait pas qu'on l'injuriât. » (*Slovenski Narod*, 5 mars).

« Le rentier Miroslav Sekovanitch de Bled (Carniole), ancien négociant, a été mis sous la surveillance de la police dès les premiers jours de la guerre. Vers la fin du mois de mars 1917, il fut expulsé et dut s'établir à Zagreb. Sekovanitch a dû les persécutions dont il a été victime au fait que, *plusieurs années auparavant, son fils était allé s'installer en Serbie. Le père devait être puni pour son fils.* » (*Slovenski Narod*, 1 mars).

### L'aveu du gouvernement autrichien.

Dans le mémoire adressé par le Club Yougoslave aux chefs des délégations qui ont négocié la paix à Brest-Litovsk — c'est-à-dire un acte de portée internationale — on trouve le résumé suivant des souffrances des Yougoslaves :

« Sous la terrifiante pression de l'organisation militaire, la fleur de notre jeunesse, dont certaines parties avaient été opposées les unes aux autres, fut exterminée.

« En même temps commença dans la monarchie une dure persécution des Yougoslaves, des familles par dizaines de mille furent exterminées ; des hommes, des femmes, des enfants furent assassinés avec ou sans jugement et leurs biens pillés ou anéantis. Un nombre encore plus grand de Yougoslaves furent incarcérés dans des conditions de tortures effroyables. D'autres milliers de personnes durent abandonner par force le sol natal... Des milliers de citoyens furent pris comme otages pour la sécurité de l'armée austro-hongroise ; ils furent torturés et une partie de ceux-ci furent assassinés. Dans cette sanglante guerre civile faite contre un peuple privé de toute défense, le régime a su remporter une victoire facile. Nous avons le droit absolu d'affirmer que de tous les peuples, le peuple yougoslave a le plus lourdement souffert. » (*Obzor*, 5 février 1918.)

Une question s'impose finalement : Quelles ont été les réponses du gouvernement de Vienne à toutes ces terribles accusations du Club Yougoslave ?

Le gouvernement autrichien a préféré s'enfermer dans le mustisme le plus complet. Aucune réponse, aucun démenti. Ce gouvernement avait bien chargé, il est vrai, son attaché militaire à la Haye de démentir les accusations lancées par le député Tressitch-Pavitchitch, mais le député lui-même a pris de nouveau la parole à la tribune du Reichsrat, mettant à défi le gouvernement d'infirmer en quoi que ce soit les affirmations basées sur des documents irréfutables. Le gouvernement a jugé bon de ne pas relever le défi.

Une seule fois cependant, le ministre de la guerre, *Georgi*, a cherché à atténuer l'effet produit par les interpellations yougoslaves, non pas par une déclaration prononcée du haut de la tribune, mais par une lettre adressée aux interpellateurs. Voici ce qu'il écrit :

« Si tout ce que nous avons entendu ici, à notre grande consternation, répondait à la vérité, un étranger impartial pourrait en conclure que nos troupes ne font rien d'autre que de maltraiter la population... **Il est évident que bon nombre des faits relatés ont pu être commis.** Il est impossible, malgré la situation exceptionnelle, de les expliquer et encore moins de les justifier. Cependant il n'est pas permis de les généraliser. »

C'est un aveu précieux qu'il est bon d'enregistrer.

Les documents précédents accusent l'Autriche-Hongrie d'avoir employé sa force militaire, ainsi que toute sa bureaucratie, à faire la guerre à ses propres sujets, hommes politiques, prêtres catholiques comme orthodoxes, hommes de lettres, journalistes, commerçants, paysans, femmes, enfants.

Le salut des Yougoslaves ne peut résider, comme tous le proclament, que dans la séparation complète de leur pays de l'État austro-hongrois criminel. Ils revendiquent leur unité nationale et leur indépendance absolue. Ils ne se contentent pas de miettes. Ils veulent disposer librement d'eux-mêmes et régir eux-mêmes leur destinée.

# LE RÉGIME BULGARE

---

« Il se peut que la Serbie subsiste,  
mais il n'y aura plus de Serbes. »

(Extrait du journal bulgare *Kambana*, de Sofia.)

---

Les paroles que je viens de transcrire ont paru dans le *Kambana*, journal bulgare, le 14 février 1917. Je les transcris avec un serrement de cœur, tant elles insultent à mes convictions d'antan, tant elles infirment mes plus chères espérances. Il fut un temps, en effet, où je crus aux Bulgares, à leur humanité, à leur rôle civilisateur dans les Balkans. Hélas ! Je suis bien forcé de me rendre à l'évidence. Les Bulgares sont dignes de leurs alliés.

Les documents qu'on me transmet de la source la plus sûre et que je réunis ci-dessous, montrent avec éloquence ce qu'il faut penser du rôle des Bulgares dans les Balkans. Je mets désormais ce peuple sur le même pied que les puissances germaniques, et je compte sur l'avenir pour apporter au malheureux et vaillant peuple serbe les réparations auxquelles il a droit.

Tous les cœurs compatissants se sont attendris sur le calvaire gravi par les Belges, les Polonais, les Roumains ; mais je me demandais, en feuilletant l'énorme dossier que je publie aujourd'hui, si les malheurs du peuple serbe n'éclipsent pas ceux de toutes les autres victimes de cette guerre affreuse. Le langage de la *Kambana* est atroce, mais il est moins exagéré qu'on ne pourrait être tenté de le croire :

« Il se peut que la Serbie subsiste, mais il n'y aura plus de Serbes... »

Si le vœu de la *Kambana* ne s'accomplit pas, ce ne sera pas la faute de l'armée bulgare.

## Assassinats en masse et déportations.

Dès qu'elle pénétra dans les pays serbes, l'armée commença, conformément aux ordres donnés, à assassiner brutalement la population.

Un officier autrichien, *Ador Mandi*, qui se trouvait avec les Bulgares pendant les premiers jours de leur invasion en Serbie, raconte ainsi ce qu'il a vu :

« Je dois dire impartialement que les Bulgares se sont comportés *impitoyablement* envers les vaincus... On était sans pitié pour le Serbe ; dès qu'on en voyait un, immédiatement la crosse retombait sur sa tête... J'ai vu beaucoup de cadavres mutilés... De nombreux témoins ont vu aussi comment les Serbes furent *assommés à coups de crosse*... Le Bulgare est sauvage et *impitoyable* envers les ennemis... On ne donnait aux prisonniers serbes *rien* à manger... Un officier bulgare me disait en riant : « Un pain suffit à un Serbe pour dix jours. » (*Magyar Figyelô*, 16 décembre 1917).

Après le passage des troupes qui faisaient agir la mitrailleuse ou la crosse partout où l'on avait à se débarrasser des Serbes, ce furent les bandes de brigands qui s'abattirent sur tout le pays. Le coup de fusil alternait avec le coup de poignard, et ce fut le règne d'une terreur indicible.

Une fois les Bulgares installés en Serbie, les déportations et les internements commencèrent. Les instituteurs, les prêtres, les évêques, les fonctionnaires d'Etat, les médecins, les négociants, enfin tous

les Serbes jouissant d'une notoriété quelconque, durent prendre le chemin de l'exil. Beaucoup furent *mis à mort* le long du chemin, conformément aux ordres supérieurs.

Le « nettoyage » des hommes fini, on procéda à l'internement des femmes et des enfants. Toutes les femmes de condition, les institutrices surtout, furent envoyées dans divers camps de concentration ou dans les localités qui leur étaient assignées par les autorités militaires.

### Le droit au butin. — Le pillage systématique.

Au cours des opérations militaires, la population serbe fut pillée par une soldatesque en délire. C'était le « droit au butin » dont a parlé le député tchéque *Gustave Habermann*, droit qui « autorise une armée pendant deux jours entiers à s'emparer des biens et des propriétés appartenant aux habitants de la localité conquise par les armées. » (*Pravo Lidu*, 12 et 13 janvier 1918). Ce que les Allemands ont pratiqué dans la partie de la Serbie occupée par eux, les Bulgares l'ont fait également et mieux encore dans les contrées qui leur échurent.

Le gouvernement bulgare ne voulut pas laisser les subalternes pratiquer seuls le pillage. Il publia immédiatement une ordonnance concernant les prétendus « biens sans propriétaire ». Les journaux de Sofia du 2 décembre 1915 publient une décision du gouvernement bulgare, en vertu de laquelle toutes les propriétés de l'Etat, de l'église et des écoles « de l'ancien royaume de Serbie » reviennent à l'Etat bulgare.

La *Noue Vreme Presse* du 9 janvier 1916 publie une correspondance de Prizren :

« Le commandant de division nous donna l'ordre de rechercher tous les objets d'antiquité, toutes les bibliothèques et toutes les archives serbes. On découvrit un *service du roi*, en argent massif avec des ornements d'une très grande beauté et représentant une valeur de plus de 100.000 levas... Ces objets précieux de la Cour serbe sont aujourd'hui *propriété de l'Etat bulgare*. La bibliothèque du séminaire a produit sur moi une très grande impression, car, à l'exception des deux bibliothèques nationales de Sofia et de Plovdiv et de la bibliothèque municipale de Pleven, aucune ville bulgare ne possède une bibliothèque qui puisse, même de loin, soutenir la comparaison avec celle de Prizren... Des livres russes, religieux ou scientifiques... Gogol, Tolstoï, Shakespeare, Pouchkine (parmi lesquels plusieurs traductions serbes) ... Des ouvrages de Vouk, Karadjitch et toute une série de vieilles chroniques. Ensuite des ouvrages classiques français et italiens, entre autres toute l'œuvre de Molière. Ces livres ont une valeur historique; certains ont plus de cent ans... Tous les livres dignes d'être « sauvés » — environ 3300 volumes — furent emballés dans des caisses spéciales... On opéra de même avec les archives du Ministère des Affaires Etrangères, qui remplirent huit caisses... »

D'après la *Frankfurter Zeitung* du 13 janvier 1916, un train spécial a transporté à Sofia le butin de guerre recueilli en Serbie, qui comprenait, entre autres choses, une *voiture de gala* du roi Pierre.

Le Ministère de l'Agriculture décide que les « biens sans propriétaires » en Serbie, qui ne peuvent pas être utilisés dans les institutions de l'Etat bulgare, devront être *vendus aux enchères* ou transportés en Bulgarie (*Dnevnik*, 7 février 1916).

Chaque jour arrivent à la gare de Sofia des wagons pleins de meubles appartenant à l'Etat serbe : mobiliers, objets en fer, etc. provenant de la région de la Morava. Toutes les machines agricoles prises dans la région de la Morava se trouvent dans l'arsenal de Sofia. Après réparation, on les distribuera aux agriculteurs. (*Dnevnik*, 12 février 1916).

Un wagon de *monuments mortuaires* sans propriétaire est arrivé à Sofia (*Dnevnik*, 24 février 1916). Deux wagons de verrerie de la Serbie *qui n'existe plus* sont parvenus à Sofia. Leur emploi aura lieu dans les institutions de l'Etat (*idem*). Les autorités bulgares ont trouvé (*sic !*) de grands dépôts de cordes et de ficelles (*Echo de Bulgarie*, 23 février 1916). Dans une caisse de bouteilles vides, on a trouvé des *croix précieuses et des objets en or et en argent appartenant à l'évêque de Nich* (*Dnevnik*, 8 mars 1916).

Le Ministère de l'Agriculture mettra en vente 2000 kilogrammes d'*opium* provenant des nouvelles régions. (Dnevnik, 26 mars 1916).

Les autorités financières de Bitolj (Monastir) mettront en vente aux enchères chaque jeudi des *magasins*, des *maisons* et des *moulins* sans propriétaires. Tous les biens sans propriétaires du département de Prichtina, entre autres la propriété du président du Conseil Nicolas Pachitch, seront remis à la population, pour leur exploitation. (Outro, 3 mai 1916). Le Ministre du Commerce a ordonné que tous les livres et papiers provenant de bureaux serbes, *au lieu d'être détruits, devront être remis à l'imprimerie de l'Etat, comme matière première pour la fabrication du papier* ; il en sera de même des livres provenant des nouveaux territoires. (Outro, 26 avril 1916).

Dès le 17 mars 1916, le roi de Bulgarie sanctionna la quatrième décision du Conseil des ministres, aux termes de laquelle *les biens des réfugiés n'ayant pas réintégré leurs foyers, étaient déclarés propriété de l'Etat bulgare*. (Dnevnik, 17 mars 1916).

Les propriétaires présents dans le pays doivent présenter des documents réguliers établissant leurs droits de propriété. (Dnevnik, 12 mai 1916).

La mine de Sveta Anna (Serbie), propriété d'une société par actions, est considérée comme propriété de l'Etat bulgare. On en extrayait avant la guerre plus d'un demi-kilogramme d'or par jour. (Dnevnik, 5 mai 1916) L'Etat bulgare exploite les riches mines de cuivre, d'or et de houille de Majdanpek, de Bor, de Leskovatz et de Radovichté. (Outro, 10 juin 1916).

Prochainement arriveront 1000 kilogrammes de *laine* et 17.000 kilogrammes de *café*, qui seront mis en vente au détail. (Narodni Prava, 16 juin 1916). Le tabac sans propriétaire sera cédé à l'armée. Il y en a plus d'un million de kilogrammes. (Balkanska Pochta, 18 septembre 1916). Quatre wagons de tabac sans propriétaire sont arrivés à Sofia ; ce tabac sera remis aux fabricants aux anciens prix, et servira aux besoins locaux. (Balkanska Pochta, 9 octobre 1916). Tous les objets sans propriétaires, tels que chaussures, vêtements, etc., pris dans les nouveaux territoires seront distribués, en vertu d'une ordonnance ministérielle, aux familles des militaires et aux indigents. (Mir, 10 octobre 1916).

Les toiles sans propriétaires seront distribuées aux œuvres de bienfaisance. (Balkanska Pochta, 15 novembre 1916). On a décidé d'accorder aux fonctionnaires un droit de préemption sur le mobilier sans propriétaire, provenant des nouvelles régions (Outro, 20 novembre 1916). Dans le bâtiment de l'école primaire de la place Slaveïkoff seront mis en vente les objets précieux pris en Serbie. (Balkanska Pochta, 20 novembre 1916).

En vertu de la décision du Conseil des ministres, tous les instruments aratoires, y compris les machines, qui n'ont pas de propriétaire, seront remis à la Banque agricole, qui se chargera de la vente. Les sommes ainsi recueillies seront versées dans les *caisses d'Etat*. (Outro, 27 août 1916).

Le bétail de la Serbie occupée a été considéré par les Bulgares comme butin de guerre. Après les réquisitions pour les besoins de l'armée, ils ont commencé, dès le printemps 1917, à s'emparer de tout le bétail serbe et l'ont expédié en Bulgarie pour être distribué à la population bulgare « afin d'améliorer la race », sous promesse que la population serbe ainsi spoliée serait dédommée par le bétail bulgare de race inférieure. (Outro, Mars 1917). Cette promesse n'a pas été tenue et toute la région serbe occupée est restée presque sans bétail.

### **Le Sobranié légalise le pillage.**

Il ne serait pas difficile d'allonger à l'infini les preuves de violation du droit des gens et de pillage systématique dont les Bulgares se sont rendus coupables en Serbie. En dehors des décisions ministé-

rielles et des ordonnances du Conseil des ministres, les Bulgares ont fait voter par le parlement une loi sur l'utilisation des *trophées* de guerre. Par trophées de guerre, les Bulgares entendent, il va sans dire, toute la propriété privée ou publique des Serbes dans la partie de la Serbie occupée par eux. Le 3 novembre 1916 a eu lieu la discussion de ce projet de loi. Si succinct et si épuré que soit le compte rendu de cette séance du Sobranié, il n'est pas sans intérêt de le relever. Le voici tel qu'il est rapporté par l'officieux *Naredni Prava* du 4 novembre 1916 :

— KIRKOVI (socialiste) se prononce contre le projet.

M. RADOSLAVOFF (président du Conseil) : « Le patriotisme nous impose le devoir de venir au secours des familles indigentes. C'est une œuvre noble et juste que de distribuer les vêtements et les autres objets provenant des trophées de guerre.

— DIMITCHEFF (ministre) défend le projet et demande qu'il soit voté.

— PANAIOTOFF défend le projet.

— SIDEROFF (radical) se prononce contre le projet.

RADOSLAVOFF : « Nous ne faisons de tort à personne. Ces biens n'ont pas de propriétaires. Nous ne confisquons pas les biens des étrangers, comme font les Etats de l'Entente, avec les biens de ceux qui ont émigré de chez eux. *Les trophées d'ail, ce sont des biens abandonnés, sans propriétaire; leurs propriétaires se sont enfuis, on ne sait où.* »

Le projet est accepté.

### Impôts et contributions. Monnaie annulée.

Mais ce pillage érigé en système du gouvernement n'a pas suffi. Dès l'automne 1916 on institue des taxes, des impôts et des contributions officielles.

On a imposé aux habitants plus ou moins aisés de Nich le paiement de 10.000 levas par mois à titre de souscriptions volontaires (*Dnevnik*, 17 octobre 1916).

Une ordonnance spéciale, sanctionnée plus tard par le souverain, fixe les sommes qui doivent être perçues à titre d'impôts (Outro, 30 septembre, 3 octobre, 7 octobre : *Echo de Bulgarie*, 11 octobre 1916).

Le paiement volontaire des impôts est autorisé jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1917 : ce délai expiré, la rentrée des impôts se fera par la voie *exécutoire*.

Les journaux de Sofia sont pleins de nouvelles de ce genre. Les sommes prélevées dans les régions serbes à titre de contributions diverses sont exorbitantes.

En même temps, les autorités bulgares décrètent officiellement l'annulation de la monnaie serbe.

Les billets de banque serbes n'ont plus *aucune valeur* et l'on autorise leur exportation. La monnaie d'argent serbe est dépréciée et doit être remise avant un délai fixé à la Banque Nationale bulgare, à raison de 50 centimes de monnaie bulgare pour 1 franc serbe. Toute la monnaie en or a été recueillie avec la plus grande sévérité. Les pénalités les plus fortes sont décrétées contre tous ceux qui détiennent de la monnaie d'or et les malheureux qui ont contrevenu à cette ordonnance sont emprisonnés ou internés. Le *Mir*, du 27 octobre 1916, publie une ordonnance du ministre des Finances aux termes de laquelle les billets serbes sont proclamés *paapiers sans valeur*, et la monnaie en argent doit être livrée jusqu'au 31 décembre 1916. Ce délai passé, les possesseurs des dinars serbes en argent seront déferés devant les *tribunaux militaires* et punis comme contrebandiers.

### Tortures morales.

De nouvelles tortures morales et matérielles furent inventées par les Bulgares en vue d'abattre complètement la population serbe des contrées occupées.

On a déjà dit que tous les professeurs, tous les instituteurs, tous les prêtres, en un mot tous les

intellectuels qui avaient pu s'en tirer avec la vie sauve furent exilés dans des camps de concentration. Les églises et les écoles furent *fermées* dès le début. On remplaça le clergé serbe, à commencer par les évêques, par des prêtres bulgares. De même, on envoya partout des professeurs, des instituteurs bulgares ainsi que des institutrices pour *ouvrir des écoles bulgares*. Les familles serbes furent forcées d'envoyer leurs enfants dans ces écoles étrangères. *La langue serbe fut bannie de partout* : de l'église, de l'école, de l'administration, du commerce. On ne fut autorisé à correspondre qu'en langue bulgare. Les noms serbes eux-mêmes furent proscrits et remplacés par des noms bulgares.

On pensa abattre le moral de la population après l'avoir ruinée économiquement et physiquement en prononçant l'*interdiction de toute correspondance* d'une part entre les internés et leurs familles et d'autre part entre les différentes localités. On alla jusqu'à interdire aux prisonniers de guerre de correspondre avec leurs familles. On étendit également cette interdiction à l'autre partie de la Serbie occupée par les Autrichiens ; il est impossible de correspondre entre Belgrade et Nich et entre les camps de concentration situés en Autriche-Hongrie et en Allemagne et les pays occupés par les Bulgares. Les journaux officiels du gouvernement militaire austro-hongrois de Belgrade furent également interdits dans les régions occupées par les Bulgares. Bien mieux, les Bulgares interdirent toute correspondance entre les Serbes réfugiés dans les pays neutres et leurs familles restées dans le pays, refusant même de reconnaître la Croix Rouge serbe, sous prétexte que « la Serbie n'existait plus ». Le Comité international de la Croix Rouge pourrait fournir des détails impressionnants sur les cruautés des autorités bulgares envers les Serbes, cruautés qui allèrent jusqu'à défendre *d'envoyer de l'argent à ceux qui, là-bas, gémissent dans la misère et meurent de faim*.

### Le recrutement forcé.

Mais cela ne suffisait pas encore. Les Bulgares procèdent au recrutement des Serbes et obligent ceux-ci à combattre sur le front de Salonique, leurs pères, leurs frères ou leurs fils. Les preuves de cette mesure barbare ne manquent pas. Les Bulgares ont l'impudence de le reconnaître. Ils se disent autorisés à enrôler des hommes dans les régions occupées, sous prétexte qu'ils sont Bulgares.

Au début de 1916, ce crime se perpétrait en cachette sous forme d'enrôlements volontaires. Les diverses communes étaient tenues de fournir un certain nombre de « volontaires » si elles voulaient se garantir contre les maux qui pourraient fondre sur elles. Dès le mois de septembre 1916, tous les journaux bulgares publient des avis officiels concernant l'activité des commissions de recrutement. Le « volontariat » n'ayant pas donné les résultats qu'on attendait, l'on en fut réduit à recourir au recrutement obligatoire imposé par des mesures coercitives.

Après le recrutement en Macédoine, l'activité des commissions militaires fut étendue aux autres parties de la Serbie, entre autres aux régions de Skoplié, de Koumanovo, de Tetovo, de Prichtina, de Prizren, etc. Les Turcs, les Albanais comme les Serbes furent contraints de se présenter devant les conseils de revision et d'entrer dans les régiments bulgares.

En février 1917, les Bulgares ordonnent le recrutement dans la Serbie orientale occupée par les Bulgares, c'est-à-dire dans les régions du Pomoravlié, de la Toplitza, du Podounavlié, de la Kraïna et du Timok. Les *Narodni Prava* et le *Mir* publient le 14 février 1917 l'ordre de convocation devant les commissions de recrutement de Nich, de Kourchoumlia, de Prtchilovitz, de Veliko Gradichte. Le jour suivant, les officieuses *Narodni Prava* annoncèrent l'arrivée des commissions de recrutement à Tchoupria, Jabari, Svilañatch, Donji Milanovac. La *Balkanska Pochta* du 20 février 1917 publia le

texte entier de ces communiqués officiels, aux termes desquels *tout adulte de 19 à 40 ans* (plus tard la limite d'âge sera élevée) *doit servir dans l'armée bulgare*. L'avis officiel se termine par la phrase suivante : « *Ceux qui ne comparaitront pas devant la commission seront déferés devant les tribunaux militaires et jugés comme ennemis.* »

Tous les Serbes donc qui refusent de prendre le fusil bulgare pour s'en servir contre leurs pères et leurs frères, enrôlés dans l'armée serbe, seront considérés et punis comme coupables de *haute trahison*. Ils préfèrent cependant passer en jugement. A peine un mois s'était-il écoulé que les Bulgares se voyaient dans l'obligation de faire voter par le Sobranié des lois exceptionnelles, afin de pouvoir poursuivre les « nouveaux sujets » insoumis — tout en continuant à les qualifier de Bulgares pur sang !

### L'insurrection dans la Morava.

De semblables persécutions auraient soulevé même des gens plus patients. Poursuivi, pillé, se trouvant chaque matin entre la vie et la mort, dans ses foyers dévastés, le peuple n'y tint plus. Depuis le début de l'occupation bulgare, des insurgés s'étaient réfugiés dans les montagnes ; le recrutement forcé fit déborder le calice.

Déjà au mois de décembre 1916, les Bulgares s'étaient aperçus de l'effervescence qui régnait surtout dans les régions méridionales, orientales de la Serbie, dans les environs de Nich, de Leskovatz, de Prokuplié et de Vranja. Dans le district de Toplitza, des conciliabules se tenaient en vue d'un soulèvement.

Pour prévenir tout mouvement insurrectionnel, les Bulgares ordonnèrent en février de nouveaux internements en masses. Cette mesure ne réussit qu'à précipiter le mouvement.

La révolte éclata d'abord dans le district de Prokuplié. Les premiers qui se soulevèrent furent les recrues que le gouvernement bulgare avait convoquées devant les commissions d'enrôlement. Un chef s'improvisa : ce fut Kosta Petchanatz. Les révoltés s'emparèrent de Prokuplié, désarmèrent 300 soldats bulgares qu'ils renvoyèrent ensuite à Vranja en leur déclarant : « *Nous ne voulons de mal à personne, nous ne désirons que notre liberté.* »

Les dépôts d'armes et de munitions de plusieurs localités tombèrent aux mains des révoltés. Dès le début, ceux-ci se rendirent maîtres de Kourchoumlia, Prokuplié et Lebané, où ils instituèrent des autorités serbes. L'émotion fut grande à Sofia. On envoya immédiatement de nombreuses troupes, avec de l'artillerie allemande et autrichienne.

*L'insurrection fut étouffée dans le sang avec une indescriptible cruauté.* Les localités où la révolte avait éclaté furent anéanties. Toute la population, y compris les femmes, les enfants et les vieillards, fut massacrée à coups de crosses ou de poignards. Plusieurs villages furent rasés par les oppresseurs. Ceux que l'on épargna furent déportés en masse à Nich et de là en Bulgarie. Un très grand nombre fut envoyé jusqu'en Asie Mineure. Une partie de la population se sauva au delà des frontières de la zone d'occupation bulgare et quelques insurgés réussirent à gagner les montagnes.

Les victimes de cette catastrophe sont restées inconnues jusqu'à maintenant. Cependant, par moment, des nouvelles parviennent, annonçant que telle personne a été tuée, que telle famille a péri en entier et que tel village n'existe plus... Sur la place de Leskovatz, on a également fusillé plusieurs femmes, entre autres Magdalena, femme du député Gaïa Nikolitch et Kosara, fille du prêtre Traïko Popovitch. Le mémorandum des socialistes serbes donne des détails effroyables sur cette tragédie.

La presse bulgare n'a pas soufflé mot de cette insurrection. C'est précisément au plus fort de la révolte que le Sobranié fut invité à voter une loi d'exception concernant les régions occupées. Un

député socialiste refusa de donner son approbation à « ces poursuites et à cette destruction systématique de la population des pays de la Morava occupée » (*Rabotnitcheski Vestnik*, 3 mars 1917). Radoslavoff répondit le même jour (3 mars) que ceux qui critiquaient cette loi *ne savaient pas ce qui se passait dans les nouveaux territoires*. Le *Dnevnik* (7 mars 1917) demande que « toute action qui nous est nuisible soit punie. Une soumission absolue doit être la seule et unique loi. » Le Bureau de presse bulgare affirme qu'il ne s'agit que de bandes de comitadjis. Les *Beogradski Novine* (27 avril 1917), organe du gouvernement militaire de Belgrade, publie cependant une proclamation adressée à la population des régions occupées où il est question de la dernière révolte, du malheur qui a atteint la population. On conseille à celle-ci de s'abstenir de tentatives semblables, étant donné que tout mouvement sera « étouffé impitoyablement ». « Tout désordre, dit la proclamation, sera puni sévèrement, et l'on rétablira l'ordre aux frais et au détriment du peuple serbe. » La tête de chaque insurgé réfugié, provenant de la région occupée par les Bulgares, est l'objet d'une mise à prix de 1000 à 2000 couronnes.

Malgré tous les démentis bulgares, ces faits ont été connus de l'opinion publique européenne. Même en Autriche-Hongrie, pays allié des Bulgares, s'élevèrent des protestations au sujet des souffrances du peuple serbe sous l'occupation bulgare. Les Yougoslaves protestèrent. Le député yougoslave *Rybarz*, dans un discours prononcé au parlement de Vienne (le 28 juin), s'est exprimé comme suit :

*Depuis Kossovo, notre peuple n'a vu ni vécu une telle catastrophe. Notre peuple est disséminé ; dans certaines régions, on a envoyé en captivité des enfants, des femmes et des vieillards, on a agi comme jadis les Romains et les Grecs envers la population des pays subjugués. Dans les seuls environs de Nich, les Bulgares ont emmené 30.000 des nôtres en Asie Mineure.* La lutte entreprise pour détruire et exterminer les Serbes est dirigée également contre nous.

### Régime impitoyable.

Le régime institué par les Bulgares avant et surtout après cette insurrection, est vraiment terrible. Le sociologue magyar *Jaszy*, dans un de ses articles au *Vilag* (9 décembre 1917) l'appelle : *un régime impitoyable à l'excès*.

Au cours de la séance du 20 octobre du Parlement de Hongrie, le député *Zoltan Vermes* a élevé sa voix contre l'extermination des Serbes par les Bulgares.

En sa qualité de commandant d'un détachement, son service l'a appelé à Majdanpek, un village minier. On extrait des mines voisines la pyrite nécessaire à la fabrication des munitions. La monarchie a besoin, a-t-il dit, de 120.000 tonnes. Aussi son exploitation régulière est-elle d'une importance capitale pour la monarchie ; il est par suite nécessaire de la préserver des dangers qui la menacent. Dans cette mine travaillent 1080 ouvriers, des soldats réformés, des internés et des civils serbes. Mais la mine est voisine du territoire administratif bulgare où les Bulgares poursuivent avec une sévérité cruelle les bandes d'insurgés serbes **dont ils mettent à mort les parents** ; c'est ainsi qu'à Majdanpek les exécutions sont à l'ordre du jour. Personne ne s'occupe d'ensevelir les exécutés ; on évacue les uns après les autres les villages où habitent les parents des insurgés, c'est-à-dire que les habitants sont rassemblés par les Bulgares et dirigés selon les uns en *Dobroudja*, et selon les autres en *Asie Mineure*. Les biens des évacués restent sans maîtres et leur bétail erre dans les environs. Les villages les plus riches tombent ainsi dans la misère et les ouvriers de la mine ne peuvent se procurer aucune nourriture.

Des pourparlers ont été engagés entre les gouvernements de la monarchie, l'Allemagne et la Bulgarie, mais sans résultat ; il paraît, en effet que la situation n'est pas considérée comme urgente par les Bulgares. Le gouvernement hongrois a le devoir de prendre en mains cette affaire et d'assurer la vie de ces hommes ; d'une façon générale, il faut améliorer l'administration de ces contrées. Depuis quatre ans, les enfants ne fréquentent plus les écoles ; les malades ne reçoivent aucune assistance médicale, les maladies vénériennes se propagent, les habitations sont dans un état effroyable. On ne trouve aucune trace de mesures sociales dans cette administration (*Vilag*, Nepszava, 21 octobre 1917).

L'organe socialiste la *Nepszava* conclut :

« *Zoltan Vermes a donné des détails terrifiants sur la misère des territoires serbes occupés.* »

### La dénationalisation des Serbes.

Nous arrivons maintenant à la dernière forme du martyre des Serbes dans la Serbie occupée : la dénationalisation forcée. Tout ce que les Bulgares ont fait depuis l'automne 1915 jusqu'au printemps 1918 : assassinats, internements, pillage, extorsions, recrutement forcé, extermination systématique de la population, appauvrissement, souffrances morales, misère, tout cela n'a été que le prélude à des maux nouveaux et à de nouvelles souffrances. Le ministre Kühlmann leur ayant conseillé de gagner à leur cause la population subjuguée afin de pouvoir ensuite l'annexer, les Bulgares, passés maîtres en matière de falsification, se sont *précipités* sur la population serbe pour lui faire signer des adresses par où elle était censée demander son incorporation à la Bulgarie. Un professeur de l'Université, *Karl Bruckhausen*, écrivait dans l'*Oesterreich Ung. Kriegskorrespondenz* que « les Bulgares ont voulu avant tout s'assimiler la population et que, dans une large mesure, ils y sont parvenus ».

C'est le couronnement de l'œuvre de dénationalisation. Les journaux bulgares sont remplis d'adresses portant les signatures d'habitants des villes orientales de la Serbie (Vranja, Leskovatz, Nich, Kniaïevatz, Zăitchar, etc.) par où ceux-ci demandent leur incorporation à la Bulgarie. Est-il nécessaire d'expliquer, après tout ce qu'on vient de lire, comment ces signatures ont été recueillies ? La terreur qui sévit en Serbie n'a plus de nom. Le poignard du brigand ou du gendarme bulgare menace les malheureux qui doivent signer ces adresses. Ils signent pour avoir la vie sauve. Ainsi sont obtenus les papiers réclamés par M. de Kühlmann et demain on verra l'astucieux Radoslavoff ou tout autre Bulgare dire : « Le plébiscite national a eu lieu et les régions de la Serbie orientale (Morava et Timok) se sont prononcées en faveur de leur incorporation à la Bulgarie. »

L'histoire n'a guère connu plus flagrantes injustices et crimes plus odieux que les crimes commis journellement par les Bulgares dans la malheureuse Serbie occupée. Hélas oui ! la *Kambana* est en droit de proclamer cyniquement le mot d'ordre du gouvernement de Sofia : « *Il se peut que la Serbie subsiste, mais il n'y aura plus de Serbes !* »

Je livre cette parole à la malédiction des Bulgarophiles repentis et aux méditations de mes confrères des pays neutres.

Maurice MURET.

Morges (Suisse), 7 mars 1918.



# TABLE DES MATIÈRES

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Pages. |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| UN APPEL SUISSE . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 1      |
| UN APPEL DES SOCIALISTES SERBES, avec préface de Camille HUYSMANS . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 3      |
| MÉMOIRE DU PARTI SOCIALISTE SERBE.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |        |
| La veille de l'occupation et durant la catastrophe. — L'occupation. — Passage des troupes allemandes . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                             | 5      |
| LE DOMAINE OCCUPÉ PAR L'AUTRICHE-HONGRIE.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |        |
| Situation économique. — Politique alimentaire. — Situation politique. — Internements .                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 7      |
| LE DOMAINE OCCUPÉ PAR LA BULGARIE.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |        |
| Politique et denationalisation. — Déportation et extermination de la population serbe . .                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 18     |
| CONCLUSION . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 23     |
| LE RÉGIME AUSTRO-HONGROIS.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |        |
| DISCOURS DE TRESSITCH-PAVITCHITCH.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |        |
| Introduction. — Persecutions malveillantes. — Gaspar Scholier. — Otages. — Arad. — Les horreurs de Doboj. — Les horreurs inouïes. — Nouvelles horreurs. — Les victimes innocentes. — Dans les baraques . . . . .                                                                                                                                                           | 25     |
| EXTRAITS DES DISCOURS ET DES INTERPELLATIONS YUGOSLAVES.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |        |
| LES DÉPUTÉS YUGOSLAVES ACCUSENT.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |        |
| Ravnihar. — Laginja. — Benkovitch. — Biankini. — Raditch. — Voukotitch . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 33     |
| LES INTERPELLATIONS YUGOSLAVES.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |        |
| Sur la Bosnie-Herzégovine. — Sur les Sloènes. — Discours dans les Délégations. — Les cas de : Fran Grafenauer, député ; Jirovnik, prêtre catholique slovène ; Lah, homme de lettres ; Knallitch, directeur de la <i>Peda</i> ; Zalar, rédacteur du <i>Glas Youga</i> ; Moussanitch, propriétaire croate. — Quelques faits simples. — L'aveu du gouvernement autrichien . . | 41     |
| LE RÉGIME BULGARE.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |        |
| « IL SE PEUT QUE LA SERBIE SUBSISTE, MAIS IL N'Y AURA PLUS DE SERBES. »                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |        |
| Assassinats en masses et deportations. — Le droit au butin. — Le pillage systématique. — Le Sobranie legalise le pillage. — Impôts et contributions. — Monnaie annulée. — Tortures morales. — Le recrutement forcé. — L'insurrection dans la Morava. — Régime impitoyable. — La denationalisation des Serbes, par Maurice MURET . . . . .                                  | 52     |









LIBRARY OF CONGRESS



0 020 934 069 0